



Regards sur l'éducation 2013

PANORAMA



Regards sur l'éducation 2013

PANORAMA

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Panorama*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-fr

ISBN 978-92-64-20200-9 (imprimé)
ISBN 978-92-64-20201-6 (HTML)

Collection : *Regards sur l'éducation*
ISSN 2076-3948 (imprimé)
ISSN 2076-3956 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © Blue Jean images/Getty images.
Images : Chapitre 1 © Jeffrey Coolidge/The Image Bank/Getty Images.
Chapitre 2 © Wavebreakmedia /Shutterstock.
Chapitre 3 © Tom Grill/Photographer's Choice RF/Getty Images.
Chapitre 4 © Julia Smith/Riser/Getty Images.
Chapitre 5 © Image Source/Getty Images.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2013

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Regards sur l'éducation 2013 : Panorama offre au lecteur une introduction facile à lire de la série de statistiques, comparables à l'échelle internationale, recueillies par l'OCDE dans le domaine de l'éducation.

Comme son intitulé le laisse entendre, ce document s'inspire de Regards sur l'éducation 2013, la publication phare de l'OCDE dédiée aux statistiques de l'éducation. Toutefois, il se différencie de cette publication à certains égards, notamment par sa structure qui comprend cinq sections consacrées aux thèmes suivants :

- **Niveaux de formation et effectifs scolarisés** : cette section examine les niveaux de formation de la population en général, les évolutions en matière de formation et les systèmes éducatifs aux niveaux d'enseignement préprimaire et secondaire.
- **Enseignement supérieur et vie active** : cette section étudie les effectifs d'étudiants qui intègrent une formation universitaire et qui obtiennent un diplôme, ainsi que l'efficacité de la transition entre les études et le monde du travail.
- **Les avantages économiques et sociaux de l'éducation** : cette section étudie dans quelle mesure la formation est une source de gains économiques pour les individus, sous la forme de revenus plus élevés et de taux de chômage plus faibles, et comment ces avantages incitent les personnes et les sociétés à investir dans la formation. Elle examine également quels bénéfices les sociétés retirent du fait de former leurs populations à un niveau élevé.
- **Le financement de l'éducation** : cette section examine les dépenses consacrées par les pays à l'éducation, le rôle des dépenses privées, les postes auxquels les dépenses d'éducation sont affectées et si le retour sur investissement est positif pour les pays.
- **L'environnement scolaire** : cette section examine le temps que les enseignants passent sur leur lieu de travail et la part de ce temps qu'ils consacrent à l'enseignement, la taille des classes et les salaires des enseignants.

En général, cette publication utilise la terminologie employée dans Regards sur l'éducation 2013. Toutefois, cette terminologie a été simplifiée par endroits. Le lecteur qui souhaite en savoir plus est invité à consulter le Guide du lecteur.

Les tableaux et graphiques se trouvant dans le présent volume signalent un hyperlien dynamique, ou StatLink, qui oriente le lecteur vers un site Internet où les données correspondantes sont accessibles sous le format ExcelTM. En outre, il est parfois fait référence dans le texte à des graphiques et des tableaux qui se trouvent dans l'édition 2013 de Regards sur l'éducation. Il est possible d'accéder à cette documentation via les StatLinks indiqués en bas des tableaux et graphiques dans l'indicateur correspondant ou sur le site www.oecd.org/edu/rse.htm.

Le lecteur qui souhaite des informations complémentaires au sujet des travaux de l'OCDE dans le domaine de l'éducation est invité à visiter le site www.oecd.org/edu.

Table des matières

Résumé	7
Guide du lecteur	9
1. Niveaux de formation et effectifs scolarisés	13
Quel est le niveau de formation des adultes ?	14
Qui a accès à l'éducation ?	16
Quel est le rôle de l'éducation préprimaire ?	18
Combien d'élèves terminent des études secondaires ?	20
2. Enseignement supérieur et vie active	23
Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?	24
Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?	26
Combien de jeunes ne sortent pas diplômés de l'enseignement supérieur ?	28
Avec quel succès les jeunes passent-ils des études à la vie active ?	30
Combien d'étudiants suivent une formation à l'étranger et où vont-ils ?	32
3. Les avantages économiques et sociaux de l'éducation	35
Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?	36
Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?	38
Quels facteurs incitent à investir dans l'éducation ?	40
Quel est l'impact de l'éducation sur la santé ?	42
4. Le financement de l'éducation	45
Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?	46
Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?	48
Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ?	50
Quel est le rôle des dépenses privées ?	52
Quel est le montant des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ?	54
Quel est le coût salarial des enseignants ?	56
5. L'environnement scolaire	59
Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?	60
Combien y a-t-il d'élèves par classe ?	62
Combien les enseignants gagnent-ils ?	64
Quel est le temps de travail des enseignants ?	66
Note statistique	69
Glossaire	71
Autres publications de l'OCDE	75

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocddlibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Résumé : l'éducation et les compétences en pleine crise

Entre 2008 et 2011 les taux de chômage ont grimpé dans la plupart des pays couverts par cette édition de *Regards sur l'éducation : Panorama* et sont restés élevés depuis lors. Les jeunes ont été frappés de plein fouet par le chômage et le sous-emploi en raison de la récession économique mondiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 16 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans étaient non scolarisés et sans emploi en 2011, un pourcentage qui a atteint les 20 % chez les 25-29 ans. Ces chiffres sont nettement plus élevés dans certains pays où, parmi les 25-29 ans, plus d'un individu sur trois est non scolarisé et sans emploi. Ces jeunes sont contraints de payer un très lourd tribut à la crise, alors qu'ils n'y sont pour rien, et en ressentiront longtemps les conséquences sur leurs compétences, leur moral et leur intégration sociale.

Une bonne formation demeure un atout

Le niveau de formation a un impact énorme sur l'employabilité, une réalité que la crise a encore renforcée. En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 4,8 % des diplômés de l'enseignement supérieur étaient au chômage, contre 12,6 % des individus qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Entre 2008 et 2011, l'écart s'est creusé sur le front du chômage entre les individus plus et moins instruits : tous groupes d'âge confondus, le taux de chômage a augmenté de près de 3,8 points de pourcentage chez les moins instruits, mais de 1,5 point de pourcentage seulement chez les plus instruits.

Pour les jeunes, une bonne formation constitue une assurance précieuse contre le manque d'expérience, même en période de crise : en 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE le chômage frappait 18,1 % des 25-34 ans et 8,8 % des 55-64 ans parmi ceux qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Par contraste, seulement 6,8 % des 25-34 ans et 4,0 % des 55-64 ans étaient au chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Bien que plusieurs facteurs interviennent dans la capacité des pays à endiguer l'augmentation du chômage des jeunes en temps de crise, les modalités institutionnelles concernant le passage de l'école au monde du travail qui facilitent l'entrée dans la vie active sont déterminantes. Les pays où le pourcentage de diplômés de la filière professionnelle est supérieur à la moyenne (32 %), tels que l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la République tchèque, ont réussi à contenir la hausse du chômage sous les 8 points de pourcentage dans ce groupe d'âge. À l'inverse, les pays où moins de 25 % des jeunes adultes sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, tels que l'Espagne, la Grèce et l'Irlande, ont vu leur taux de chômage progresser dans une mesure égale ou supérieure à 12 points de pourcentage chez les 25-34 ans diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Le lien entre le niveau de formation et les revenus reste étroit

Le niveau de formation influe non seulement sur l'employabilité, mais aussi sur les revenus du travail. En moyenne, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement supérieur sont 1.5 fois supérieurs à ceux des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, lesquels sont en moyenne supérieurs de 25 % à ceux des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La crise a creusé l'écart salarial entre les moins instruits et les plus instruits : cet écart est passé dans les pays de l'OCDE de 75 % en 2008 à 90 % en 2011.

L'écart salarial entre les plus et les moins instruits tend à augmenter avec l'âge, tout comme l'avantage salarial de l'élévation du niveau de formation. Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent, en moyenne, 80 % de ce que gagnent les diplômés de ce niveau d'enseignement chez les 25-34 ans, mais 72 % seulement chez les 55-64 ans. Les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent, en moyenne, 40 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les 25-34 ans, mais 76 % de plus chez les 55-64 ans. Un niveau de formation plus élevé est de toute évidence rémunérateur à long terme.

Autres faits marquants

- En 2011, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % des individus âgés de 15 à 19 ans étaient scolarisés ; le pourcentage d'individus scolarisés a augmenté chez les individus âgés de 20 à 29 ans : il est passé de 22 % en 2000 à 28 % en 2011. Par voie de conséquence, le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2011. En 2011, dans les pays de l'OCDE, 39 % des individus âgés de 25 à 34 ans étaient diplômés de l'enseignement supérieur.
- Les enseignants aussi ont été touchés par la crise. Entre 2000 et 2011, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Cependant, dans certains pays, les salaires des enseignants ont été gelés ou diminués entre 2009 et 2010 suite aux contraintes budgétaires imposées par la crise économique. Mais même dans une conjoncture plus favorable, les salaires de la majorité des enseignants ne sont pas compétitifs par rapport à ceux d'autres personnes ayant le même niveau de formation employées dans d'autres domaines.
- La plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans dans les pays de l'OCDE. Huit enfants sur dix âgés de 4 ans (82 %) sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire dans les pays de l'OCDE et plus de 90 % des enfants âgés de 3 ans sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège et en Suède.
- Les données mettent également en évidence la popularité des études à l'étranger, en particulier chez les étudiants asiatiques. En 2011, quelque 4.3 millions d'étudiants du supérieur étaient inscrits dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. L'Australie, le Royaume-Uni, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Autriche affichent, par ordre décroissant, le pourcentage d'étudiants internationaux le plus élevé parmi leurs effectifs du supérieur. Les pays de l'OCDE accueillent trois fois plus d'étudiants en mobilité internationale qu'ils n'en envoient à l'étranger.
- Pour la première fois, *Regards sur l'éducation 2013 : Panorama* analyse la relation entre l'éducation et deux indicateurs concernant la santé : l'obésité et le tabagisme. Peut-être sans surprise, les données suggèrent que les adultes plus instruits sont moins susceptibles de fumer et d'être obèses que ceux dont le niveau de formation est moins élevé.

Guide du lecteur

Cette section présente une partie de la terminologie utilisée dans cette publication et explique de quelle manière les lecteurs peuvent utiliser les liens indiqués pour obtenir des informations supplémentaires.

Niveaux d'enseignement

Les systèmes d'éducation varient considérablement d'un pays à l'autre, notamment en ce qui concerne l'âge auquel les élèves – en règle générale – débutent et finissent chaque niveau de scolarité, la durée des cycles d'études, les enseignements dispensés aux élèves et les connaissances que ces derniers sont censés acquérir. Ces variations compliquent beaucoup l'élaboration de statistiques comparables à l'échelle internationale dans le domaine de l'éducation. C'est pourquoi les Nations Unies ont créé une Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui offre à la fois une base pour comparer les différents systèmes d'éducation et une terminologie normalisée.

Dans le tableau ci-dessous, on a présenté ce système de classification et expliqué à quoi correspond chaque niveau d'enseignement. Le lecteur notera que la présente publication emploie une terminologie légèrement simplifiée, qui se différencie de celle qui est utilisée aussi bien dans la CITE que dans *Regards sur l'éducation 2013*. Le tableau indique les expressions équivalentes dans les deux publications ainsi que dans la CITE, de même que les définitions de toutes ces rubriques.

Terminologie utilisée pour décrire les niveaux d'enseignement dans <i>Regards sur l'éducation 2013</i> <i>Catégories retenues dans la CITE (et sous-catégories)</i>	Terminologie généralement utilisée dans la présente publication
Enseignement préprimaire <i>CITE 0</i>	Enseignement préprimaire Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.
Enseignement primaire <i>CITE 1</i>	Enseignement primaire Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle <i>CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A ; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B ; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).</i>	Enseignement secondaire, premier cycle Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire ; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle <i>CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A ; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B ; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation postsecondaire, non supérieure, CITE 4).</i>	Enseignement secondaire, deuxième cycle L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.

Terminologie utilisée pour décrire les niveaux d'enseignement dans *Regards sur l'éducation 2013*
Catégories retenues dans la CITE (et sous-catégories)
Terminologie généralement utilisée dans la présente publication
Enseignement postsecondaire, non tertiaire

CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle ; le niveau 4B en règle générale prépare les élèves à entrer dans la vie active).

Enseignement postsecondaire, non supérieur

D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.

Enseignement tertiaire

CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous).

Enseignement supérieur

Le niveau 5 de la CITE est le premier stade de l'enseignement supérieur (le second – CITE 6 – suppose une recherche de haut niveau). Au niveau 5, il est souvent plus utile d'établir une distinction entre deux sous-catégories : le niveau 5A, qui correspond aux formations plus longues et plus théoriques, et le niveau 5B, où les formations sont plus courtes et ont une orientation plus pratique. Il convient de noter cependant que dans la mesure où l'enseignement supérieur se différencie considérablement d'un pays à l'autre, la ligne de démarcation entre ces deux sous-catégories n'est pas toujours très nette.

Enseignement tertiaire de type A

CITE 5A.

Enseignement de niveau universitaire

Ces cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche approfondis ou à l'exercice de professions exigeant un haut niveau de compétences comme la médecine ou l'architecture. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études, les étudiants sont en général tenus d'avoir terminé le deuxième cycle du secondaire ou un enseignement post-secondaire non supérieur. La durée de ces cursus représente au moins 3 (mais plus souvent 4) années d'études à temps plein.

Enseignement tertiaire de type B

CITE 5B.

Enseignement supérieur professionnalisant

Ces cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études; la maîtrise de disciplines spécifiques étudiées au niveau 3B ou 4A peut être exigée des étudiants. La durée de ce cursus représente au moins 2 années d'études à temps plein mais 3 années est une durée plus courante.

Programmes de recherche de haut niveau

CITE 6.

Programmes de recherche de haut niveau

Seconde étape de l'enseignement supérieur. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Pour accéder aux définitions complètes et à l'ensemble des explications concernant la CITE, consulter : *Nomenclature des systèmes d'éducation : guide d'utilisation de la CITE-97 dans les pays de l'OCDE (1999)*.

Pays couverts

Pays membres ou partenaires de l'OCDE : les données sur l'éducation publiées dans ce volume couvrent les 34 pays membres de l'OCDE, 2 pays non membres de l'OCDE qui participent au programme des indicateurs des systèmes d'enseignement de l'OCDE (INES), à savoir le Brésil et la Fédération de Russie, ainsi que d'autres pays du G20 qui ne participent pas au programme INES (l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie).

Belgique : les données relatives à la Belgique peuvent ne s'appliquer qu'à la seule Communauté flamande ou qu'à la seule Communauté française. En pareil cas, le texte et

les graphiques indiquent Belgique (Fl.) pour la Communauté flamande et Belgique (Fr.) pour la Communauté française.

UE21 : il s'agit des 21 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

G20 : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Turquie et l'Union européenne (qui n'est pas prise en compte dans la moyenne du G20).

Israël : les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Notes relatives aux tableaux et graphiques

Pour plus d'informations sur les données ayant servi à l'élaboration des différents tableaux et graphiques, voir l'indicateur correspondant dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* ou cliquer sur l'hyperlien indiqué dans la source afin de télécharger les données et les notes.

23





1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Quel est le niveau de formation des adultes ?

Qui a accès à l'éducation ?

Quel est le rôle de l'éducation préprimaire ?

Combien d'élèves terminent des études secondaires ?

Quel est le niveau de formation des adultes ?

- Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de près de 10 points de pourcentage depuis 2000.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, c'est parmi les 25-34 ans que le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est le plus élevé ; ce pourcentage est supérieur de 7 points de pourcentage, en moyenne, à celui de l'ensemble de la population.
- Les écarts de niveau de formation entre les sexes se combrent, voire s'inversent ; dans certains cas, les femmes ont un niveau de formation plus élevé que celui des hommes.

Description

L'éducation est importante pour le présent mais aussi pour l'avenir. Le niveau de formation sert souvent d'indicateur pour juger des compétences des individus et rendre compte du capital humain – c'est-à-dire du niveau de compétence de la population et de la main-d'œuvre. L'élévation du niveau de formation est en forte corrélation avec l'augmentation des taux d'emploi et est considérée comme un moyen d'améliorer les débouchés sur le marché du travail et d'accroître l'avantage salarial. Les individus ont intérêt à faire davantage d'études, et les gouvernements aussi ont intérêt à améliorer les compétences de la population au travers de l'éducation, d'autant que la production de masse continue de céder la place à l'économie de la connaissance.

Résultats

Le pourcentage d'adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué de quelque 10 points de pourcentage au cours de la dernière décennie dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et le diplôme de fin d'études secondaires est désormais la norme. En moyenne, 82 % des adultes plus jeunes (25-34 ans) sont au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 64 % des adultes plus âgés (55-64 ans). L'Espagne, l'Italie, le Mexique, le Portugal et la Turquie sont les seuls pays qui comptent plus d'adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire que de diplômés de ce niveau d'enseignement. Les différences de niveau de formation entre les sexes ont également évolué au fil du temps. En moyenne, 84 % des femmes plus jeunes sont au moins diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 81 % des hommes plus jeunes.

Même si les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont augmenté ces dernières années d'au moins 10 points de pourcentage dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement reste inférieur à 35 % tant chez les hommes que chez les femmes. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevé de quelque 15 points de pourcentage chez les adultes plus jeunes (25-34 ans) que chez les adultes plus âgés (55-64 ans). Dans certains pays, la différence entre les générations est sensible. En Corée, par exemple, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur varie de 51 points de pourcentage entre les deux groupes d'âge. En revanche, ces différences sont infimes en Allemagne et aux États-Unis ; et en Israël, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est légèrement moins élevé chez les adultes plus jeunes que chez les adultes plus âgés.

En 2000, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur était plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Les chiffres de 2011 montrent que la situation s'est inversée : 33 % des femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur, contre 30 % des hommes. De plus, chez les 30-34 ans, plus de 40 % des femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur – un pourcentage supérieur d'environ 8 points de pourcentage à celui des hommes. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur a fortement augmenté chez les jeunes femmes en Australie, au Canada, en Irlande, en Israël, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède, où les jeunes femmes sont au moins 50 % à avoir atteint ce niveau de formation, alors que les jeunes hommes sont moins de 50 %.

Tendances

Les efforts consentis pour accroître le niveau de formation de la population se sont révélés particulièrement payants aux deux extrémités du spectre de formation. Entre 2000 et 2011, le pourcentage d'adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a régressé de près de 10 points de pourcentage, tandis que le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur a progressé dans les mêmes proportions. Les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur sont restés stables.

Définitions

Le terme « adultes » désigne la population âgée de 25 à 64 ans, l'expression « adultes plus jeunes », la population âgée de 25 à 34 ans, et l'expression « adultes plus âgés », la population âgée de 55 à 64 ans.

Les données relatives à la population et aux niveaux de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat, qui sont établies à partir des enquêtes nationales sur la population active.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A1).

Parmi les domaines couverts figure :

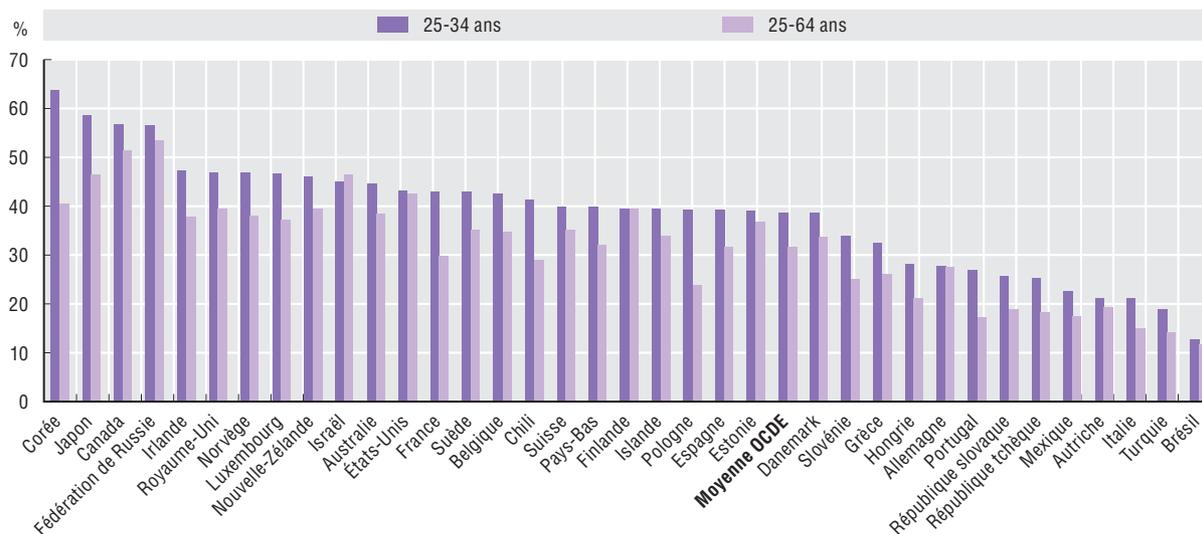
- L'évolution du niveau de formation des adultes, selon l'âge et le sexe.

Autres publications de l'OCDE

Reviews of National Policies for Education (série).

Graphique 1.1. **Population ayant un niveau de formation supérieur, 2011**

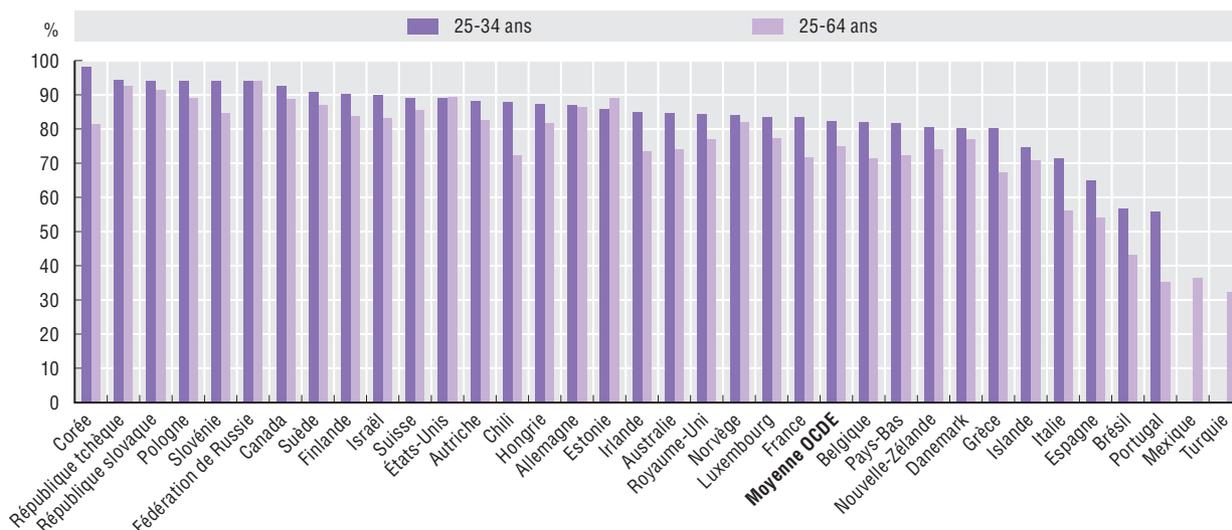
Ce graphique met en évidence le pourcentage des adultes de 25 à 34 ans et de 25 à 64 ans qui sont allés au terme d'un cycle d'études supérieures.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867229>.

Graphique 1.2. **Population ayant un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire, 2011**

Ce graphique met en évidence le pourcentage des adultes de 25 à 34 ans et de 25 à 64 ans qui sont allés au moins au terme des études secondaires. Du fait du développement rapide de l'éducation ces dernières décennies, les jeunes ont en général un niveau de formation plus élevé que leurs aînés.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, tableau A1.2a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932869034>.

Qui a accès à l'éducation ?

- La scolarisation est universelle entre 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles.
- Plus de 75 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés dans 31 des 39 pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles.
- Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les taux de scolarisation ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 1995 et 2011 dans les pays de l'OCDE.
- Plus de 20 % des individus âgés de 20 à 29 ans étaient scolarisés en 2011 dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Mexique et au Royaume-Uni.

Description

Il est essentiel pour le développement économique et social que les populations aient un bon niveau d'instruction ; les sociétés ont donc réellement intérêt à s'assurer que les enfants et les adultes aient accès à un large éventail de possibilités de formation. En temps de crise, l'avantage de l'éducation apparaît plus clairement encore s'agissant des débouchés sur le marché du travail. Cet indicateur examine l'évolution de l'accès à l'éducation de 1995 à 2011. Il porte principalement sur le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études à l'issue de l'enseignement obligatoire.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE, tous les enfants ou presque sont scolarisés pendant au moins 13 ans dans le cadre institutionnel, et ce chiffre est en hausse – selon les chiffres de 2011, les enfants âgés de 5 ans devraient être scolarisés pendant plus de 17 ans en moyenne avant l'âge de 40 ans. L'espérance de scolarisation va de 14 ans au Luxembourg à plus de 19 ans au Danemark, en Finlande, en Islande et en Suède. En moyenne, les femmes peuvent compter être scolarisées à temps plein pendant 16.7 ans, contre 16.3 ans chez les hommes.

La scolarité obligatoire couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE, ainsi que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart de ces pays. Entre l'âge de 5 et 14 ans, les taux de scolarisation sont supérieurs à 90 % (c'est-à-dire que l'ensemble de la population a accès aux niveaux d'enseignement de base) dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles.

Selon les chiffres de 2011, les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans dépassent 75 % dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles ; ces taux sont même supérieurs à 90 % en Allemagne, en Belgique, en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Slovénie.

En moyenne, 28 % des individus âgés de 20 à 29 ans dans les pays de l'OCDE sont encore scolarisés, selon les chiffres de 2011. Dans ce groupe d'âge, les taux de scolarisation les plus élevés (supérieurs à 40 %) s'observent au Danemark, en Finlande et en

Grèce. Les seuls pays de l'OCDE où ce taux est inférieur à 20 % sont le Mexique et le Royaume-Uni. Parmi les autres économies du G20, en Indonésie et en Arabie saoudite, moins de 15 % des adultes de ce groupe d'âge sont encore scolarisés. Chez les 20-29 ans, 29 % des femmes et 26 % des hommes sont scolarisés, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Tendances

Entre 2000 et 2011, les taux de scolarisation des jeunes âgés de 15 à 19 ans ont augmenté régulièrement d'environ 8 points de pourcentage, passant de 76 % en 2000 à 84 % en 2011, dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Ces augmentations sont le reflet de la prise de conscience généralisée des avantages de l'éducation dans un marché du travail morose. La France fait figure d'exception avec un taux de scolarisation en baisse, passant de 87 % à 84 % durant cette période. Les taux de scolarisation des 20-29 ans ont également augmenté. Ces 16 dernières années, les taux de scolarisation ont augmenté, en moyenne, de près de 10 points de pourcentage dans ce groupe d'âge dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, ils ont progressé de plus de 15 points de pourcentage en Corée, en Grèce, en Hongrie, en Islande, en République tchèque et en Suède, mais de moins de 5 points de pourcentage au Canada, en France, au Mexique, en Norvège et au Portugal.

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2010-11 proviennent de l'exercice UOE de collecte de statistiques sur l'éducation auquel l'OCDE procède chaque année. Sauf indication contraire, les chiffres sont calculés en personnes physiques et aucune distinction n'est faite entre les études à temps plein et à temps partiel.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

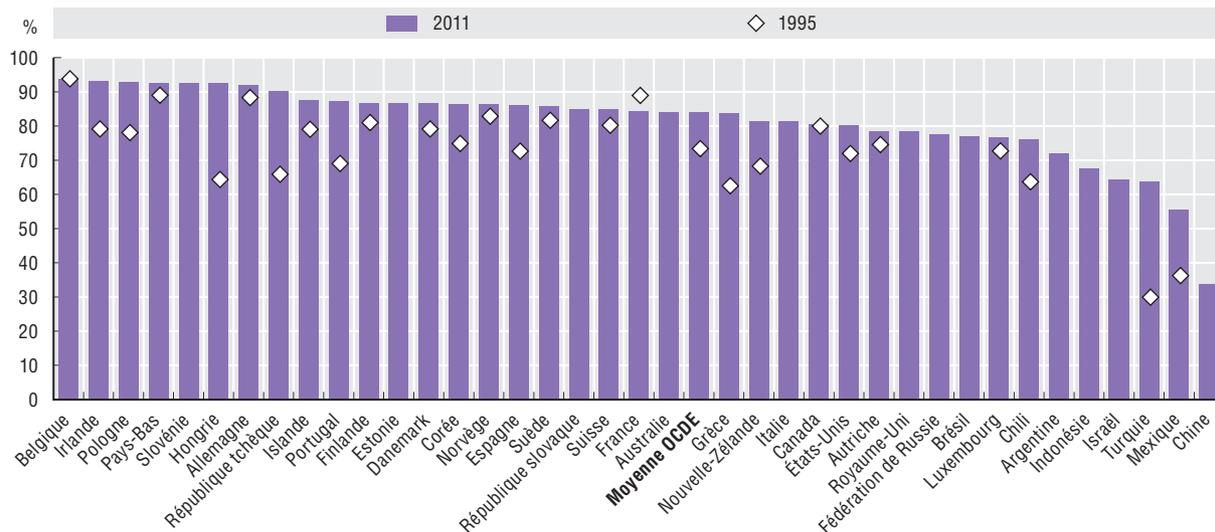
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par type d'établissement ou mode de scolarisation.
- Le pourcentage de jeunes adultes scolarisés.
- L'espérance de scolarisation.

Graphique 1.3. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2011)

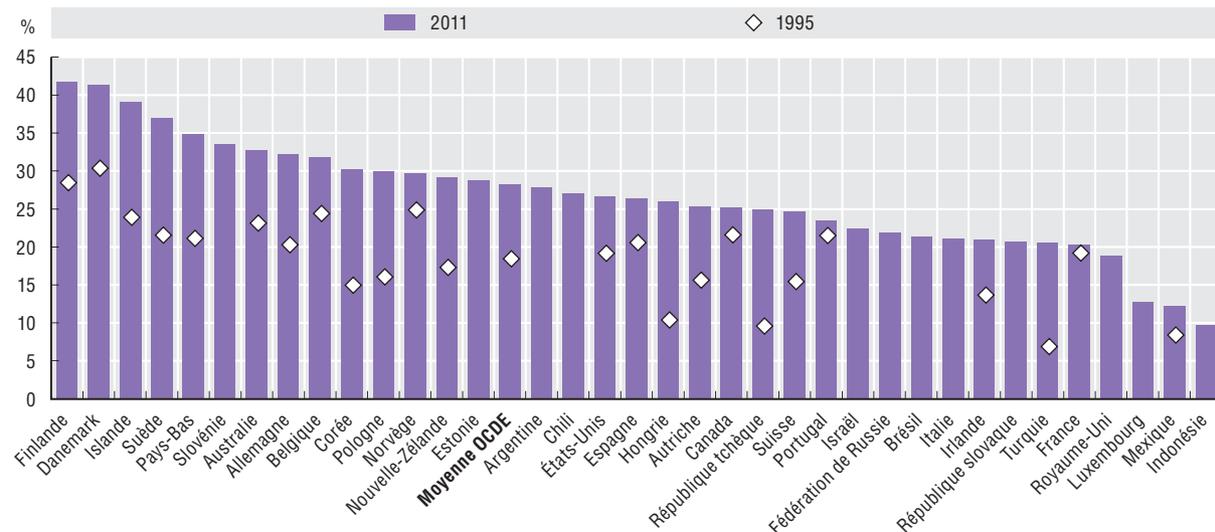
Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 15 à 19 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868350>.

Graphique 1.4. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2011)

Ce graphique met en évidence l'évolution du pourcentage des jeunes âgés de 20 à 29 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868331>.

Quel est le rôle de l'éducation préprimaire ?

- Les élèves âgés de 15 ans qui ont été scolarisés au moins une année dans un programme d'éducation préprimaire tendent à obtenir de meilleurs résultats scolaires.
- Les services d'éducation préprimaire se sont développés avec l'évolution du taux d'emploi des femmes dans de nombreux pays de l'OCDE, toutefois, améliorer l'accès à ces services sans en améliorer la qualité ne permet pas de garantir de bons résultats.
- La plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de 5 ans dans les pays de l'OCDE. Plus de 90 % des enfants âgés de 3 ans sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège et en Suède.
- Plus de trois-quarts des enfants âgés de 4 ans (82 %) sont scolarisés dans un programme d'éducation préprimaire dans les pays de l'OCDE ; ce pourcentage atteint 86 % dans les pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne.

Description

L'éducation préprimaire joue un rôle clé dans le développement cognitif et affectif des enfants. L'accès des enfants à l'éducation préprimaire peut également atténuer les inégalités sociales. C'est pourquoi l'accessibilité et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants sont devenues des priorités dans de nombreux pays.

Comme les pays continuent à développer l'accueil de la petite enfance, il est important de bien cerner les besoins et les attentes des parents par rapport à l'accessibilité des structures d'accueil, leur coût, la qualité de leur personnel et de leurs programmes, et leur responsabilisation.

Résultats

Les résultats de l'enquête PISA menée par l'OCDE pour évaluer les performances scolaires des élèves âgés de 15 ans démontrent que, dans la plupart des pays, les élèves qui ont été préscolarisés tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été.

La politique d'éducation et d'accueil des jeunes enfants s'est développée parallèlement à l'accroissement du taux d'emploi des femmes et à la hausse de l'âge moyen auquel elles ont leur premier enfant. L'âge moyen auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant a augmenté dans tous les pays de l'OCDE durant ces 40 dernières années. En 2009, c'est en Allemagne et au Royaume-Uni qu'elles étaient dans l'ensemble les plus âgées à la naissance de leur premier enfant, 30 ans en moyenne, et au Mexique qu'elles étaient les plus jeunes, à peine 21 ans.

Les dépenses au titre de l'éducation préprimaire représentent en moyenne 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) dans les pays de l'OCDE, même si le niveau de dépenses varie fortement entre les pays. Ainsi, l'Australie et la Turquie ne consacrent pas plus de 0,1 % de leur PIB à l'éducation préprimaire, alors que le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Islande, Israël et le Luxembourg y consacrent au moins 0,8 % de leur PIB.

Le financement public de l'éducation préprimaire tend à être plus développé dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE. Le financement privé varie fortement entre les pays : il ne représente pas plus de 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg et en Suède, mais atteint ou dépasse 25 % en Argentine, en Australie, en Autriche, en Corée, en Espagne, aux États-Unis et au Japon.

Les dépenses publiques au titre de l'éducation préprimaire sont essentiellement consacrées aux établissements publics, mais également, à des degrés divers, aux établissements privés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques par élève au titre des établissements publics d'éducation préprimaire (6 275 USD) représentent le double environ de celles au titre des établissements privés (3 494 USD). Le taux d'encadrement est également un indicateur révélateur des moyens affectés à l'éducation préprimaire. On compte par enseignant plus de 20 élèves au Chili, en Chine, en France, en Israël, au Mexique et en Turquie, mais moins de 10 élèves en Estonie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède.

Tendances

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux de préscolarisation ont augmenté : ils sont passés de 64 % en 2005 à 70 % en 2011 à l'âge de trois ans, et de 78 % en 2005 à 84 % en 2011 à l'âge de quatre ans. Entre 2005 et 2010, les taux de préscolarisation à l'âge de quatre ans dans des structures d'accueil de la petite enfance ont progressé de 20 points de pourcentage au Brésil, au Mexique et en Pologne.

Définitions

L'éducation préprimaire se définit comme la première étape de l'instruction organisée, qui est essentiellement conçue pour préparer les très jeunes enfants à un environnement scolaire.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux de scolarisation dans des programmes d'éducation préprimaire.
- Le financement public et privé de l'éducation préprimaire.
- L'influence des politiques d'éducation en matière d'enseignement préprimaire sur les résultats de l'enquête PISA.

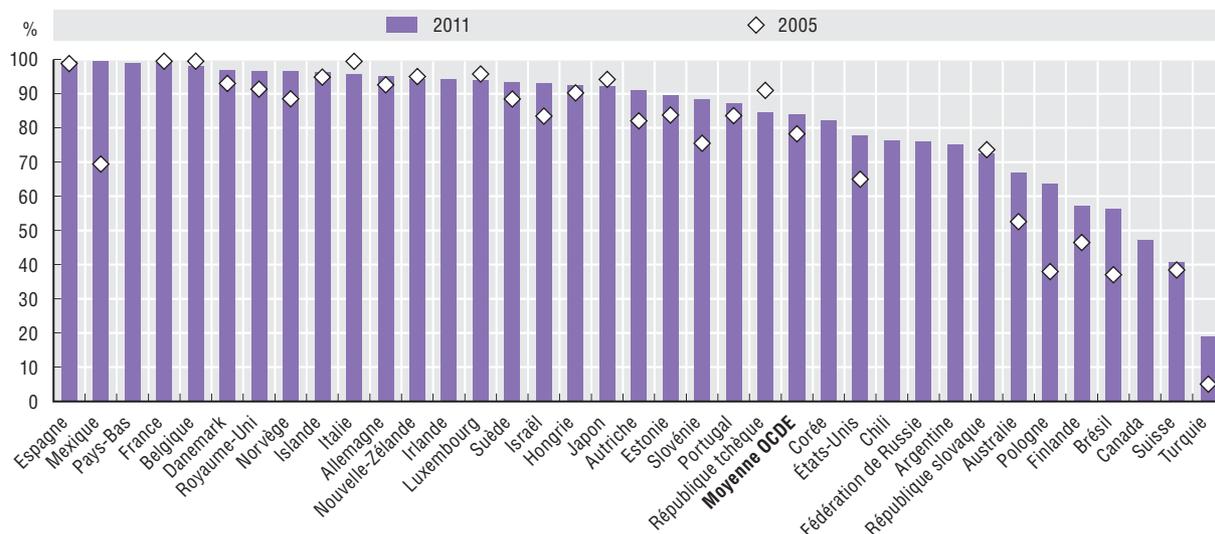
Autres publications de l'OCDE

Des documents supplémentaires correspondant à cet indicateur sont disponibles en ligne :

- *Résultats du PISA 2009 Volume II*.
- *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité* (2012).

Graphique 1.5. Taux de scolarisation à l'âge de 4 ans dans l'enseignement préprimaire (2005 et 2011)

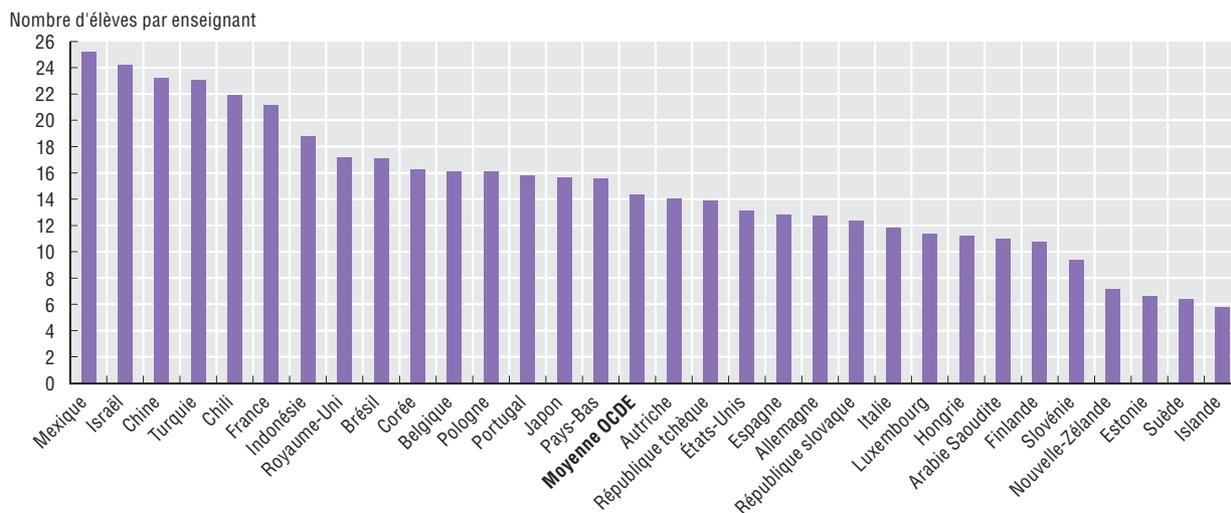
Ce graphique compare les taux d'inscription des élèves de 4 ans fréquentant des établissements publics et privés à temps plein et à temps partiel en 2005 et en 2011.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868369>.

Graphique 1.6. Taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire, 2011

Ce graphique met en évidence le nombre d'élèves par enseignant dans l'éducation préprimaire.



Note : La prudence est de mise lors de l'interprétation de ces données car cet indicateur compare le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves par enseignant) dans des pays offrant des programmes strictement pédagogiques d'éducation et des programmes intégrés d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Dans certains pays, les besoins en personnel de ces deux types de programmes sont très différents.

Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C2.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868426>.

Combien d'élèves terminent des études secondaires ?

- En moyenne, 83 % des jeunes de l'OCDE devraient terminer avec succès des études secondaires au cours de leur vie dans l'hypothèse du maintien des tendances actuelles ; 79 % y parviendront dans les pays du G20.
- Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'arriver au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE : la tendance historique s'est donc inversée.
- Quelque 10 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont âgés de 25 ans ou plus au Danemark, en Finlande, en Norvège et aux Pays-Bas ; ce pourcentage atteint près de 20 % en Islande et de 30 % au Portugal.

Description

Cet indicateur montre le nombre d'élèves qui devraient aller au terme de l'enseignement secondaire. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui consolide les connaissances et compétences de base des élèves, vise à préparer les élèves à suivre des études supérieures ou à entrer dans la vie active et à devenir des citoyens engagés. Il est devenu essentiel d'obtenir un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays : les compétences requises sur le marché du travail sont de plus en plus spécifiques à l'économie de la connaissance et les travailleurs sont dans l'obligation de s'adapter à une économie mondiale en constante évolution et aux incertitudes qui en résultent. Dans les pays de l'OCDE, les jeunes qui quittent l'école sans diplôme de fin d'études secondaires se heurtent à de sérieuses difficultés lorsqu'il leur faut trouver un emploi. Les responsables politiques étudient les options pour réduire le nombre d'adolescents en décrochage scolaire, en l'occurrence ceux qui arrêtent leurs études avant d'avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le calcul, comparable au niveau international, des taux de réussite du deuxième cycle du secondaire peut les éclairer dans leurs efforts.

Résultats

Les taux d'obtention d'un premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont égaux ou supérieurs à 75 % dans 23 des 29 pays dont les données sont disponibles. En Allemagne, en Corée, au Danemark, en Finlande, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Slovaquie, ils sont même égaux ou supérieurs à 90 %. Le taux d'obtention d'un diplôme atteint aujourd'hui en moyenne 86 % pour les femmes et 79 % pour les hommes.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves obtiennent leur premier diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'âge de 20 ans. Cependant, l'âge moyen de l'obtention d'un premier diplôme de ce niveau d'enseignement varie selon les pays : il est de 17 ans aux États-Unis, en Israël et en Turquie, mais de 22 ans ou plus en Finlande, en Islande, en Norvège et au Portugal.

Les hommes ont toujours été plus nombreux que les femmes parmi les diplômés des filières professionnelle ou pré-professionnelle, et cette tendance semble perdurer. En moyenne, les

taux masculins d'obtention d'un diplôme dans ces filières (49 %) sont supérieurs de 4 points de pourcentage aux taux féminins (45 %). Pourtant les jeunes femmes n'ont jamais été si nombreuses à obtenir un diplôme en filière professionnelle. En Australie, en Belgique, au Brésil, au Chili, en Chine, en Espagne, en Finlande, en Irlande, en Islande, aux Pays-Bas et au Portugal, les taux d'obtention d'un diplôme en filière professionnelle des femmes dépassent même à présent ceux des hommes.

Des différences s'observent également entre les sexes quant au choix du domaine d'études en filière professionnelle. L'ingénierie, la production et la construction sont de loin les domaines d'études les plus prisés des garçons : 49 % de ceux qui intègrent une formation en filière professionnelle durant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire choisissent ces domaines d'études. En Estonie, en Hongrie, en Norvège et en République tchèque ce chiffre atteint 70 %. Par contraste, une plus grande diversité s'observe dans les domaines d'études choisis par les filles qui se répartissent entre les sciences sociales, le commerce et le droit (26 % en tout) ; la santé et le secteur social (17 %) ; et les services (17 %).

Tendances

Depuis 1995, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a augmenté de 8 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données comparables. C'est au Mexique que la hausse la plus forte a été enregistrée, avec un taux annuel de croissance de 4 % entre 2000 et 2011.

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2010-11 proviennent de l'exercice UOE de collecte de statistiques sur l'éducation, auquel l'OCDE a procédé en 2012.

Les données tendanciennes sur les taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en 1995 et entre 2000 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.

Information sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>

Pour en savoir plus

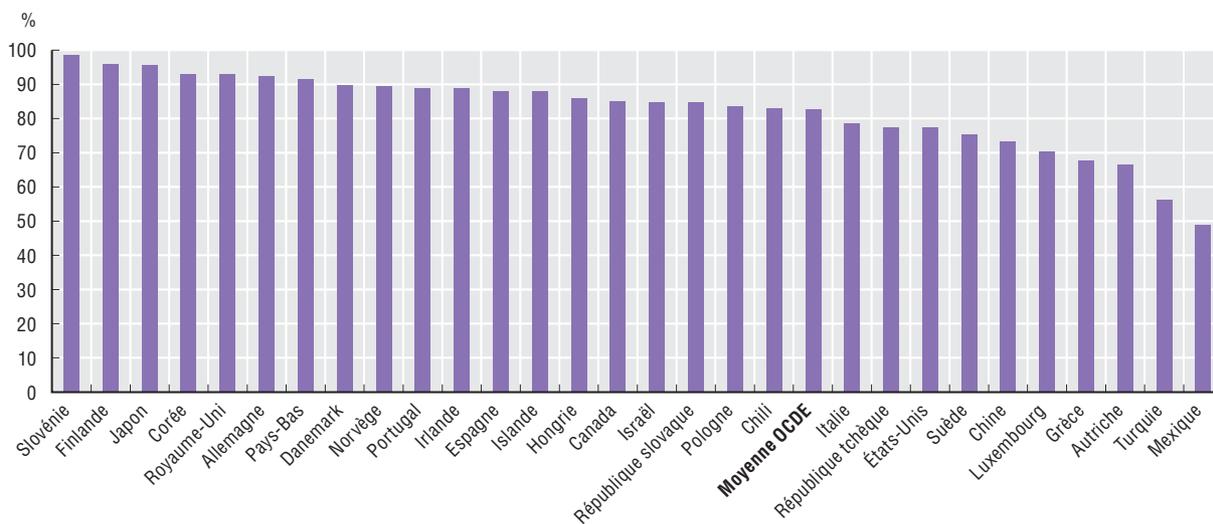
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux actuels d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et l'évolution tendancielle de ces taux.

Graphique 1.7. Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire, 2011

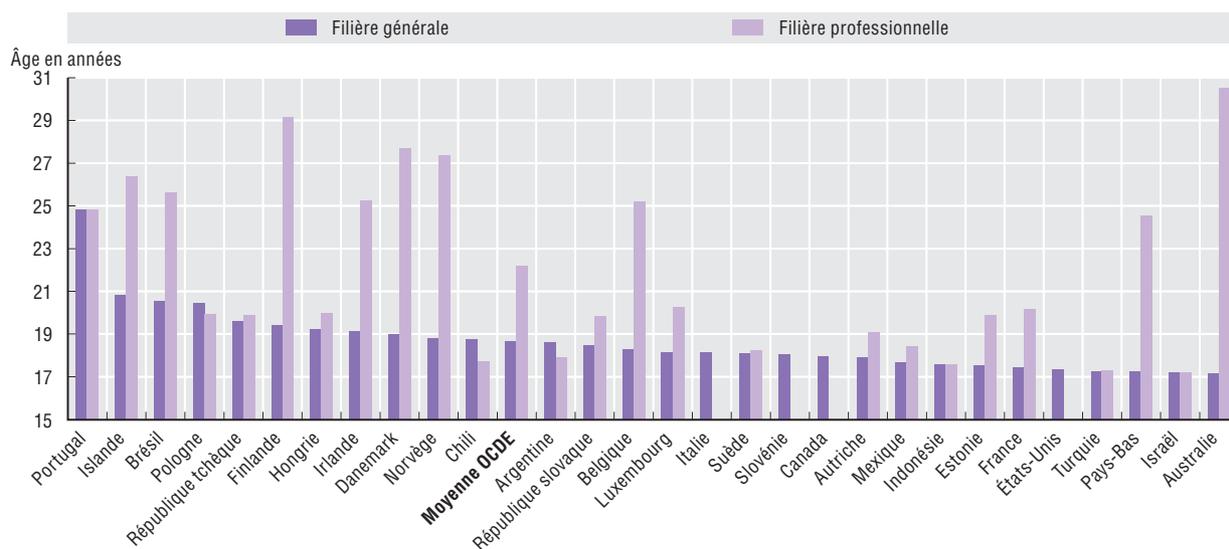
Ce graphique met en évidence le pourcentage d'élèves qui entament pour la première fois une formation du deuxième cycle du secondaire et la terminent avec succès durant la durée normale de la formation.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, tableau A2.1a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867324>.

Graphique 1.8. Âge moyen des diplômés du deuxième cycle du secondaire, 2011

Ce graphique met en évidence l'âge moyen des élèves qui terminent avec succès une formation du deuxième cycle du secondaire.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A2.2, voir <http://dx.doi.org/10.1787/888932867343>.





2. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET VIE ACTIVE

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?

Combien de jeunes ne sortent pas diplômés de l'enseignement supérieur ?

Avec quel succès les jeunes passent-ils des études à la vie active ?

Combien d'étudiants suivent une formation à l'étranger et où vont-ils ?

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

- Dans les pays de l'OCDE, quelque 60 % des jeunes adultes devraient entamer une formation universitaire au cours de leur vie, mais seulement 3 % commenceront un programme de recherche de haut niveau.
- Près de la moitié des jeunes adultes entameront une formation universitaire avant l'âge de 25 ans dans les pays de l'OCDE.
- Dans les pays de l'OCDE, les taux d'accès à l'enseignement universitaire restent, en moyenne, plus élevés chez les femmes (67 %) que chez les hommes (53 %). Toutefois, l'écart entre les sexes est pratiquement nul dans les programmes de recherche de haut niveau.

Description

Cet indicateur montre combien d'élèves accéderont à un certain type de programme de l'enseignement supérieur au cours de leur vie. Il met également en lumière l'accessibilité de l'enseignement supérieur et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société de la connaissance d'aujourd'hui. Des taux élevés d'entrée et de scolarisation dans l'enseignement supérieur contribuent à rehausser et à maintenir le niveau de formation de la population et de la main-d'œuvre.

Résultats

Selon les estimations, 60 % des jeunes adultes de l'OCDE entameront des études universitaires au cours de leur vie si les taux d'accès se maintiennent à leur niveau actuel. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais inférieur à 35 % en Belgique et au Mexique. C'est également le cas parmi d'autres pays du G20, comme la Chine et l'Indonésie.

Il faut cependant regarder les chiffres lorsque les étudiants en mobilité internationale ne sont pas comptabilisés : en Australie, si l'on déduit le nombre d'étudiants en mobilité internationale du taux d'accès à l'enseignement supérieur, le taux diminue de 27 points de pourcentage. Seules la Pologne et la Slovaquie conservent un taux d'accès d'environ 70 % après avoir déduit les étudiants en mobilité internationale.

Dans les pays de l'OCDE, environ 3 % des jeunes adultes d'aujourd'hui devraient entamer un programme de recherche de haut niveau au cours de leur vie. Ce pourcentage est inférieur à 1 % au Chili, en Espagne, au Mexique et en Turquie, mais de l'ordre de 5 % en Allemagne, en Slovaquie et en Suisse.

Selon les taux d'accès actuels, on estime qu'en moyenne 19 % des jeunes adultes d'aujourd'hui (20 % des femmes et 18 % des hommes) entameront une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie. Ce pourcentage est inférieur à 5 % en Indonésie, en Islande, au Mexique, en Pologne et en République slovaque, mais supérieur à 35 % en Belgique, en Corée et en Nouvelle-Zélande, et passe même la barre des 50 % en Argentine et au Chili.

En 2011, dans les pays de l'OCDE, les individus qui ont entamé pour la première fois une formation supérieure en 2011 étaient en moyenne 81 % à avoir moins de 25 ans dans l'enseignement

universitaire et 62 % dans l'enseignement supérieur professionnalisant. Par ailleurs, 56 % des étudiants qui ont entamé un programme de recherche de haut niveau en 2011 étaient âgés de moins de 30 ans.

Les sciences sociales, le commerce ou le droit sont les sujets d'études les plus populaires dans tous les pays, sauf en Corée et en Finlande. C'est aussi le cas parmi d'autres pays du G20, comme en Arabie Saoudite.

Tendances

Entre 1995 et 2011, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de plus de 20 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire dans les pays de l'OCDE, alors que les taux d'accès sont restés stables dans l'enseignement supérieur professionnalisant. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement supérieur dans de nombreux pays, mais également par des changements structurels intervenus dans le système d'éducation de certains pays. Les taux d'accès de l'enseignement supérieur ont également augmenté sous l'effet de l'afflux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants plus âgés parmi les candidats.

Définitions

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les données tendanciennes sur les taux d'accès de 1995 et de 2000 à 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007. Les données relatives à l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès à l'enseignement supérieur proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE en décembre 2012. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation supérieure est divisé par l'effectif total de la population du même âge.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

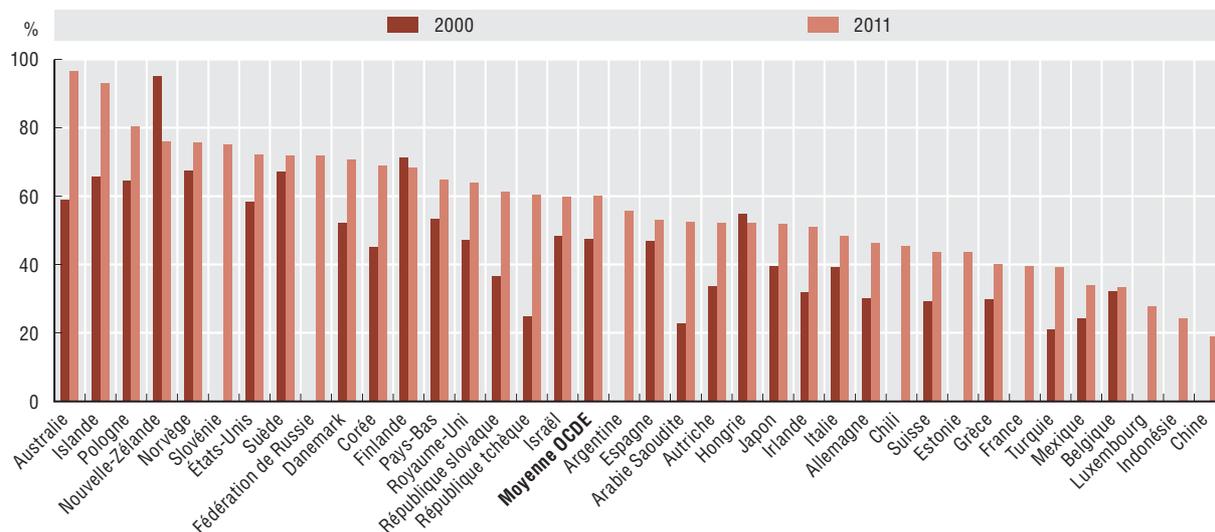
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux d'accès par niveau d'enseignement.
- L'âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur.
- La répartition des nouveaux inscrits selon le sexe.

Graphique 2.1. Taux d'accès à l'enseignement supérieur (2000, 2011)

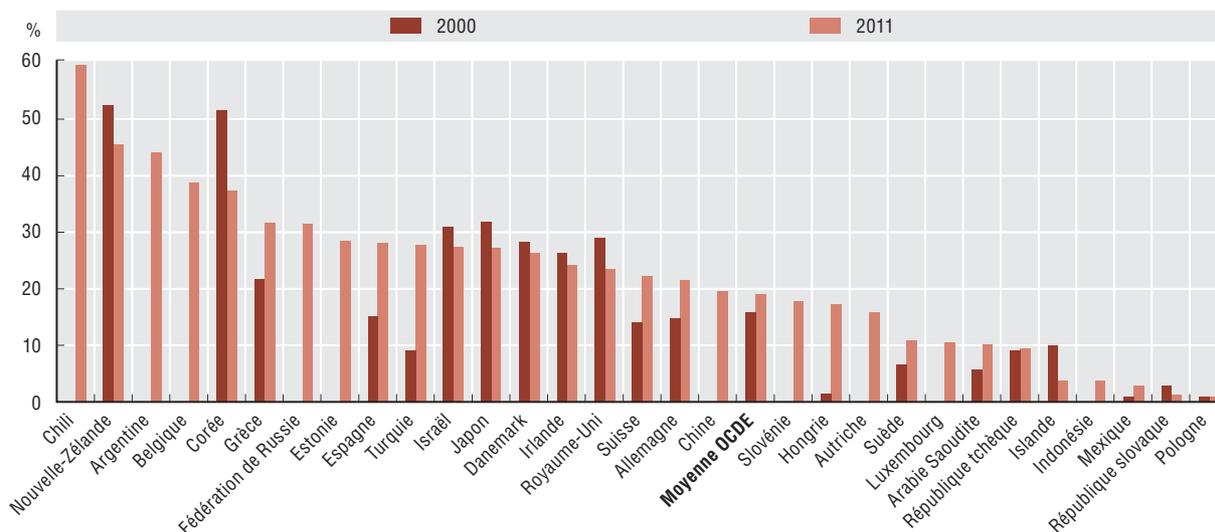
Ce graphique met en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de niveau universitaire. Les taux d'accès ont progressé dans la plupart des pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868464>.

Graphique 2.2. Taux d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant (2000, 2011)

Ce graphique met en évidence le pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant en 2000 et en 2011.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique C3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868464>.

Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?

- Environ 40 % des jeunes adultes dans les pays de l'OCDE arriveront au terme de leurs études universitaires au cours de leur vie, sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme.
- En moyenne, 11 % des jeunes adultes arriveront au terme d'une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie.
- Les étudiants obtiennent leur premier diplôme de l'enseignement supérieur à l'âge de 27 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE ; cet âge varie de 24 ans au Royaume-Uni, à 29 ans, voire davantage, en Finlande, en Islande, en Israël et en Suède.

Description

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures montrent la capacité des pays à doter leur future main-d'œuvre de savoirs et savoir-faire spécialisés de haut niveau. Dans les pays de l'OCDE, il est très motivant de faire des études supérieures, notamment car un diplôme de ce niveau améliore les perspectives de revenu et d'emploi. La structure et l'étendue de l'enseignement supérieur varient beaucoup selon les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement semble dépendre à la fois de l'accessibilité de ces formations, de la flexibilité des parcours et de l'élévation du niveau de qualification demandé sur le marché du travail. L'accroissement des taux de scolarisation et de la qualité de l'enseignement supérieur est vital pour les économies de la connaissance, mais c'est un objectif encore plus difficile à réaliser en temps d'austérité budgétaire.

Résultats

Environ 40 % des jeunes adultes arriveront au terme d'études universitaires au cours de leur vie, en moyenne, dans les 28 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Ce pourcentage est inférieur à 25 % au Chili, au Mexique et en Turquie, mais égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et au Royaume-Uni.

Les femmes sont majoritaires parmi les diplômés de tous les niveaux de l'enseignement supérieur, sauf dans les programmes de recherche de haut niveau. Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime que parmi les jeunes adultes d'aujourd'hui, en moyenne 48 % des femmes et 32 % des hommes dans les pays de l'OCDE arriveront au terme d'études universitaires au cours de leur vie.

En moyenne 1.6 % des jeunes adultes devraient obtenir un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau dans les pays de l'OCDE, contre 1.0 % en 2000. Les taux d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau ont le plus progressé au Danemark, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque et au Royaume-Uni, où ils ont augmenté de 1 point de pourcentage au moins entre 2000 et 2011. En Chine, le taux calculé sur la base des chiffres de 2011 (2.2 %) est supérieur à la moyenne de l'OCDE.

La contribution des étudiants en mobilité internationale est également sensible dans le premier cycle de l'enseignement universitaire. En Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande,

au Royaume-Uni et en Suisse, 10 % au moins des diplômés à l'issue d'une première formation de l'enseignement supérieur sont des étudiants en mobilité internationale.

Tendances

Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux d'obtention d'un diplôme universitaire ont progressé de 20 points de pourcentage, en moyenne, au cours des 16 dernières années, tandis que les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur professionnalisant sont restés stables. Les doctorats ne représentent qu'une petite partie des formations de l'enseignement supérieur, mais le taux d'obtention de ce titre a doublé ces 16 dernières années.

Définitions

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2012 par l'OCDE. Les données concernant l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2012 par l'OCDE.

Les diplômés du supérieur sont ceux qui obtiennent un diplôme universitaire, un diplôme ou titre professionnel ou encore un diplôme de recherche de haut niveau de type doctorat. Le taux net d'obtention d'un diplôme est l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui termineront avec succès des études supérieures au cours de leur vie, dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux d'obtention d'un diplôme, selon le niveau de qualification et le sexe.

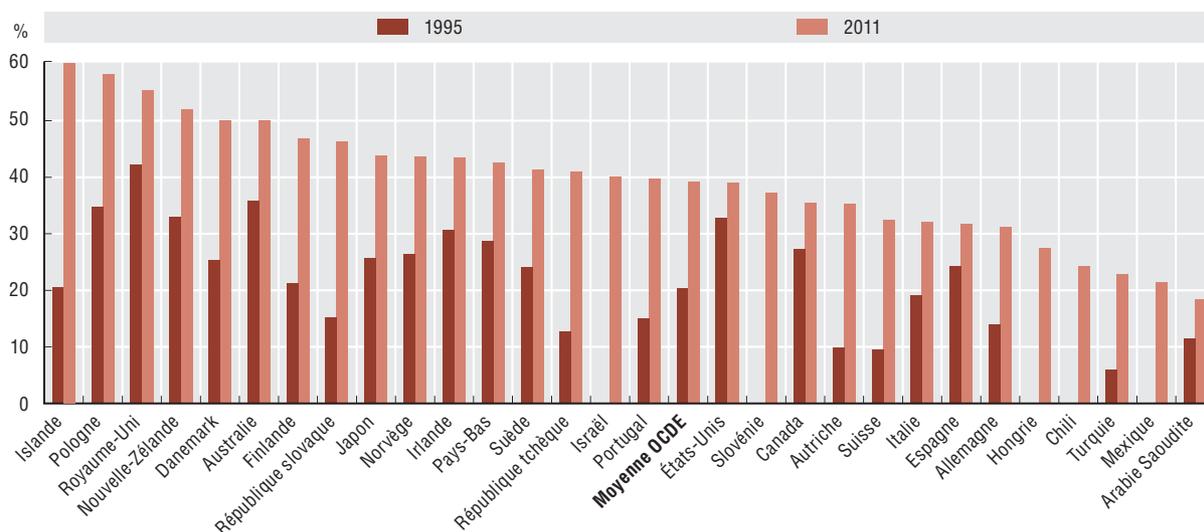
Autres publications de l'OCDE

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

Examens de l'enseignement supérieur de l'OCDE (série d'examens nationaux).

Graphique 2.3. **Taux d'obtention d'un premier diplôme sanctionnant une formation de niveau universitaire (1995, 2011)**

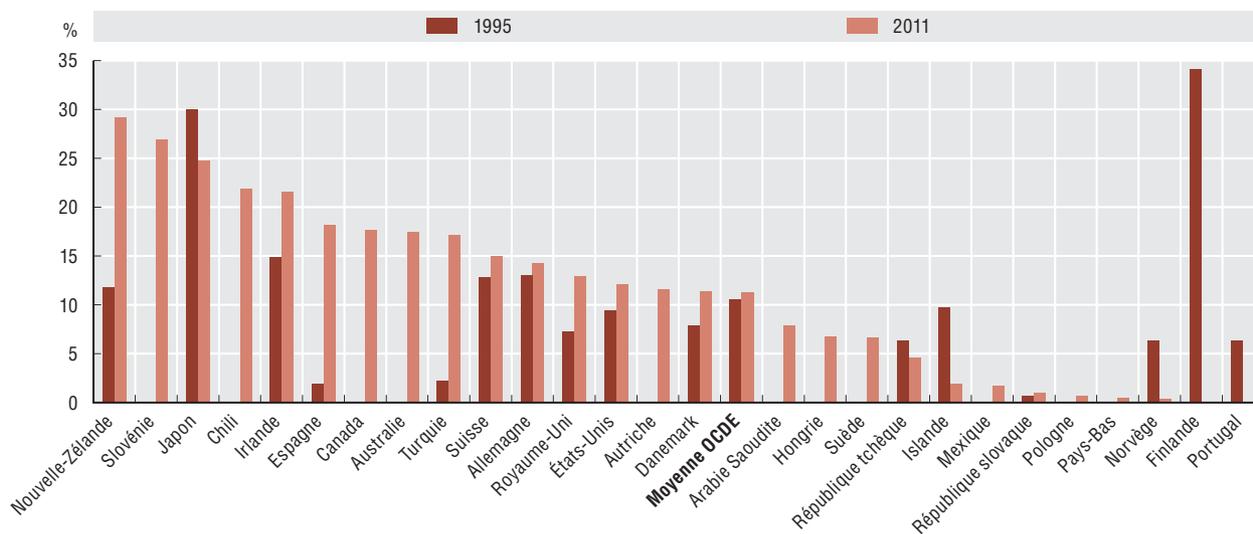
Ce graphique met en évidence la progression du pourcentage de jeunes qui obtiennent pour la première fois un diplôme sanctionnant une formation de niveau universitaire.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique A3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867400>.

Graphique 2.4. **Taux d'obtention d'un premier diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant (1995, 2011)**

Ce graphique met en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui obtiennent pour la première fois un diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique A3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867400>.

Combien de jeunes ne sortent pas diplômés de l'enseignement supérieur ?

- Environ 70 % des étudiants qui entament une première formation supérieure la terminent avec succès, en moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.
- Les femmes qui débutent des études universitaires sont plus susceptibles que les hommes de les terminer : leur taux de réussite est supérieur de 10 points de pourcentage, en moyenne, à celui des hommes.
- Les étudiants sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme s'ils sont scolarisés à temps plein qu'à temps partiel, mais il n'existe pas de corrélation nette entre les taux de réussite et les frais de scolarité.

Description

Le taux de réussite dans l'enseignement supérieur est en quelque sorte un indicateur de l'efficacité des systèmes d'enseignement supérieur, car il montre le nombre d'étudiants qui sortent diplômés parmi ceux qui entreprennent des études à ce niveau. Des taux peu élevés de réussite n'impliquent toutefois pas nécessairement que les systèmes concernés ne sont pas efficaces, dans la mesure où les étudiants peuvent interrompre leurs études pour diverses raisons : ils peuvent se rendre compte qu'ils se sont trompés de domaine d'études ou qu'ils n'ont pas le niveau requis par l'établissement, ou encore trouver un emploi intéressant avant d'avoir terminé leur formation. D'autres encore peuvent, par exemple, découvrir que les formations proposées ne sont pas à la hauteur de leurs attentes ou des besoins du marché du travail, ou estimer qu'elles sont trop longues et qu'ils ne peuvent se permettre d'être inactifs aussi longtemps. Des taux de réussite peu élevés (soit des taux d'abandon élevés) peuvent toutefois aussi indiquer que le système d'éducation ne répond pas aux besoins des étudiants.

Résultats

En moyenne dans les pays de l'OCDE, environ 70 % des étudiants qui entament une première formation supérieure la terminent avec succès, mais les taux de réussite varient selon les pays. Moins de 60 % des étudiants qui entament une première formation supérieure aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède décrochent leur diplôme, un pourcentage qui est supérieur à 75 % en Australie, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France et au Japon.

Les taux moyens de réussite sont légèrement moins élevés dans l'enseignement supérieur professionnalisant (61 %) que dans l'enseignement universitaire, allant de 75 %, voire davantage, en Allemagne, au Japon et en République slovaque, à 18 % aux États-Unis.

Les étudiants sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme s'ils sont scolarisés à temps plein qu'à temps partiel. Les différences de taux de réussite les plus marquées s'observent en Nouvelle-Zélande où, dans l'enseignement universitaire, le taux de réussite des étudiants à temps plein est supérieur de 34 points de pourcentage à celui des étudiants à temps partiel.

Des étudiants peuvent choisir d'interrompre leurs études avant d'obtenir leur diplôme. Dans certains pays, de bons débouchés s'offrent à eux sur le marché du travail après un an d'études seulement. De même, des étudiants plus âgés peuvent aussi entamer une formation supérieure dans l'intention non pas d'obtenir le diplôme sanctionnant, mais de suivre une partie seulement des cours dans le cadre de leur apprentissage tout au long de la vie – c'est le cas par exemple en Nouvelle-Zélande et en Suède.

Il est difficile d'établir une relation probante entre les taux de réussite et les frais de scolarité dans l'enseignement supérieur. Les taux de réussite sont nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE (70 %) en Australie, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où les frais de scolarité sont supérieurs à 1 500 USD. Le Danemark et la Finlande sont des pays où les frais de scolarité sont nuls et où les étudiants bénéficient d'aides publiques généreuses, et ils affichent des taux de réussite supérieurs à 75 %.

Définitions

Les données sur les taux de réussite proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2012. Le taux de réussite correspond au pourcentage de nouveaux inscrits dans un niveau d'enseignement donné qui obtiennent au moins un premier diplôme de ce niveau d'enseignement. Les taux de réussite correspondent au pourcentage de diplômés dans une cohorte donnée de nouveaux inscrits. Le taux d'abandon correspond au pourcentage d'étudiants qui arrêtent leurs études du niveau d'enseignement considéré sans obtenir le premier diplôme qui les sanctionne.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les conséquences de l'abandon des études.
- L'interaction entre taux d'accès, de réussite et d'obtention d'un diplôme.

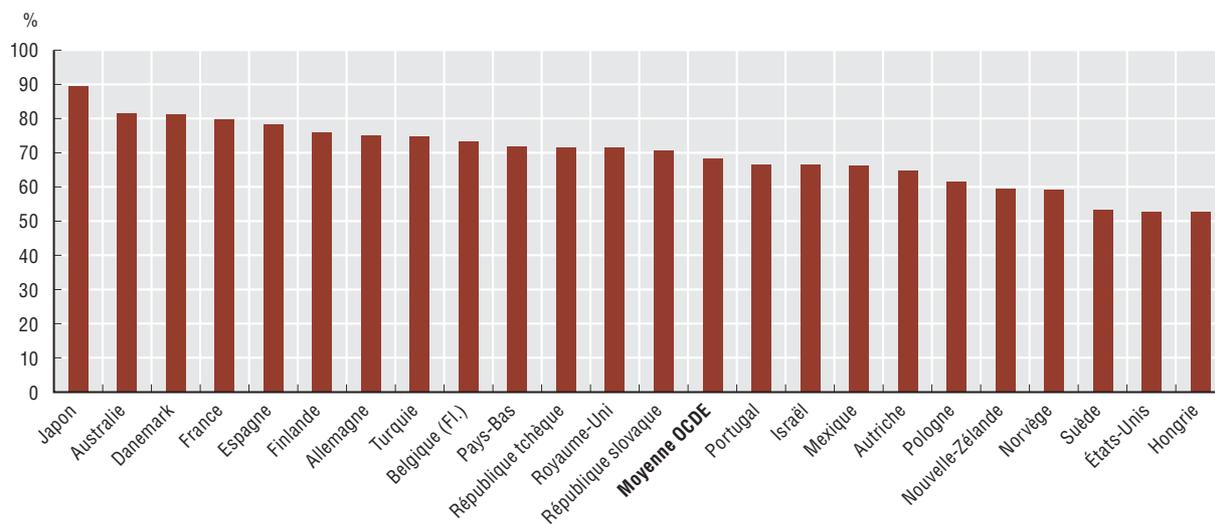
Autres publications de l'OCDE

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

Examens de l'enseignement supérieur de l'OCDE (série d'examens nationaux).

Graphique 2.5. **Taux d'obtention d'un diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur, 2011**

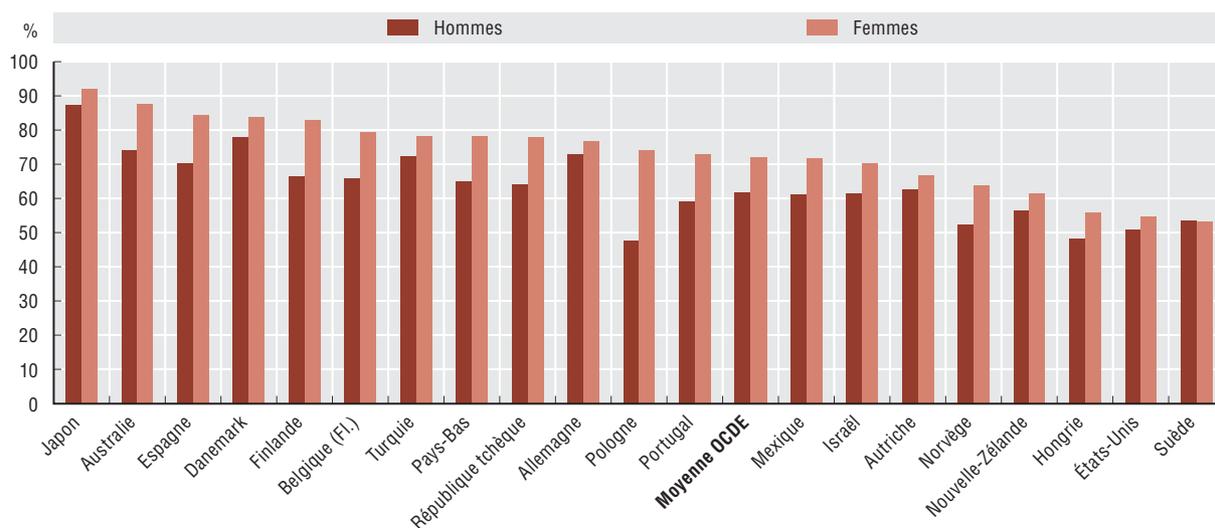
Ce graphique montre le pourcentage de jeunes qui entament une formation de l'enseignement supérieur et qui obtiennent au moins un premier diplôme de ce niveau d'enseignement durant la durée normale de la formation.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867438>.

Graphique 2.6. **Taux d'obtention d'un diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur selon le sexe, 2011**

Ce graphique montre le pourcentage de jeunes qui obtiennent un diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur, selon le sexe.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867438>.

Avec quel succès les jeunes passent-ils des études à la vie active ?

- En 2011, 16 % des individus âgés de 15 à 29 ans étaient non scolarisés et sans emploi, en moyenne dans les pays de l'OCDE ; les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être non scolarisées et sans emploi.
- Le pourcentage d'individus âgés de 15 à 29 ans non scolarisés qui travaillent est passé de 41 % en 2008 à 37 % en 2011 en moyenne dans les pays de l'OCDE.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de 30 % des individus âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient à temps partiel auraient voulu travailler à temps plein.

Description

Cet indicateur illustre la difficulté du passage de la formation à la vie active pour la jeune génération aujourd'hui. En temps de récession économique, des taux de chômage globalement élevés rendent la transition entre études et emploi nettement plus difficile pour les jeunes, dans la mesure où sur le marché du travail, les travailleurs qui disposent d'une certaine expérience professionnelle sont préférés aux débutants. Cet indicateur évalue le nombre d'années pendant lesquelles les jeunes adultes sont susceptibles de faire des études, de travailler ou d'être sans emploi. Pour améliorer la transition entre les études et la vie active quelle que soit la conjoncture économique, les systèmes d'éducation doivent transmettre aux individus les compétences exigées sur le marché du travail et réduire le pourcentage de jeunes adultes non scolarisés et sans emploi.

Résultats

En moyenne, en 2011, dans les pays de l'OCDE, 47 % des 15-29 ans étaient scolarisés. Parmi les 53 % restants, 37 % travaillaient, 7 % étaient au chômage et 9 % étaient inactifs. Les taux de chômage sont particulièrement préoccupants en Espagne (17.0 %) et en Grèce (14.6 %) ; il en va de même pour les taux d'inactivité, qui s'y élèvent respectivement à 7.5 % et 7.1 %.

Dans les pays de l'OCDE, un jeune âgé de 15 ans en 2011 pouvait s'attendre à rester scolarisé, en moyenne, 7.1 ans de plus dans le cadre institutionnel (contre 6.8 ans en 2007). Avant l'âge de 30 ans, ce jeune pouvait espérer travailler pendant 5.6 ans, être au chômage pendant 1 an et être inactif (c'est-à-dire ni scolarisé, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.4 an.

Dans le groupe d'âge des 15-29 ans, les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes d'être inactives. Entre l'âge de 15 et 29 ans, elles seront inactives pendant 1.9 an, contre 0.9 an chez les hommes.

En moyenne, en 2011, dans les pays de l'OCDE, 14 % des individus âgés de 25 à 29 ans qui n'étaient pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire étaient au chômage. Ce pourcentage de chômeurs s'établit à 8 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur, et à 6 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

Tendances

Les efforts des pouvoirs publics pour accroître le niveau de formation de la population ont entraîné une évolution significative des taux de scolarisation au fil du temps. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 41 % des 15-29 ans étaient scolarisés en 2000 ; ce pourcentage a augmenté depuis lors : il s'établissait à 47 % en 2011.

Tandis que le pourcentage de jeunes adultes scolarisés n'a cessé d'augmenter entre 2000 et 2011 dans cette tranche d'âge, le taux d'emploi a régressé fortement à deux reprises durant cette période, la première fois entre 2000 et 2003 (-3.3 points de pourcentage) et la seconde, entre 2008 et 2011 (-3.7 points de pourcentage). Ces deux baisses du taux d'emploi des jeunes adultes se sont produites au moment où ont éclaté ce que l'on a appelé la « bulle Internet » (en 2000-03), puis la « bulle immobilière » (en 2008). Le pourcentage d'individus âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi est resté stable, de l'ordre de 15 %, entre 2000 et 2011.

Définitions

Les données sont recueillies à l'occasion de l'Enquête annuelle de l'OCDE sur la population active, dont la période de référence correspond habituellement au premier trimestre de l'année civile ou qui porte sur la moyenne des trois premiers mois de l'année. Elles ne tiennent donc pas compte du travail saisonnier durant l'été. Pour certains pays européens, les données proviennent de l'Enquête annuelle européenne sur les forces de travail.

Informations sur les données concernant Israël :

<http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C5).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'estimation du nombre d'années passées en formation et hors formation par les jeunes de 15-29 ans, ainsi que l'évolution tendancielle et les variations observées selon le sexe.
- Le passage de la formation à la vie active pour différents groupes d'âge.
- Le travail à temps partiel, subi ou choisi.

Autres publications de l'OCDE

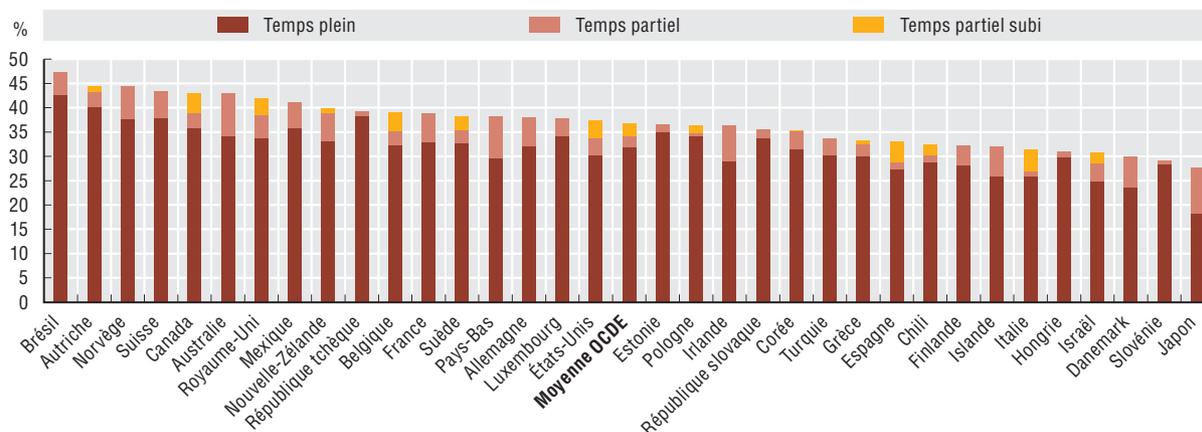
Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure (2012).

2. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET VIE ACTIVE

Avec quel succès les jeunes passent-ils des études à la vie active ?

Graphique 2.7. **Emploi à temps plein et à temps partiel chez les jeunes adultes non scolarisés, 2011**

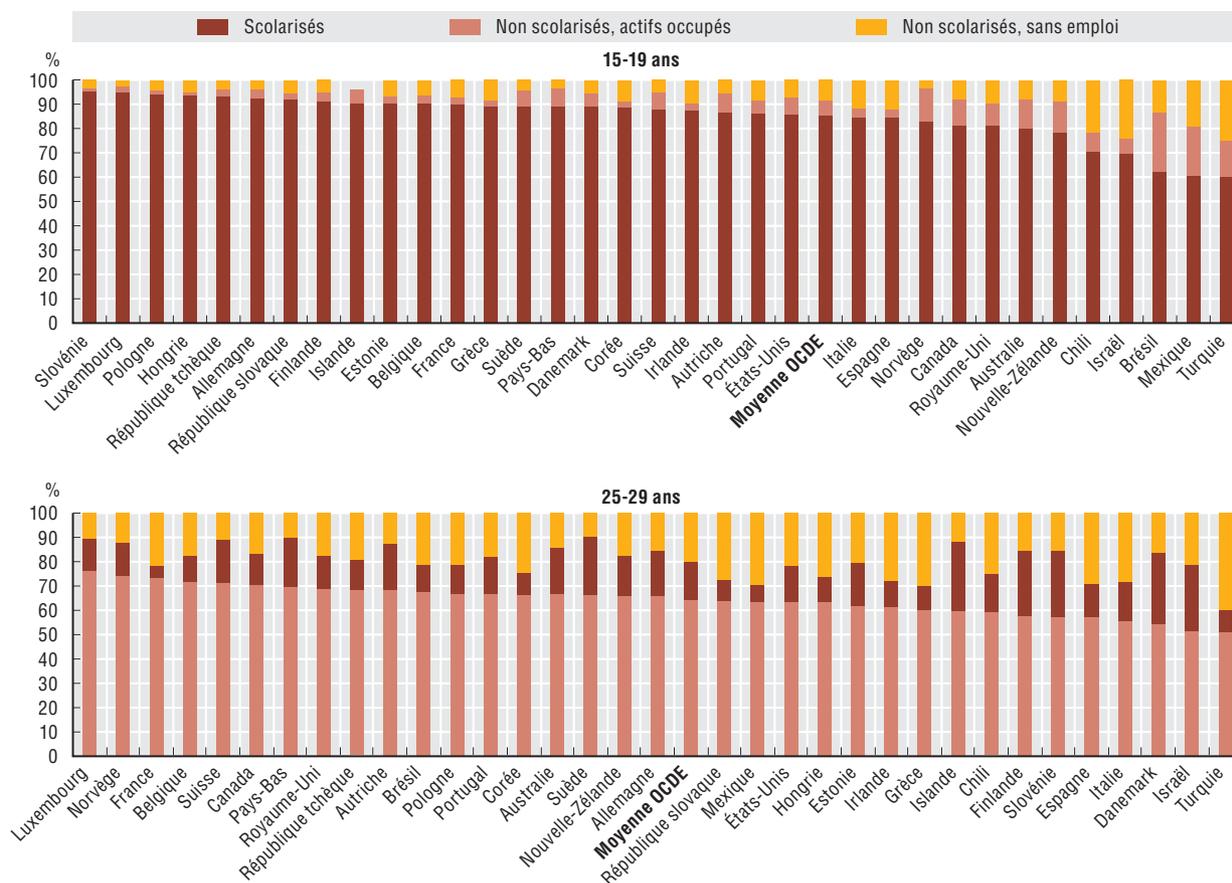
Ce graphique met en évidence la proportion de jeunes de 15-29 ans qui ne sont pas scolarisés et qui occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel, et combien d'entre eux préféreraient occuper un emploi à temps plein.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique C5.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868616>.

Graphique 2.8. **Statut des jeunes adultes au regard de la formation et de l'emploi, 2011**

Ces graphiques montrent la répartition des jeunes adultes selon leur statut, par groupe d'âge. Les jeunes adultes qui quittent l'école pour entrer dans un marché de l'emploi difficile sont plus susceptibles d'être au chômage ou d'être complètement exclus du marché du travail.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, tableau C5.4a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932872359>.

Combien d'étudiants suivent une formation à l'étranger et où vont-ils ?

- Près de 4.3 millions d'étudiants suivent une formation de niveau universitaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. L'Australie, le Royaume-Uni, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Autriche sont, par ordre décroissant, les pays où le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale est le plus élevé.
- Les étudiants asiatiques représentent 53 % de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger. Les effectifs les plus élevés d'étudiants étrangers sont originaires de Chine, de Corée et d'Inde.
- Le nombre d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE représente près du triple du nombre de ressortissants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger.
- L'effectif mondial d'étudiants étrangers se répartit à hauteur de 83 % environ entre les pays du G20 et de 77 % entre les pays de l'OCDE. Ces pourcentages sont restés stables au cours des dix dernières années.

Description

Cet indicateur examine dans quelle mesure les étudiants partent suivre des formations à l'étranger et quelles destinations sont privilégiées. S'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître d'autres sociétés et d'apprendre une langue étrangère et, ce faisant, d'améliorer leurs perspectives professionnelles dans des secteurs où le marché du travail est mondialisé. Au-delà des bénéfices en termes de formation et de liens sociaux, étudier à l'étranger a des conséquences économiques considérables. Pour les pays d'accueil, la venue d'étudiants en mobilité internationale peut non seulement accroître les recettes de l'enseignement supérieur, mais également s'inscrire dans une stratégie plus vaste de recrutement d'immigrants hautement qualifiés.

Résultats

Les pays de l'OCDE accueillent trois étudiants étrangers sur quatre : l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent ensemble plus de 50 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers.

L'Europe représente la première destination pour les étudiants qui suivent une formation de niveau supérieur dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants ; elle accueille 48 % de ces étudiants, suivie par l'Amérique du Nord, qui accueille 21 % de l'ensemble des étudiants en mobilité internationale. Depuis 2000, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a triplé en Océanie, même si la région accueille moins de 10 % de tous les étudiants étrangers. D'autres régions, telles que l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie, affichent aussi un nombre croissant d'étudiants en mobilité internationale, signe que l'internationalisation de l'enseignement supérieur gagne de plus en plus de pays.

Les étudiants en mobilité internationale originaires des pays de l'OCDE viennent principalement d'Allemagne, du Canada, de Corée, des États-Unis, de France, d'Italie, du Japon, de République slovaque et de Turquie. Dans les 21 pays européens

qui sont membres de l'OCDE, on compte 2.7 étudiants étrangers par ressortissant européen en formation à l'étranger.

Les étudiants en mobilité internationale représentent 10 % au moins de l'effectif de l'enseignement supérieur en Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse. Ils représentent également plus de 30 % de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse.

Tendances

Au cours des trois dernières décennies, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a augmenté très sensiblement, passant de 0.8 million à l'échelle mondiale en 1975 à 4.3 millions en 2011, soit une multiplication par plus de cinq.

Entre 2000 et 2011, l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger a plus que doublé, avec un taux de croissance de près de 7 % par an, en moyenne. Dans les pays de l'OCDE, l'effectif d'étudiants étrangers suivant une formation de l'enseignement supérieur a reflété la tendance mondiale.

Définitions

Les données se rapportent à l'année académique 2010-11, sauf mention contraire, et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2012 par l'OCDE. Des données communiquées par l'Institut de statistique de l'UNESCO sont également incluses ; pour ces dernières, l'année de référence est 2010. Les étudiants sont dits « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour aller étudier dans un autre pays. Les étudiants sont dits « étrangers » s'ils ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils étudient. Cette dernière catégorie prend en compte certains étudiants qui sont des résidents permanents, bien que non citoyens, des pays dans lesquels ils suivent leurs études (par exemple des jeunes gens venant de familles immigrantes).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

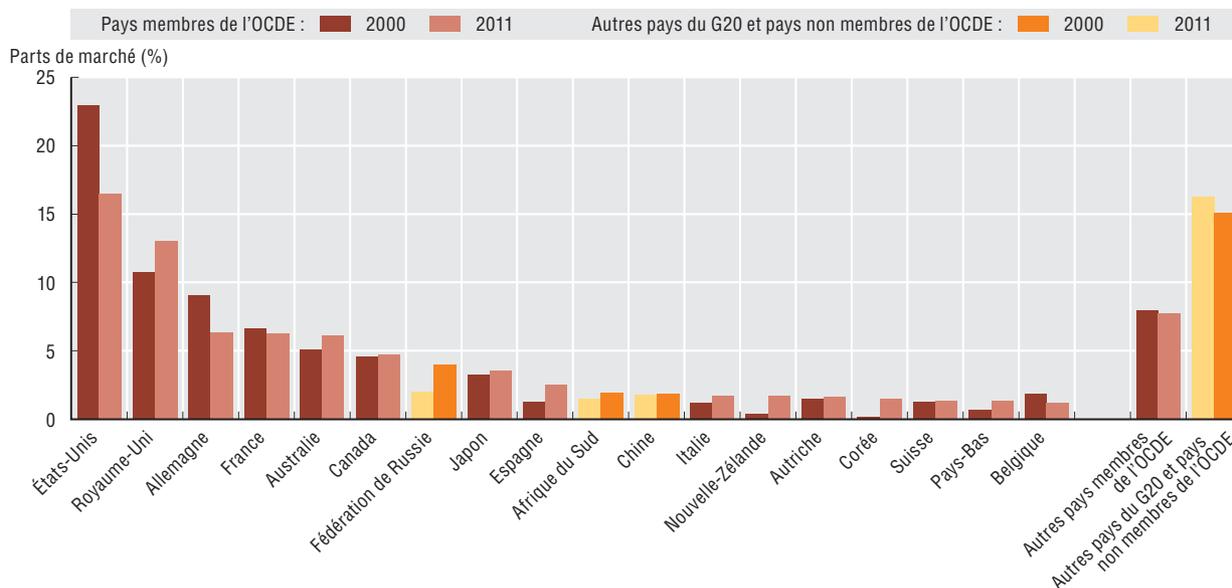
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La répartition des étudiants par pays d'origine et d'accueil.
- L'évolution des effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger.

Graphique 2.9. **Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2011)**

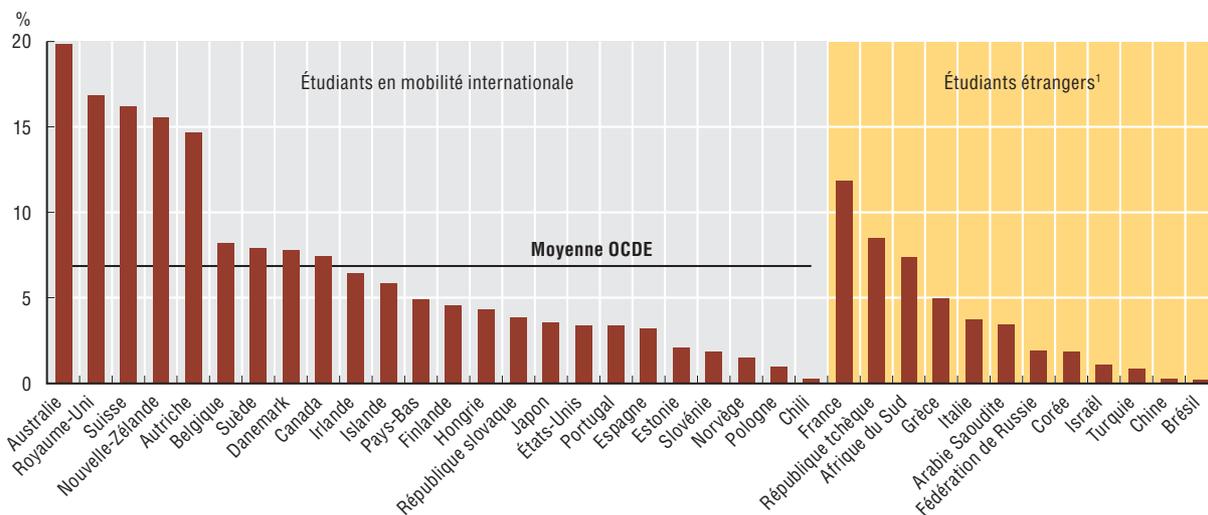
Ce graphique met en évidence la répartition des étudiants étrangers et des étudiants en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement supérieur à l'étranger, par pays d'accueil.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique C4.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868559>.

Graphique 2.10. **Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement supérieur, 2011**

Ce graphique met en évidence le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement supérieur dans chaque pays.



1. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le graphique.

Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique C4.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868578>.





3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Quels facteurs incitent à investir dans l'éducation ?

Quel est l'impact de l'éducation sur la santé ?

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

- Les revenus des personnes ont tendance à augmenter avec leur niveau de formation dans tous les pays de l'OCDE.
- Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent plus de 1.5 fois de plus, en moyenne, que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur.
- Dans les pays de l'OCDE, le différentiel salarial entre les travailleurs plus jeunes et plus âgés augmente, en moyenne, avec le niveau de formation, en faveur des travailleurs plus âgés et plus instruits.
- L'écart de revenus entre les sexes persiste, quel que soit le niveau de formation. Dans les pays de l'OCDE, l'écart de revenus le plus important entre hommes et femmes s'observe chez les diplômés de l'enseignement supérieur : les femmes diplômées de l'enseignement supérieur ne gagnent que 72 % de ce que les hommes gagnent à niveau de formation égal.

Description

Cet indicateur étudie les revenus du travail relatifs des travailleurs selon leur niveau de formation. Dans l'ensemble, l'élévation du niveau de compétence entraîne une amélioration des débouchés sur le marché de l'emploi et une augmentation des revenus. La variation des revenus du travail avant impôts entre les niveaux de formation est un indicateur probant de l'offre et de la demande d'éducation. Combinées aux données sur l'évolution des revenus du travail au fil du temps, ces différences montrent bien dans quelle mesure les systèmes d'éducation sont ou non en adéquation avec la demande sur le marché du travail.

Résultats

Les données révèlent une forte corrélation entre le niveau de formation et les revenus professionnels moyens. Les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent plus de deux fois plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur au Brésil, au Chili et en Hongrie. À l'autre extrémité, les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent beaucoup moins que les personnes plus instruites dans tous les pays. Au Brésil, aux États-Unis et en Grèce, les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent moins de 65 % de ce que gagnent les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur.

L'élévation du niveau de formation n'a que peu d'impact sur l'écart salarial entre hommes et femmes. Cet écart est plus faible pour les femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures et plus important pour les diplômées de l'enseignement supérieur. Le salaire des diplômées de l'enseignement supérieur représente au moins 75 % de celui des hommes diplômés du même niveau d'enseignement dans seulement six pays : l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la Nouvelle-Zélande et la Slovaquie. Au Brésil, au Chili et en Estonie, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur gagnent au plus 65 % des revenus des hommes qui ont le même niveau de formation.

L'avantage salarial de l'élévation du niveau de formation augmente avec l'âge. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, les revenus relatifs sont plus élevés chez les individus âgés de 55 à 64 ans que pour tous les groupes d'âge confondus (de 25 à 64 ans). Le différentiel salarial entre les deux groupes atteint

près de 16 points de pourcentage, en moyenne. Le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, quant à lui, augmente avec l'âge dans tous les pays sauf en Allemagne, en Australie, au Danemark, en Estonie, en Finlande, au Luxembourg, en Norvège, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède.

Parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'atténue avec l'âge. À ce niveau de formation, les femmes peuvent espérer gagner 79 % de ce que gagnent les hommes dans le groupe d'âge des 55-64 ans.

Tendances

Entre 2000 et 2011, les revenus relatifs du travail des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont diminué dans la plupart des pays de l'OCDE, excepté en Allemagne, en Hongrie et en Suisse. Par ailleurs, durant la même période, dans la plupart des pays de l'OCDE, notamment en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Hongrie et en Suisse, les revenus relatifs des diplômés de l'enseignement supérieur ont progressé. Ces différences donnent à penser que la demande de jeunes professionnels diplômés de l'enseignement supérieur a progressé au même rythme que l'offre croissante de diplômés des établissements d'enseignement supérieur dans la plus part des pays de l'OCDE – et que les individus moins instruits sont plus vulnérables aujourd'hui.

Définitions

Les données relatives aux revenus du travail diffèrent d'un pays à l'autre pour de multiples raisons et notamment parce qu'elles peuvent être collectées sur une base annuelle, mensuelle ou hebdomadaire. Ces chiffres doivent donc être interprétés avec prudence. Dans certains pays, les revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein toute l'année proviennent des statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC), qui se basent sur une approche spécifique pour définir le travail à temps plein.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A6).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'évolution des revenus du travail relatifs des individus.
- Les écarts de revenu selon le sexe et l'âge.
- Les écarts dans la répartition des revenus en fonction du niveau de formation.

Autres publications de l'OCDE

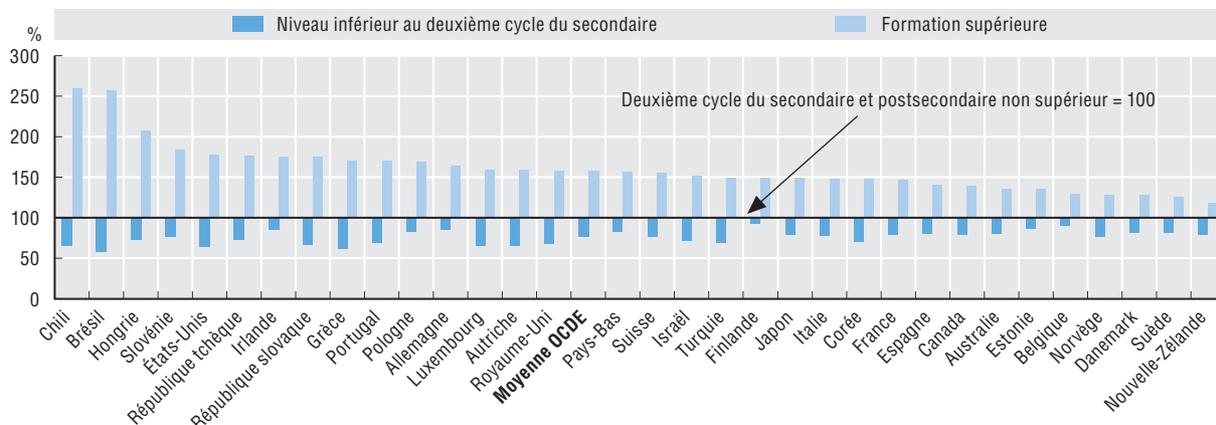
Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure (2012).

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

Graphique 3.1. Revenus du travail relatifs selon le niveau de formation, 2011

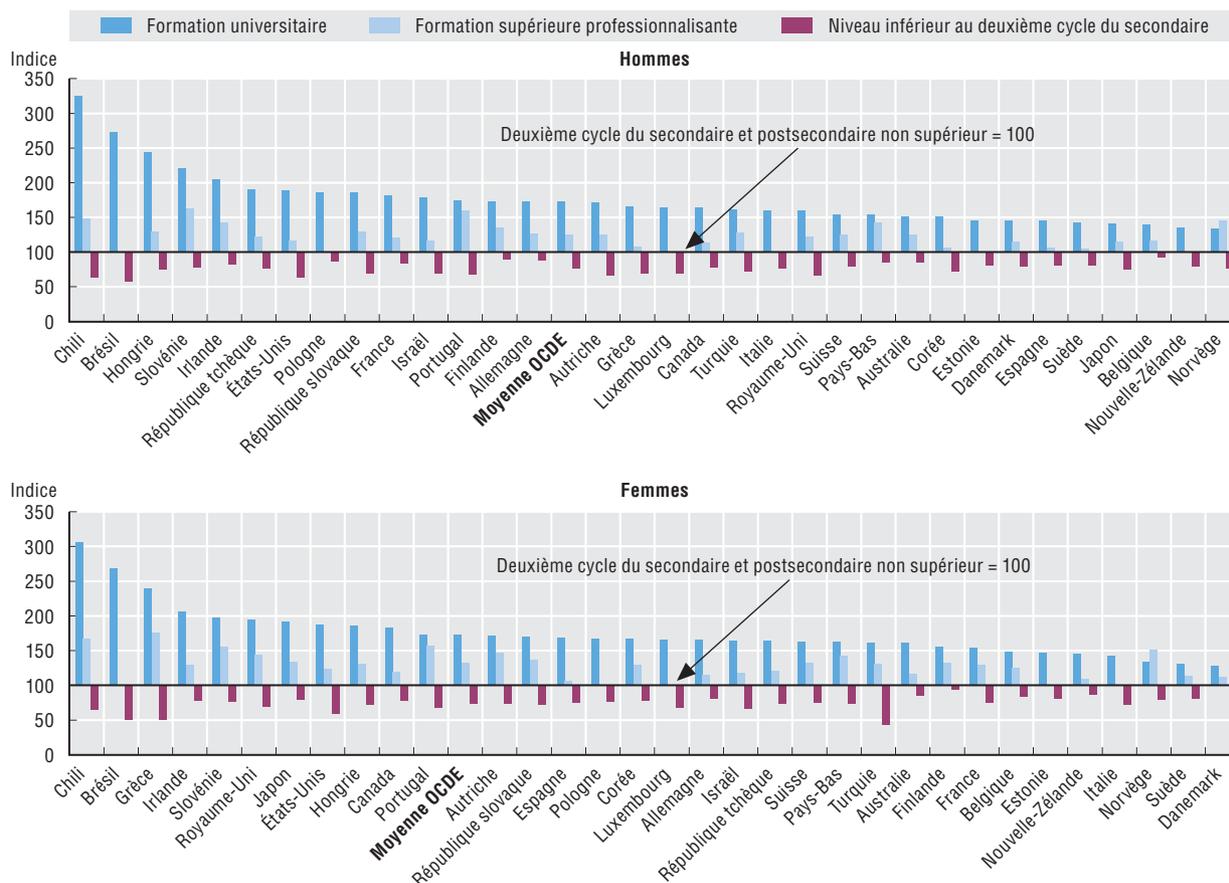
Ce graphique compare les salaires des 25-64 ans en fonction du niveau de formation, en utilisant comme base de comparaison les revenus des diplômés du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur (ligne correspondant au chiffre 100 dans la partie gauche du graphique).



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A6.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867571>.

Graphique 3.2. Revenus du travail relatifs selon le niveau de formation et le sexe, 2011

Ces graphiques comparent les revenus des hommes et des femmes âgés de 25 à 64 ans selon le niveau de formation, en utilisant comme base de comparaison les revenus des diplômés du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur (ligne correspondant au chiffre 100 dans la partie gauche du graphique).



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A6.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867590>.

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

- Dans les pays de l'OCDE, les taux d'emploi sont plus élevés chez les diplômés de l'enseignement supérieur, qui sont aussi les plus susceptibles de travailler à temps plein.
- Les taux de chômage sont près de trois fois plus élevés chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (13 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE) que chez les diplômés de l'enseignement supérieur (5 %).
- Les individus qui sont au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler que ceux qui ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement.
- Les taux d'emploi des hommes sont en général plus élevés que ceux des femmes, mais les différences de taux d'emploi entre les sexes sont plus ténues chez les diplômés de l'enseignement supérieur et plus marquées chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Description

Cet indicateur porte sur les liens existant entre le niveau de formation et le taux d'emploi. Pour poursuivre leur développement, les économies et les marchés du travail des pays de l'OCDE sont tributaires d'une offre suffisante de travailleurs qualifiés. Les données relatives aux taux d'emploi et de chômage fournissent par conséquent aux décideurs politiques des informations importantes pour savoir dans quelle mesure l'offre de compétences sur le marché du travail concorde avec la demande. Ces données pourraient aider les gouvernements à mieux appréhender les possibles évolutions économiques dans les années à venir, et donc, les éclairer sur la politique de l'éducation à mener pour que les élèves d'aujourd'hui soient mieux préparés pour exercer les emplois de demain.

Résultats

La formation a un impact considérable sur les perspectives d'emploi. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 80 % des diplômés de l'enseignement supérieur travaillent. La moyenne de l'OCDE chute à près de 70 % pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur et à un peu moins de 60 % pour les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La probabilité de travailler à temps plein augmente également avec le niveau de formation. Le pourcentage d'individus qui travaillent à temps plein est de l'ordre de 64 % chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais s'établit à 75 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

Les différences de taux d'emploi entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire sont particulièrement marquées en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Slovaquie où elles atteignent ou dépassent les 40 points de pourcentage. Dans tous les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des femmes est bien inférieur à celui des hommes pour tous les niveaux de formation : seuls 65 % des femmes travaillent, contre 80 % des hommes. Bien que l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes se comble avec l'élévation du niveau de formation, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement supérieur reste nettement inférieur à celui des hommes à niveau égal de formation – en dépit du fait que dans les pays de

l'OCDE, selon les chiffres de 2011, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est légèrement plus élevé chez les femmes (33 %) que chez les hommes (30 %).

Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler (76 %) que ceux qui ont suivi la filière générale (70 %). Ils sont aussi moins susceptibles d'être au chômage (7.4 %) que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale (8.4 %).

Tendances

Dans l'ensemble, l'éducation est une bonne protection contre le chômage, même en temps de crise économique. Ces 15 dernières années, les taux d'emploi des hommes et des femmes diplômés de l'enseignement supérieur sont restés supérieurs à ceux des individus dont le niveau de formation est inférieur. À l'inverse, les taux de chômage étaient plus élevés chez les hommes et les femmes moins instruits que chez les diplômés de l'enseignement supérieur. La crise économique n'a fait que creuser ces écarts et ce sont les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur qui ont été les plus touchés par le chômage. Entre 2008 et 2011, leur taux de chômage a augmenté de près de 4 points de pourcentage, passant de 8.8 % à 12.6 %.

Définitions

Le taux d'emploi est le pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler. Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active civile. Par chômeurs, on entend les personnes sans travail mais qui sont disponibles pour travailler et qui recherchent activement un emploi durant la semaine de référence des enquêtes. Les actifs occupés sont ceux qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins, moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi mais étaient temporairement absents de leur travail (pour raison de maladie, de congé ou de grève).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A5).

Parmi les domaines couverts figurent :

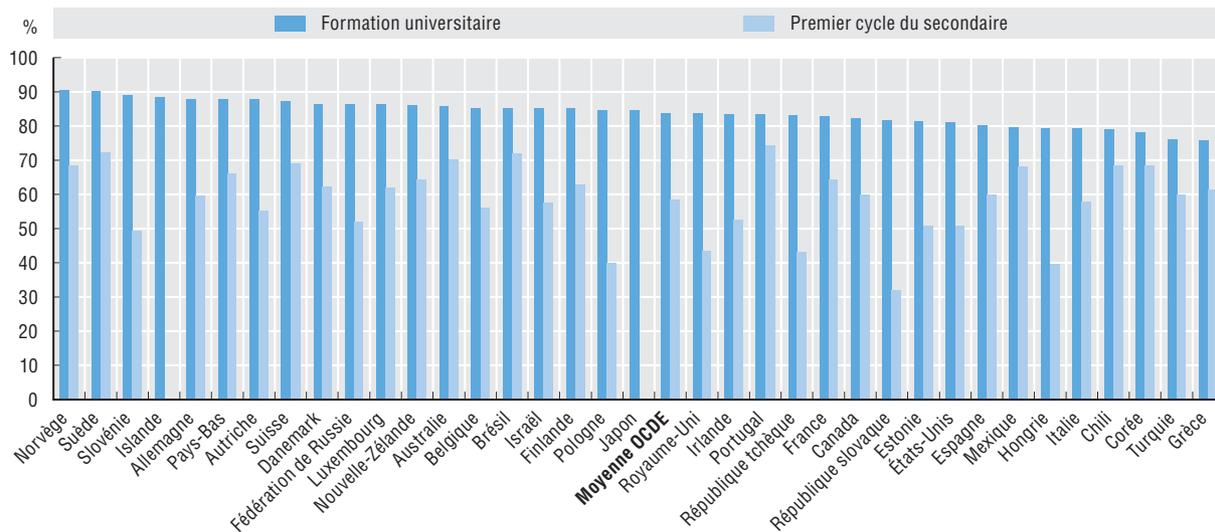
- L'évolution des taux d'emploi et de chômage, selon le sexe et le niveau de formation.
- Les taux d'emploi des individus diplômés en filière professionnelle et des individus diplômés en filière générale.
- Le travail à temps partiel et le travail à temps partiel subi.

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Graphique 3.3. Taux d'emploi des 25-64 ans selon le niveau de formation, 2011

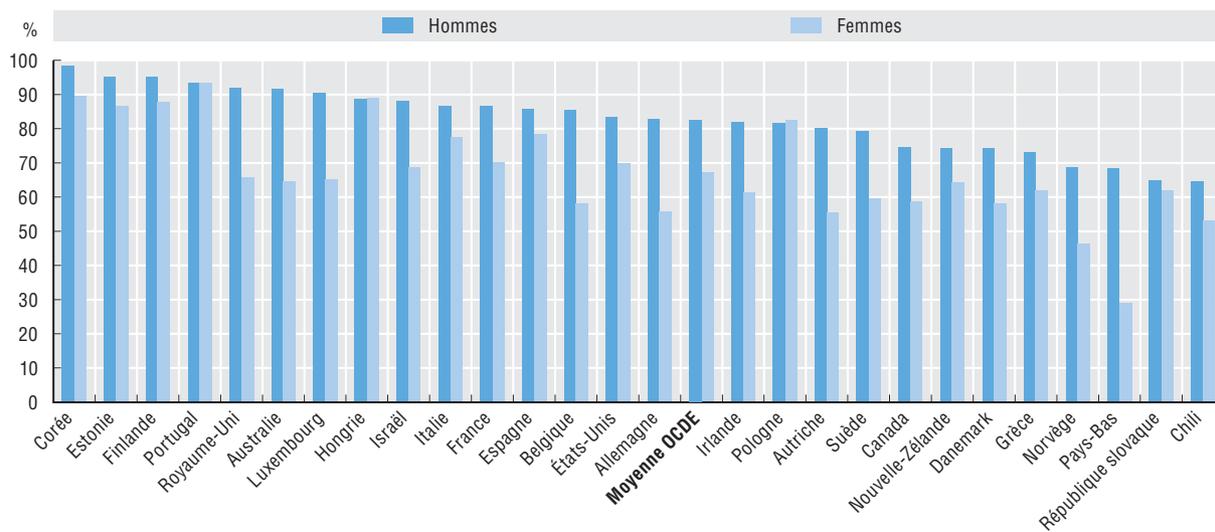
Ce graphique montre les différences de taux d'emploi selon le niveau de formation.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A5.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867495>.

Graphique 3.4. Taux d'emploi des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe, 2011

Ce graphique montre les différences de taux d'emploi à temps plein entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, tableau A5.6, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932869832>.

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels facteurs incitent à investir dans l'éducation ?

- Les individus investissent environ 55 000 USD, en moyenne, pour obtenir un diplôme de fin d'études supérieures ; un homme qui investit dans une formation supérieure peut espérer en retirer au cours de sa vie un avantage net de 330 000 USD, et une femme un avantage net de 240 000 USD.
- L'éducation est un bon placement, non seulement pour les individus, mais également pour la société, qui y gagne aussi avec l'accroissement des recettes fiscales et des cotisations sociales.
- Dans les pays de l'OCDE, le rendement public net de l'investissement dans une formation supérieure dépasse les 100 000 USD chez les hommes – soit près du triple de l'investissement public dans cette formation – et est de l'ordre de 60 000 USD chez les femmes.

Description

L'élévation du niveau de formation bénéficie aux individus et à la société, non seulement sur le plan financier, mais aussi grâce au bien-être qui y est associé. Les efforts consentis pour poursuivre ses études au-delà du cursus obligatoire peuvent être envisagés comme un investissement pouvant générer des avantages, notamment des retombées financières à plus long terme. La société bénéficie également de l'élévation du niveau de formation au travers de la réduction des dépenses publiques au titre des programmes d'aide sociale et de l'accroissement de ses recettes fiscales dès l'entrée des individus dans la vie active.

Résultats

Les avantages salariaux sont plus importants pour les individus ayant les niveaux de formation les plus élevés. L'avantage salarial brut associé à un niveau de formation égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement postsecondaire non supérieur, par comparaison avec un niveau de formation inférieur, est particulièrement élevé en Autriche, aux États-Unis et en Norvège. Il représente au moins 250 000 USD chez les hommes et 150 000 USD chez les femmes.

L'avantage salarial brut associé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures, par comparaison avec l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures, représente 330 000 USD chez les hommes et 240 000 USD chez les femmes dans les pays de l'OCDE.

Dans les pays de l'OCDE, les individus investissent, en moyenne, un montant de l'ordre de 55 000 USD pour obtenir un diplôme de fin d'études supérieures. Compte tenu des coûts directs (tels que le paiement de droits de scolarité) et indirects (tels que la non perception d'un salaire potentiel pendant la durée des études), leur investissement moyen est supérieur à 100 000 USD aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

À quelques exceptions près, ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur qui peuvent s'attendre aux rendements nets les plus élevés. Le Danemark et la Suède sont les seuls pays où le diplôme de fin d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures procure, tant aux hommes qu'aux femmes, un rendement supérieur à celui d'un diplôme de fin d'études

supérieures. Le rendement privé net de l'obtention d'un diplôme de fins d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures est plus élevé que celui de l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures chez les hommes en Corée et en Norvège, et chez les femmes en Nouvelle-Zélande.

En moyenne, dans les 28 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le rendement public de l'investissement dans l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures est de l'ordre de 38 000 USD chez les hommes et de 22 000 USD chez les femmes. Le rendement public de cet investissement est deux fois plus élevé que son coût public, tant chez les hommes que chez les femmes. Au Royaume-Uni, ce rendement public est six fois plus élevé que le coût public chez les hommes à ce niveau de formation, et huit fois plus élevé chez les femmes.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les pouvoirs publics investissent 39 000 USD de plus dans la formation des individus dans l'enseignement supérieur que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement postsecondaire non supérieur. Cet investissement public dans l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est le plus élevé en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède.

Définitions

Les retombées économiques de la formation sont mesurées par la valeur actuelle nette. Dans le calcul de la valeur actuelle nette privée (VANP), les coûts privés de l'investissement comprennent le manque à gagner après impôt, ajusté de la probabilité de trouver un emploi (dérivée du taux d'emploi) et les coûts directs de l'éducation. Les coûts publics comprennent le manque à gagner fiscal pendant les années d'études (impôt sur le revenu et cotisations sociales) et les dépenses publiques.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, une explication détaillée des sources et des méthodes ainsi qu'une explication technique du calcul de la VANP sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A7).

Parmi les domaines couverts figurent :

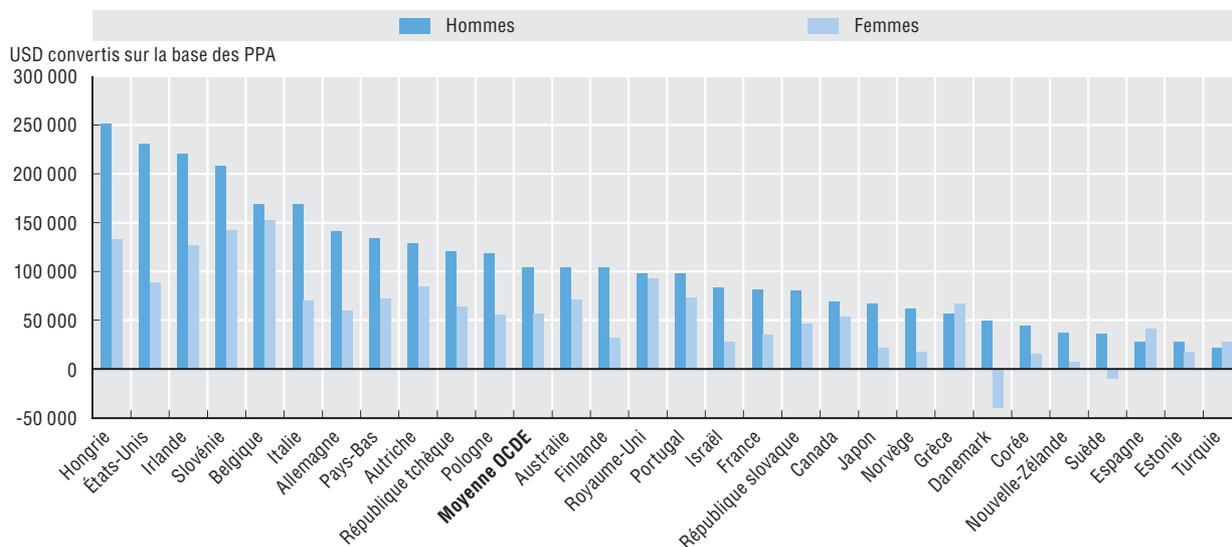
- Les coûts et les bénéfices privés de l'éducation, selon le niveau de formation et le sexe.
- Les coûts et les bénéfices publics de l'éducation, selon le niveau de formation et le sexe.

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels facteurs incitent à investir dans l'éducation ?

Graphique 3.5. Rendement public de l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures, selon le sexe, 2009

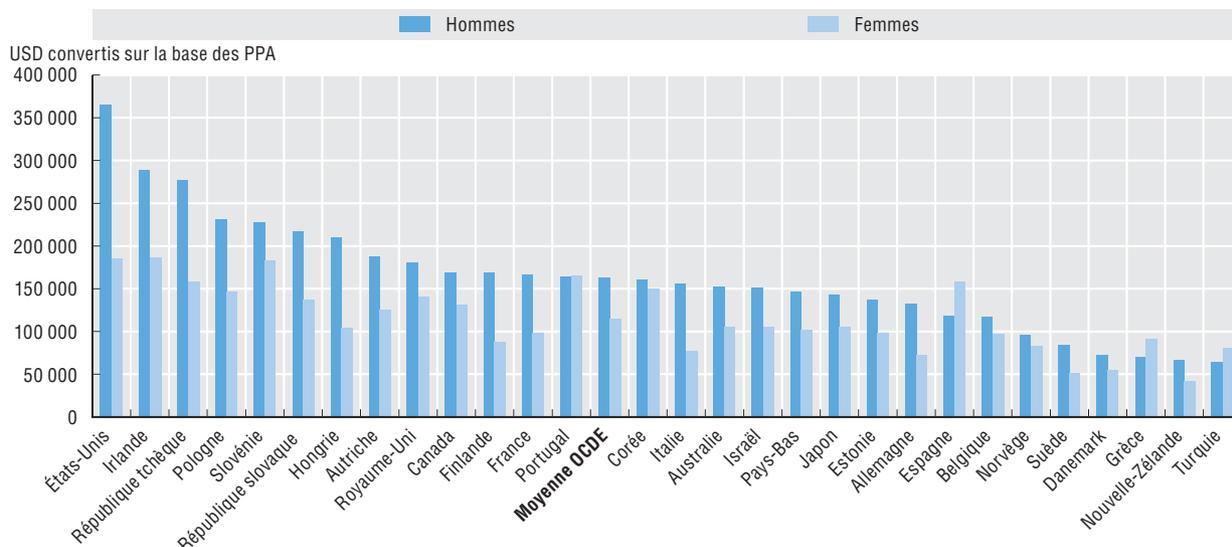
Ce graphique met en évidence la différence entre les bénéfices publics (augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales et la diminution des transferts sociaux, entre autres) et les coûts publics (dépenses directes et manque à gagner fiscal) chez les hommes et les femmes ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieures lors de la formation initiale, par comparaison avec un diplôme du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, tableaux A7.4a et A7.4b, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932870212> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932870231>.

Graphique 3.6. Rendement privé de l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures, selon le sexe, 2009

Ce graphique met en évidence la différence entre les bénéfices privés (revenus plus importants au cours de la vie) et les coûts privés (droits de scolarité et manque à gagner) chez les hommes et les femmes ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieures lors de la formation initiale.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, tableaux A7.3a et A7.3b, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932870174> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932870193>.

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact de l'éducation sur la santé ?

- Les adultes diplômés de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles d'avoir une meilleure espérance de vie.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les adultes diplômés de l'enseignement supérieur sont deux fois moins susceptibles d'être obèses que les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- La probabilité de fumer chez les adultes diplômés de l'enseignement supérieur est inférieure de 16 points de pourcentage à celle des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE.

Description

La santé reste une préoccupation majeure des responsables politiques dans les pays de l'OCDE, malgré l'allongement rapide de l'espérance de vie au cours de ces dernières décennies. La nature des problèmes de santé a sensiblement évolué, avec la forte augmentation de l'incidence de maladies chroniques invalidantes et la dégradation des comportements dans le domaine de l'alimentation, de l'exercice physique et de la consommation d'alcool. Cet indicateur analyse la relation entre le niveau de formation et deux indicateurs de la santé : l'obésité et le tabagisme. L'éducation peut avoir un impact sur l'incidence de l'obésité et du tabagisme, dans la mesure où l'enfance et l'adolescence sont des moments importants pour amener les individus à adopter des comportements et des styles de vie sains.

Résultats

L'éducation a un impact positif sur la santé. En moyenne, dans les 15 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, l'espérance de vie d'un homme âgé de 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur est supérieure de huit ans à celle d'un homme du même âge qui ne serait pas diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Ceci s'explique en partie par l'adoption d'un style de vie plus sain. Les adultes les plus instruits sont en effet moins touchés par le tabagisme et l'obésité, deux sources de préoccupation majeures en matière de santé. L'obésité a atteint des proportions épidémiques, selon l'Organisation mondiale de la Santé. Elle est associée à de graves maladies chroniques et au handicap ; elle entraîne une dégradation de la qualité de vie et une réduction de l'espérance de vie. Elle a également un impact sur la santé mentale et la vie sociale. Dans le même temps, le tabagisme reste à l'origine du décès d'environ 10 % des adultes dans le monde et constitue la cause principale des troubles cardiovasculaires et du cancer, bien que les taux de tabagisme aient diminué de 20 %, en moyenne, au cours des dix dernières années.

Environ 19 % des adultes sont obèses, en moyenne dans les 24 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. L'incidence de l'obésité est particulièrement élevée parmi les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (25 %) et relativement faible parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (13 %).

La réduction de l'incidence de l'obésité selon le niveau de formation est plus importante chez les femmes que chez les hommes. On observe une différence de 16 points de pourcentage entre les taux d'obésité des femmes diplômées de l'ensei-

gnement supérieur et celles dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit plus du double des 7 points de pourcentage observés chez les hommes.

Plus le niveau de formation est élevé, moins la probabilité de fumer est importante. Environ 30 % des adultes fument au quotidien dans les 23 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. L'incidence du tabagisme quotidien est particulièrement élevée chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (37 %) et peu élevée chez les individus diplômés de l'enseignement supérieur (21 %).

La réduction de l'incidence du tabagisme qui s'observe en fonction du niveau de formation est nettement plus importante chez les hommes que chez les femmes : on observe une différence de 20 points de pourcentage pour les hommes, comparée à 13 points de pourcentage pour les femmes. Cette réduction est également plus importante dans certains pays d'Europe centrale et dans des pays à dominante anglophone que dans d'autres pays de l'OCDE.

La corrélation entre le niveau de formation et des indicateurs de la santé (l'obésité et le tabagisme quotidien) reste forte même après contrôle des différences de sexe, d'âge et de revenus.

Définitions

Cet indicateur est basé sur les travaux de recherche entrepris conjointement par le Réseau LSO (Labour Market, Economic and Social Outcomes of Learning) de l'INES et le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE. Le cadre conceptuel des indicateurs a été élaboré dans le cadre du projet « Les retombées sociales de l'éducation » du CERI (OCDE, 2007 et 2010), et leurs stratégies empiriques, par le Réseau LSO de l'INES. Les données de tous les pays proviennent des déclarations des personnes interrogées durant des enquêtes.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A8).

Parmi les domaines couverts figurent :

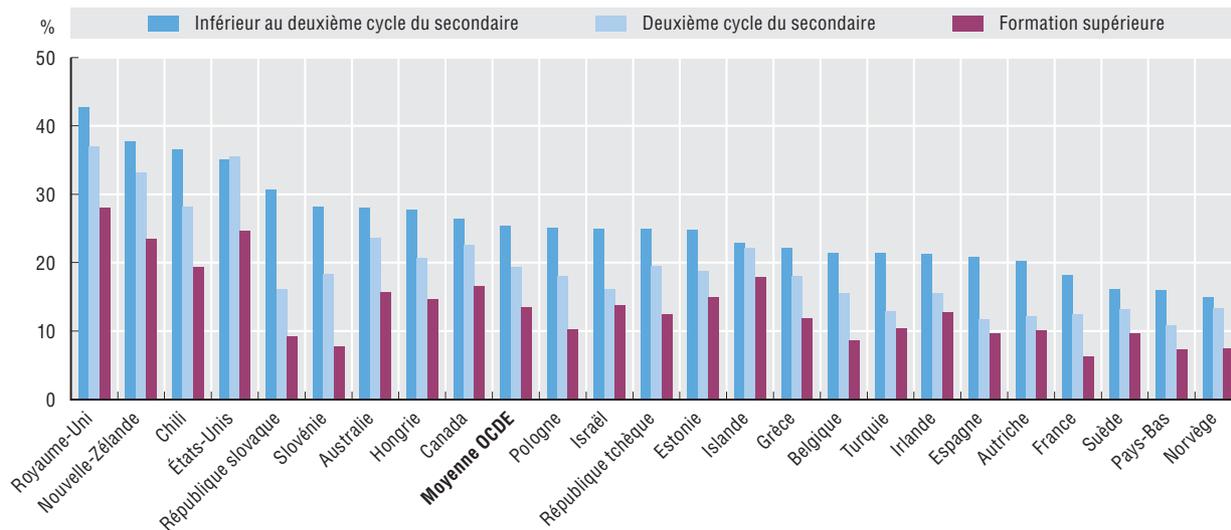
- La relation entre niveau de formation et taux d'obésité.
- La relation entre niveau de formation et taux de tabagisme.

Autres publications de l'OCDE

L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale (2010).

Graphique 3.7. Taux d'obésité chez les adultes selon le niveau de formation, 2011

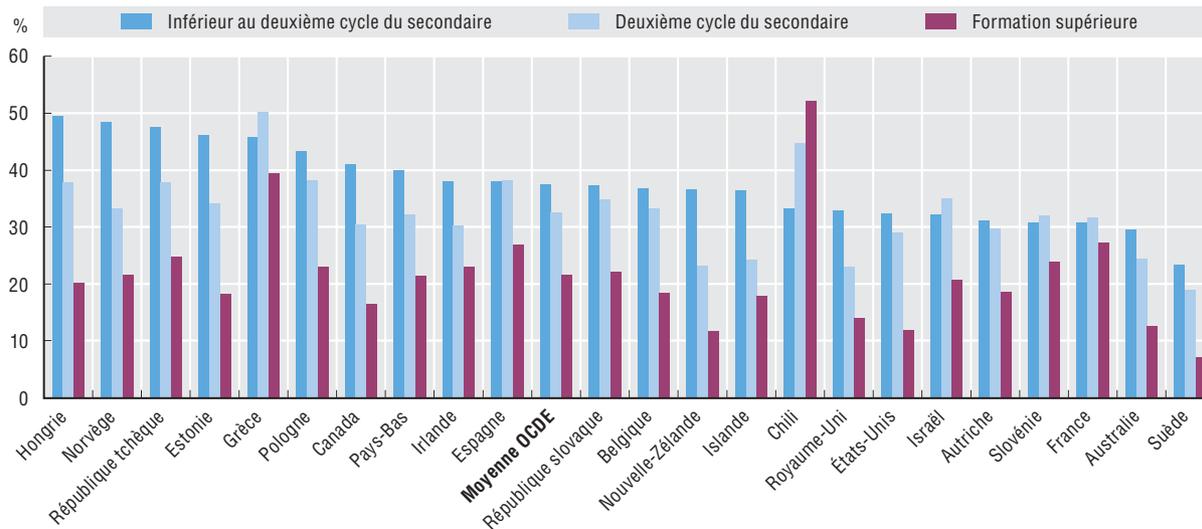
Ce graphique montre le pourcentage d'adultes obèses, selon le niveau de formation.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A8.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867723>.

Graphique 3.8. Taux de tabagisme chez les adultes selon le niveau de formation, 2011

Ce graphique montre le pourcentage d'adultes qui fument, selon le niveau de formation.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A8.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867742>.





4. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ?

Quel est le rôle des dépenses privées ?

Quel est le montant des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ?

Quel est le coût salarial des enseignants ?

4. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?

- Les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 9 313 USD par an par élève/étudiant, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur : 7 974 USD par élève dans l'enseignement primaire, 9 014 USD par élève dans l'enseignement secondaire et 13 528 USD par élève/étudiant dans l'enseignement supérieur.
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, 94 % des dépenses unitaires totales sont consacrées à l'instruction. Des différences plus marquées s'observent dans l'enseignement supérieur, en partie parce que le budget de la recherche et développement (R-D) représente 31 %, en moyenne, des dépenses totales par étudiant.
- Les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont progressé de 17 points de pourcentage, en moyenne dans les pays de l'OCDE, entre 2005 et 2010. Cependant, l'investissement dans l'éducation a diminué dans environ un tiers des pays de l'OCDE entre 2009 et 2010, à la suite de la crise économique.

Description

Cet indicateur montre le niveau combiné des dépenses publiques et privées dans l'éducation. L'exigence de qualité – qui peut être synonyme d'accroissement des dépenses par élève/étudiant – doit être mise en balance avec d'autres postes de dépenses publiques et le désir de maîtriser les impôts. Cette question est d'autant plus importante en période de crise économique et d'austérité budgétaire. S'il est difficile de déterminer le niveau de dépenses requis pour préparer un élève/étudiant à la vie active, des comparaisons internationales peuvent fournir des points de référence pour la comparaison des ressources de l'éducation.

Résultats

Le salaire des enseignants a un impact important sur les dépenses unitaires d'éducation. Parmi les dix pays dont les dépenses unitaires sont les plus élevées dans le secondaire, les facteurs les plus déterminants de ce niveau de dépenses sont souvent les salaires élevés des enseignants et les taux d'encaissement élevés.

Dans le primaire et le secondaire, une corrélation apparaît nettement entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement et le PIB par habitant : les dépenses unitaires tendent à être plus faibles dans les pays plus pauvres que dans les pays plus riches. Dans l'enseignement supérieur, cette relation est moins marquée, essentiellement parce que les mécanismes de financement et les tendances de scolarisation sont différents à ce niveau d'enseignement.

Une fois exclues les activités autres que l'enseignement proprement dit (la recherche et le développement ou les services auxiliaires, tels que l'aide sociale aux élèves/étudiants), le niveau des dépenses des pays de l'OCDE par élève/étudiant au titre des services éducatifs de base de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur passe de 9 313 USD, en moyenne, à 7 637 USD. Ce chiffre inférieur au total de dépenses moyen s'explique principalement par les dépenses unitaires nettement inférieures dans le supérieur (8 889 USD), une fois déduites les dépenses au titre des activités autres que l'enseignement.

En moyenne, les pays de l'OCDE dépensent près de deux fois plus par étudiant dans l'enseignement supérieur que par élève dans

l'enseignement primaire. Toutefois, les autres services, et en particulier les activités de R-D, constituent également des postes de dépenses importants dans l'enseignement supérieur. Abstraction faite de ces postes de dépenses, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits dans le supérieur restent, en moyenne, supérieures de 10 % à celles enregistrées dans le primaire, le secondaire et le postsecondaire non supérieur.

Tendances

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont augmenté de plus de 61 %, en moyenne, entre 1995 et 2010, une période pendant laquelle les effectifs sont restés relativement stables dans la plupart des pays.

Entre 2005 et 2010, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement supérieur ont diminué dans 8 des 31 pays dont les données sont disponibles. En Autriche, aux États-Unis, en Islande, en Israël et au Royaume-Uni, les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs. En Fédération de Russie, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période (les données sur les dépenses privées ne sont pas disponibles).

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les dépenses unitaires à un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants (en équivalents temps plein).

Les dépenses au titre des services d'éducation sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

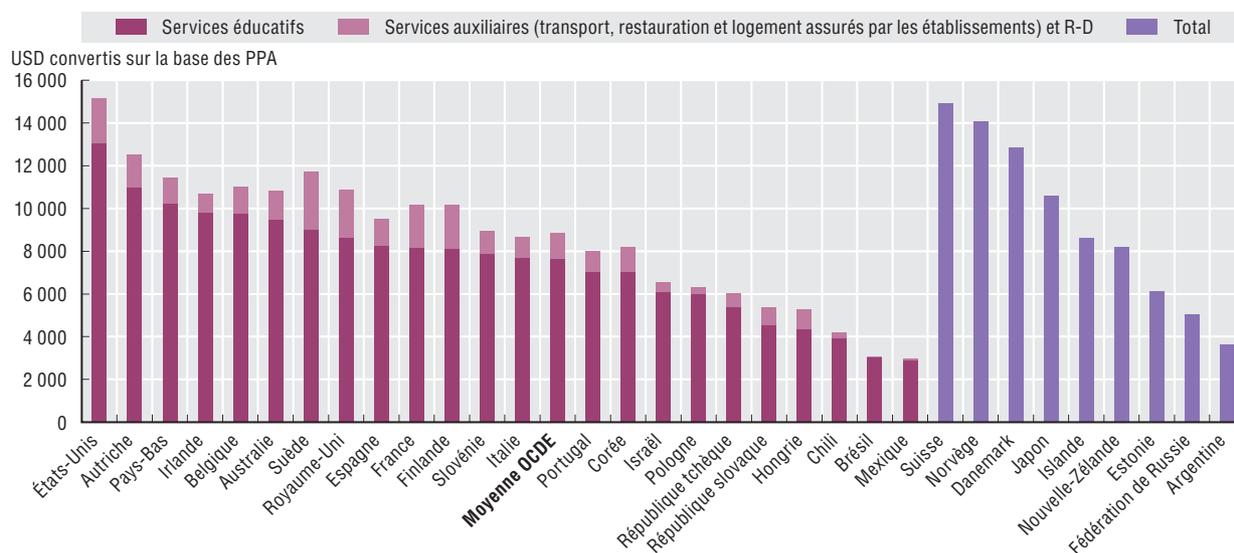
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, et en pourcentage du PIB par habitant.
- Les dépenses cumulées par élève/étudiant des établissements d'enseignement.

Graphique 4.1. Dépenses annuelles par élève/étudiant, 2010

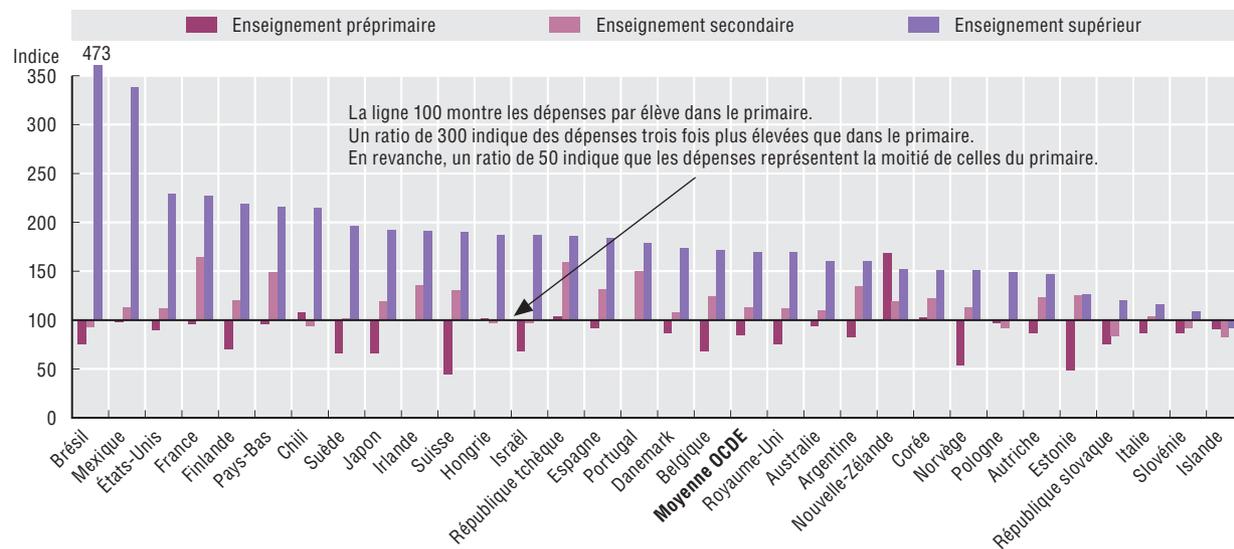
Ce graphique montre le total des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant. Ces chiffres donnent une idée du coût unitaire de l'éducation dans le cadre institutionnel.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867761>.

Graphique 4.2. Dépenses dans l'enseignement primaire par rapport aux dépenses dans les autres niveaux d'enseignement, 2010

Ce graphique compare les dépenses annuelles par élève/étudiant dans les différents niveaux d'enseignement aux dépenses dans le primaire.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B1.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867799>.

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 6.3 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement.
- Entre 2000 et 2010, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont progressé à un rythme plus soutenu que le PIB dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles.
- Le PIB a augmenté entre 2009 et 2010 dans la plupart des pays, mais les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE durant cette période, vraisemblablement à cause des mesures de restriction budgétaire.

Description

Les pays investissent dans l'éducation pour contribuer à promouvoir la croissance économique, à accroître la productivité, à favoriser l'épanouissement personnel et le développement social, et à réduire les inégalités sociales. Cet indicateur examine la part de la richesse nationale qui est investie dans l'éducation. La part du PIB consacrée à l'éducation montre quelle priorité un pays (c'est-à-dire son gouvernement, les entreprises privées, et les élèves/étudiants et leur famille) accorde à l'éducation par rapport aux dépenses globales. Les dépenses d'éducation sont largement financées par les deniers publics, et sont donc sous très haute surveillance des pouvoirs publics. En temps de crise financière, des coupes budgétaires peuvent être décidées même dans des secteurs majeurs tels que l'éducation.

Résultats

Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent près d'un dixième des dépenses d'éducation, soit 0.6 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, ce pourcentage varie sensiblement entre les pays : il est, par exemple, inférieur à 0.2 % du PIB en Australie et en Turquie, mais égal ou supérieur à 1 % au Danemark et en Islande.

Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur représentent près de deux tiers des dépenses d'éducation, soit 3.9 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La Norvège et la Nouvelle-Zélande consacrent plus de 5 % de leur PIB à ces niveaux d'enseignement, alors que la Fédération de Russie, la Hongrie, le Japon, la République tchèque et la Turquie n'y consacrent pas plus de 3 % de leur PIB.

Les dépenses au titre de l'enseignement supérieur représentent un quart des dépenses d'éducation, soit 1.6 % du PIB en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2.4 % et 2.8 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement supérieur. Trois pays consacrent moins de 1 % de leur PIB à l'enseignement supérieur, à savoir le Brésil (0.9 %), la Hongrie (0.8 %) et la République slovaque (0.9 %).

C'est dans l'enseignement supérieur que les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement sont les plus élevées

en pourcentage du PIB. Elles représentent entre 1.7 % et 1.9 % du PIB au Chili, en Corée et aux États-Unis.

Tendances

La crise économique mondiale qui a éclaté en 2008 a eu (et a encore) un effet négatif majeur sur les différents secteurs d'activité. Le taux de croissance annuel des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement est passé de 4 % entre 2008 et 2009, à 1 % entre 2009 et 2010, en moyenne dans les pays de l'OCDE. Plus d'un tiers des pays dont les données sont disponibles ont fait état d'un ralentissement de la croissance annuelle des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement entre 2008 et 2010 : l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et le Portugal ont fait part d'une variation à la hausse entre 2008 et 2009, puis à la baisse entre 2009 et 2010, tandis que l'Estonie, la Hongrie, l'Islande et l'Italie ont fait état d'une variation à la baisse tant entre 2008 et 2009 qu'entre 2009 et 2010.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses au titre des établissements à vocation pédagogique (soit les établissements qui dispensent directement des cours à des individus dans un cadre collectif organisé ou qui pratiquent une forme d'enseignement à distance) et des organismes qui n'ont pas à proprement parler de vocation pédagogique (ceux qui fournissent des services de conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement et qui ne se livrent pas directement à des activités d'enseignement).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B2).

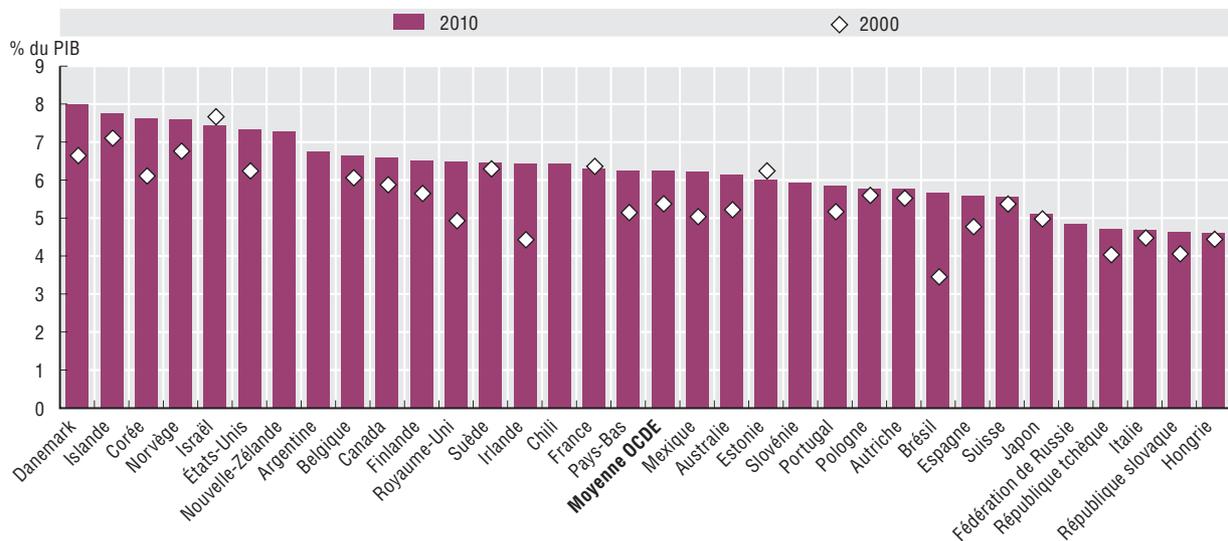
Parmi les domaines couverts figurent :

- Les dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.
- L'évolution des dépenses (1995, 2000 et 2008-10).

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Graphique 4.3. Évolution des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB (2000, 2010)

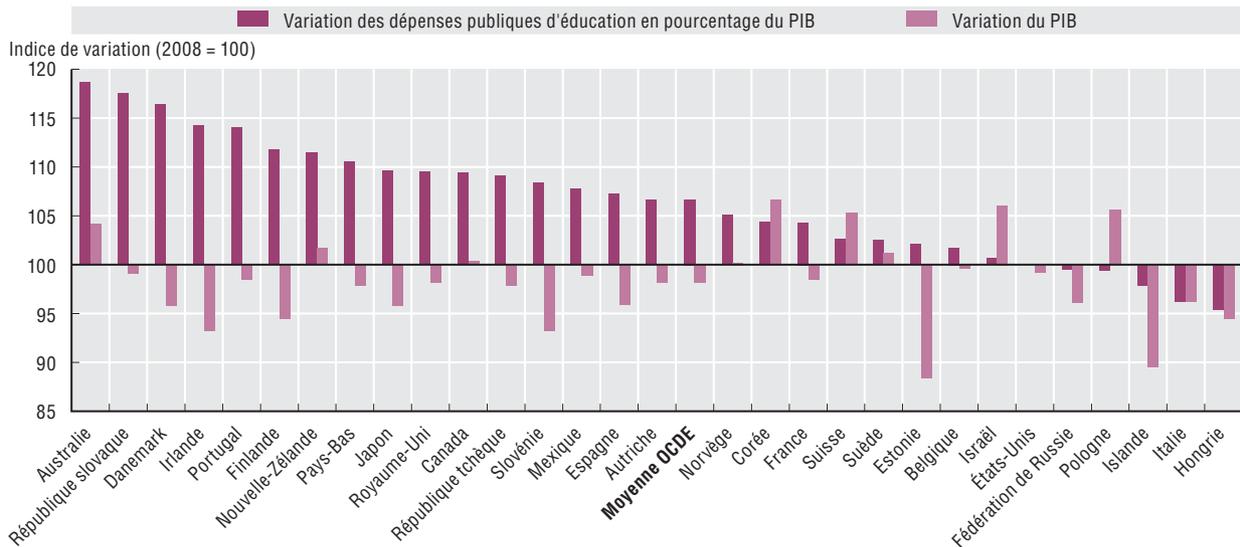
Ce graphique montre la part du revenu national consacrée par les pays au financement des établissements d'enseignement et l'évolution de cette part dans le temps.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, tableau B2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932870858>.

Graphique 4.4. Impact de la crise économique sur les dépenses d'éducation

Ce graphique montre comment la crise économique a affecté les dépenses publiques d'éducation.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique B2.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867932>.

4. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 13 % de leurs dépenses publiques totales à l'éducation. Ce pourcentage représente moins de 10 % en Hongrie, en Irlande, en Italie, au Japon et en République tchèque, mais plus de 20 % au Mexique et en Nouvelle-Zélande.
- La part des dépenses publiques consacrée à l'éducation a légèrement augmenté entre 1995 et 2010 dans la plupart des pays.
- Les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques totales entre 2008 et 2010 dans près de la moitié des pays de l'OCDE, bien qu'aucune tendance claire ne se dessine dans l'ensemble.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur représentent plus du double de celles consacrées à l'enseignement supérieur.

Description

La part de l'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques donne des indications sur l'importance accordée à l'éducation par rapport à d'autres domaines du secteur public, tels que la santé, la sécurité sociale et la sécurité nationale. Depuis le milieu des années 90, la plupart des pays de l'OCDE ont cherché à consolider les budgets publics et l'éducation a dû rivaliser avec d'autres secteurs pour l'obtention des crédits publics. Récemment, la crise économique a mis les finances publiques sous pression à tel point que le budget de l'éducation pourrait être revu à la baisse. Cet indicateur évalue la variation des dépenses publiques d'éducation, en valeur absolue et par rapport à la taille des budgets publics.

Résultats

L'éducation est une priorité pour les gouvernements. Les dépenses publiques d'éducation ont progressé en pourcentage des dépenses publiques totales entre 1995 et 2005 dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Le Canada, la France, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande et le Portugal sont les seuls pays qui échappent à ce constat.

La part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales a diminué dans deux tiers environ des pays entre 2005 et 2010, car les dépenses publiques totales ont augmenté plus rapidement que les dépenses d'éducation.

Bien qu'aucune tendance claire d'ensemble ne se dessine quant à l'évolution de la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales durant la crise économique, dans 14 des 30 pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques totales entre 2008 et 2010.

Les dépenses publiques sont plus décentralisées dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur que dans l'enseignement supérieur. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 50 % des fonds publics affectés à ces niveaux d'enseignement proviennent de l'exécutif central, contre 87 % pour l'enseignement supérieur.

Le système public de financement n'est totalement centralisé dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur qu'en Nouvelle-Zélande, alors qu'il l'est dans l'enseignement supérieur dans neuf pays (au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en République slovaque).

Tendances

Ces 15 dernières années (entre 1995 et 2010), les dépenses publiques d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) ont légèrement progressé dans deux tiers des pays dont les données sont disponibles. Cependant, entre 2005 et 2010 les dépenses publiques d'éducation ont régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans un peu moins de deux tiers des pays dont les données sont disponibles. Cette régression a été particulièrement forte (égale ou supérieure à 1 point de pourcentage) aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, en Islande, au Mexique, en Norvège, en Pologne et en Slovaquie.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les dépenses publiques totales correspondent à la somme des dépenses en capital et des dépenses de fonctionnement non remboursables de tous les niveaux de l'exécutif (central, régional et local). Elles incluent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement ainsi que les aides publiques aux ménages (par exemple, les bourses, les prêts d'études et les aides au titre des frais de subsistance et des frais de scolarité des élèves/étudiants) et à d'autres entités privées au titre de l'éducation (par exemple, les subventions aux entreprises privées ou aux organisations syndicales au titre de la formation sous contrat d'apprentissage).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

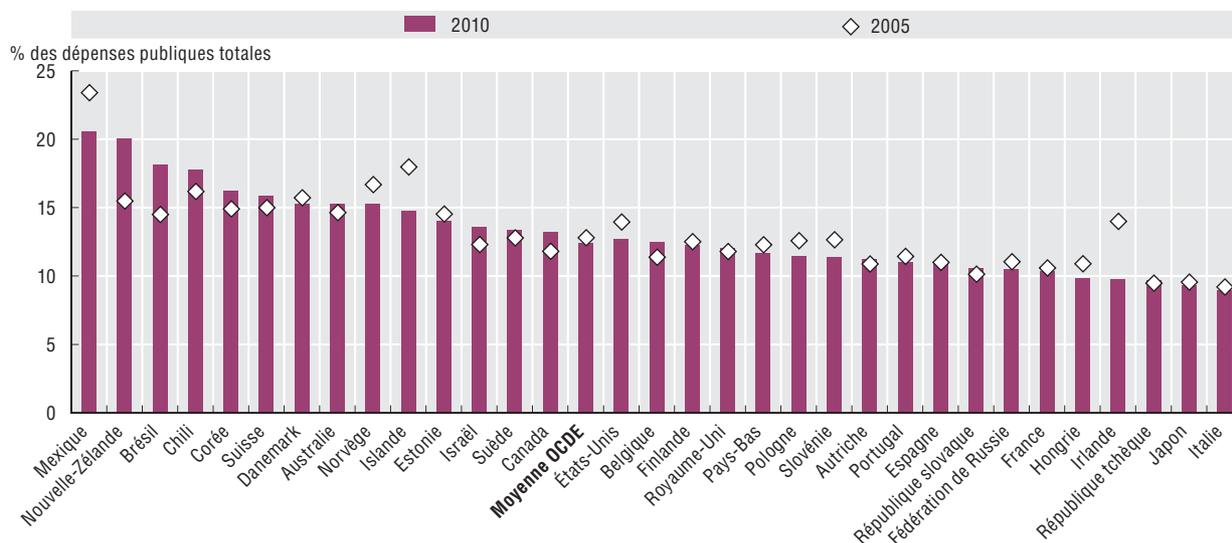
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La répartition de l'ensemble des dépenses publiques d'éducation.
- La provenance initiale du financement public de l'enseignement et les destinataires des ressources d'éducation selon les niveaux de l'exécutif (en ligne).

Graphique 4.5. Évolution des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2005, 2010)

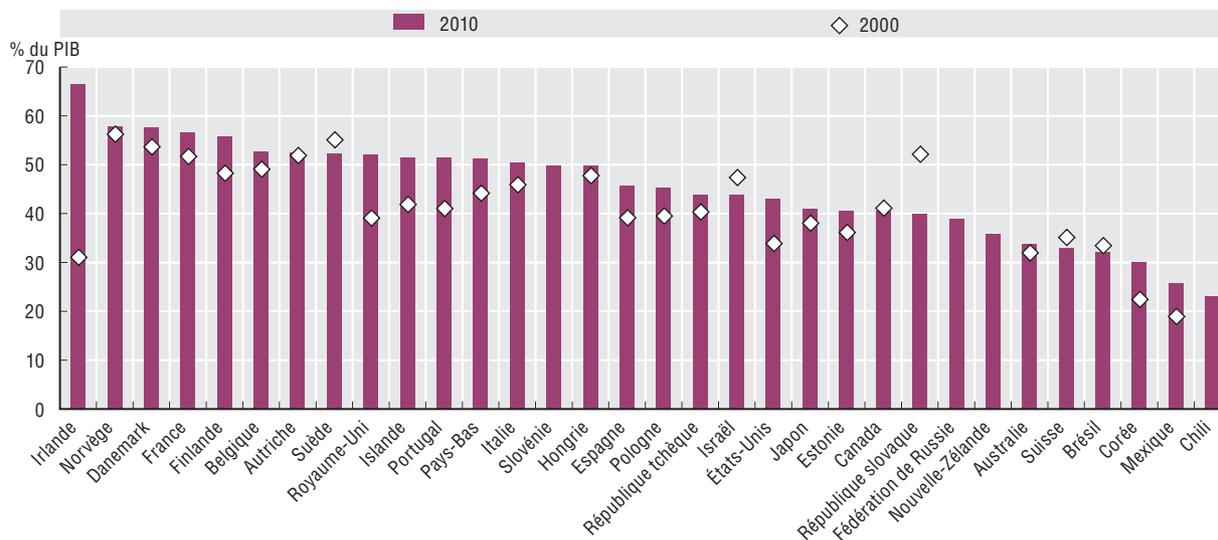
Ce graphique montre les dépenses publiques totales d'éducation (qui comprennent les dépenses au titre des établissements d'enseignement et les dépenses telles que les aides publiques aux ménages) en pourcentage des dépenses publiques totales et leur évolution.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868046>.

Graphique 4.6. Dépenses publiques totales en pourcentage du PIB (2000, 2010)

Ce graphique montre l'importance des dépenses publiques dans l'économie nationale. Ces données apportent une base de référence pour examiner la part des dépenses publiques qui est consacrée à l'éducation.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B4.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868065>.

4. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le rôle des dépenses privées ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- Le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur provient à 92 % de sources publiques, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage n'est inférieur à 80 % qu'au Chili, en Corée et au Royaume-Uni.
- C'est dans l'enseignement supérieur et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire, que les parts privées du financement sont les plus élevées : respectivement 32 % et 18 %.
- Le financement public des établissements d'enseignement a augmenté entre 2000 et 2010 dans tous les pays. Toutefois, un nombre croissant de ménages participant aux coûts de l'éducation, les dépenses privées ont progressé à un rythme encore plus soutenu dans plus de trois quarts des pays.

Description

Cet indicateur montre la répartition du financement des établissements d'enseignement entre entités publiques et privées, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. Face à l'accroissement des taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations, la question de savoir qui, des pouvoirs publics ou des intéressés, doit soutenir les efforts des individus pour améliorer leur niveau de formation, se fait de plus en plus pressante. Même si les fonds publics représentent toujours une part prépondérante des investissements en matière d'éducation, le financement privé prend de plus en plus d'importance. Certains craignent que la balance ne se mette à trop pencher d'un côté, au point de décourager ceux qui envisagent de suivre des études supérieures. Il est donc important d'examiner la variation des parts publique et privée du financement.

Résultats

Les pouvoirs publics financent essentiellement les établissements publics, mais ils financent aussi, à des degrés divers, les établissements privés. Dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics représentent, en moyenne, près du double de celles au titre des établissements privés, tous niveaux d'enseignement confondus. Toutefois, le coefficient varie selon le niveau d'enseignement : il représente moins du double dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur (1.7) et dans l'enseignement préprimaire (1.8), et près du triple dans l'enseignement supérieur (3.0).

La part des dépenses au titre de l'enseignement supérieur financée par des entités privées est inférieure ou égale à 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège, mais supérieure à 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Israël et au Japon, et passe la barre des 70 % au Chili, en Corée et au Royaume-Uni.

Dans l'enseignement supérieur, les pays où les dépenses publiques unitaires au titre des établissements d'enseignement publics et privés sont les moins élevées sont aussi ceux où les effectifs de ce niveau d'enseignement sont les moins importants dans les établissements publics, exception faite de la Pologne.

Dans l'enseignement supérieur, les ménages financent la majorité des dépenses privées dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Autriche, la Belgique, le Canada, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages (entreprises privées ou organisations à but non lucratif, par exemple) sont plus élevées que les dépenses des ménages, essentiellement parce que les frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement supérieur y sont peu élevés, voire négligeables, exception faite du Canada.

Tendances

La part du financement public des établissements d'enseignement supérieur a régressé entre 1995 et 2010 : elle est passée de 77 % en 1995 à 68 % en 2010, en moyenne dans les pays dont les données sont disponibles pour toutes les années. Cette tendance s'observe surtout dans les pays non européens, où les frais de scolarité sont plus élevés et où les entreprises participent davantage au financement des établissements d'enseignement supérieur.

Entre 2000 et 2010, la part du financement privé des établissements d'enseignement supérieur a augmenté dans plus de trois quarts des pays dont les données sont comparables.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les dépenses privées comprennent les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées par des aides publiques.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B3).

Parmi les domaines couverts figurent :

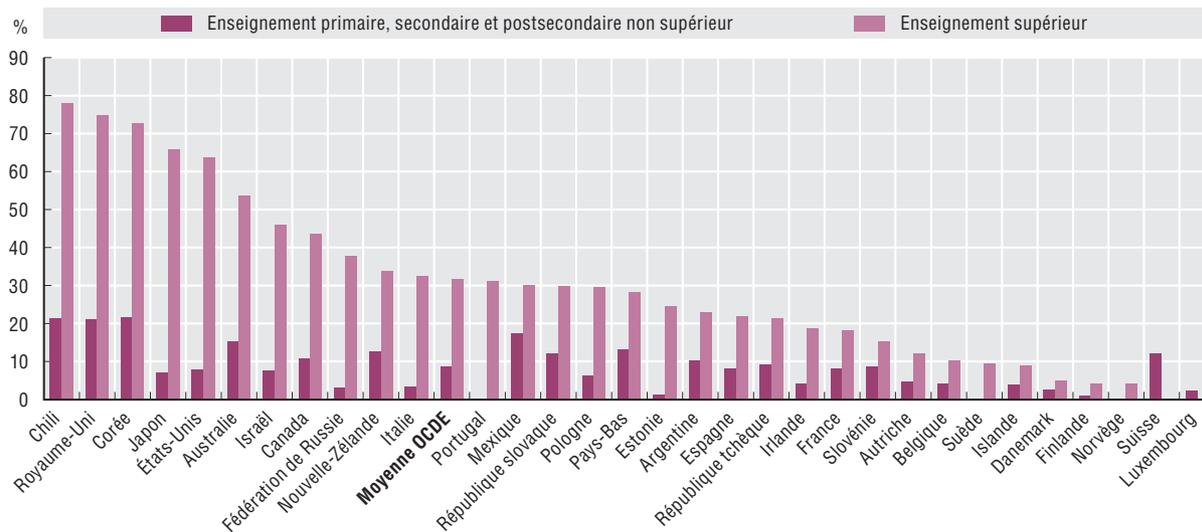
- La part relative et l'évolution des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus.
- Les dépenses unitaires publiques annuelles au titre des établissements d'enseignement par type d'établissement.

Autres publications de l'OCDE

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

Graphique 4.7. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement, 2010

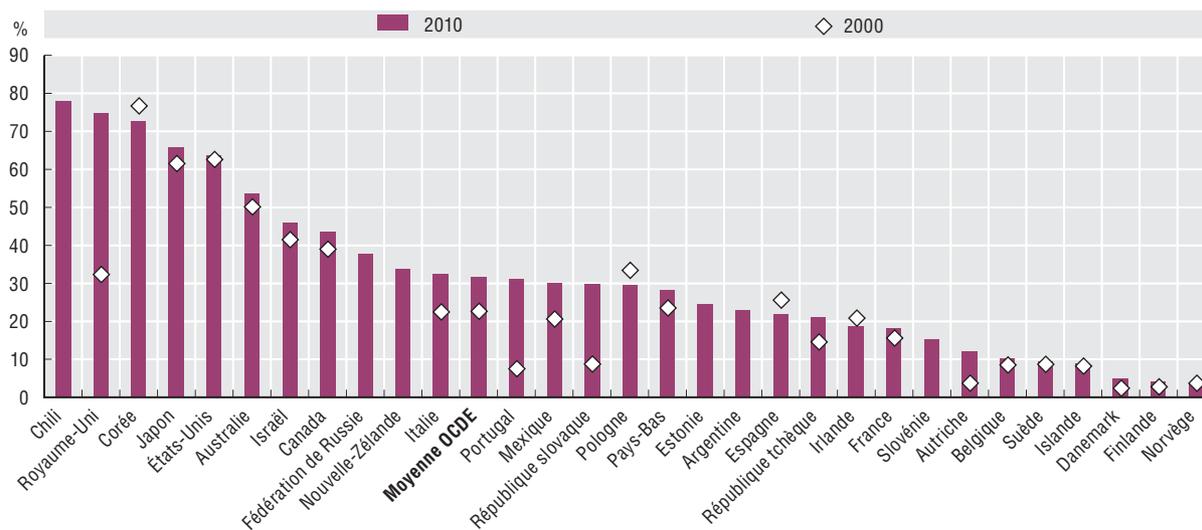
Ce graphique montre le pourcentage des dépenses au titre des établissements d'enseignement provenant de sources privées.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867970>.

Graphique 4.8. Évolution de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement supérieur (2000, 2010)

Ce graphique montre la progression – ou non – des dépenses privées en pourcentage des dépenses totales d'éducation au titre des établissements d'enseignement supérieur, de 2000 à 2010.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B3.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868008>.

Quel est le montant des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ?

- Le montant des frais de scolarité à verser aux établissements d'enseignement supérieur varie sensiblement entre les pays de l'OCDE. Dans un tiers des pays de l'OCDE, les établissements publics demandent des frais de scolarité moyens supérieurs à 1 500 USD aux ressortissants nationaux, mais ils n'en facturent pas dans huit d'entre eux.
- Les pays où les frais de scolarité sont élevés tendent à compter parmi ceux où les entités privées (les entreprises, par exemple) contribuent le plus au financement des établissements d'enseignement supérieur.
- Dans un nombre croissant de pays de l'OCDE, les frais de scolarité sont plus élevés pour les ressortissants étrangers que pour les ressortissants nationaux.
- En moyenne, 22 % du budget public de l'enseignement supérieur est consacré au financement des aides aux étudiants, aux ménages et à d'autres entités privées.

Description

Cet indicateur examine la relation entre les frais de scolarité annuels, les dépenses publiques directes et indirectes d'éducation, et les aides publiques aux étudiants visant à couvrir leurs frais de subsistance. Les pouvoirs publics peuvent résoudre les questions d'accès à l'éducation et d'égalité des chances en subventionnant les frais de scolarité et en accordant des aides financières aux étudiants et à leur famille, en particulier aux étudiants issus de milieux modestes. Mais les modalités d'octroi de cette aide – sous forme de subvention, de bourse ou de prêt – sont un sujet de débat dans de nombreux pays.

Résultats

Les frais de scolarité varient en fonction du domaine d'études dans la moitié environ des 26 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. La différenciation des frais de scolarité en fonction du domaine d'études ne suit pas un schéma identique entre ces pays. Elle dépend essentiellement du coût public du domaine d'études et de la situation sur le marché du travail.

Dans les pays de l'OCDE, les frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés subventionnés par l'État ne sont en général que légèrement plus élevés pour les formations délivrant au minimum un deuxième diplôme que pour les formations délivrant un premier diplôme. Échappent à ce constat l'Australie, le Chili et le Royaume-Uni.

Dans les pays de l'OCDE où les étudiants doivent s'acquitter de frais de scolarité, mais peuvent prétendre à des aides publiques d'un montant élevé, les taux d'accès à l'enseignement de niveau universitaire ne sont pas inférieurs à la moyenne. Dans certains des pays où les frais de scolarité sont nuls, les taux élevés d'accès à l'enseignement supérieur s'expliquent non seulement par l'absence de frais de scolarité, mais également par le système très développé d'aide financière aux étudiants.

Les systèmes d'aide financière qui allient des prêts d'études à rembourser en fonction des revenus et des bourses sous condition de ressources permettent de répartir le coût de l'enseignement supérieur entre les pouvoirs publics et les étudiants et, dans le même temps, d'en améliorer l'accès et l'équité.

Tendances

La question des frais de scolarité est toujours au cœur de nombreux débats et au cours des dernières décennies les pays de l'OCDE ont entrepris à ce sujet d'importantes réformes. Depuis 1995, 14 des 25 pays dont les données sont disponibles ont réformé leur système de frais de scolarité. Ces réformes sont allées de pair avec une révision du niveau d'aides publiques aux étudiants dans ces 14 pays, sauf en Islande et en République slovaque.

Depuis 2009, la réforme des systèmes de frais de scolarité et d'aide publique s'est poursuivie dans certains pays. Au Royaume-Uni, par exemple, les frais de scolarité ont doublé en 2012 dans le cadre du plan d'assainissement financier des établissements lancé par le gouvernement. En 2011, la Corée a pour sa part revu à la hausse le niveau des aides publiques auxquelles les étudiants peuvent prétendre dans le but d'améliorer l'équité et les taux d'accès à l'enseignement de niveau universitaire.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2012. Les données sur les frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement, les aides financières aux étudiants et les réformes mises en œuvre depuis 1995 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2012 et se rapportent à l'année académique 2010-11. Les aides publiques aux ménages comprennent : les allocations et les bourses (non remboursables) ; les prêts d'études publics (remboursables) ; les allocations familiales ou allocations sous condition de scolarisation ; les aides publiques en espèces ou en nature expressément destinées à couvrir les frais de logement et de transport, les frais médicaux, l'achat de manuels et de fournitures scolaires et les dépenses afférentes aux activités sociales, récréatives et autres ; et les subventions destinées à financer les intérêts des prêts privés.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B5).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les frais de scolarité moyens perçus par les établissements d'enseignement de niveau universitaire.
- La répartition de l'aide financière aux étudiants.
- La gouvernance des établissements d'enseignement supérieur.

Autres publications de l'OCDE

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

Graphique 4.9. **Frais de scolarité dans l'enseignement universitaire (2010-11)**

Ce graphique montre les frais de scolarité annuels moyens perçus par les établissements d'enseignement supérieur publics auprès des étudiants nationaux scolarisés à temps plein dans une formation de niveau universitaire.

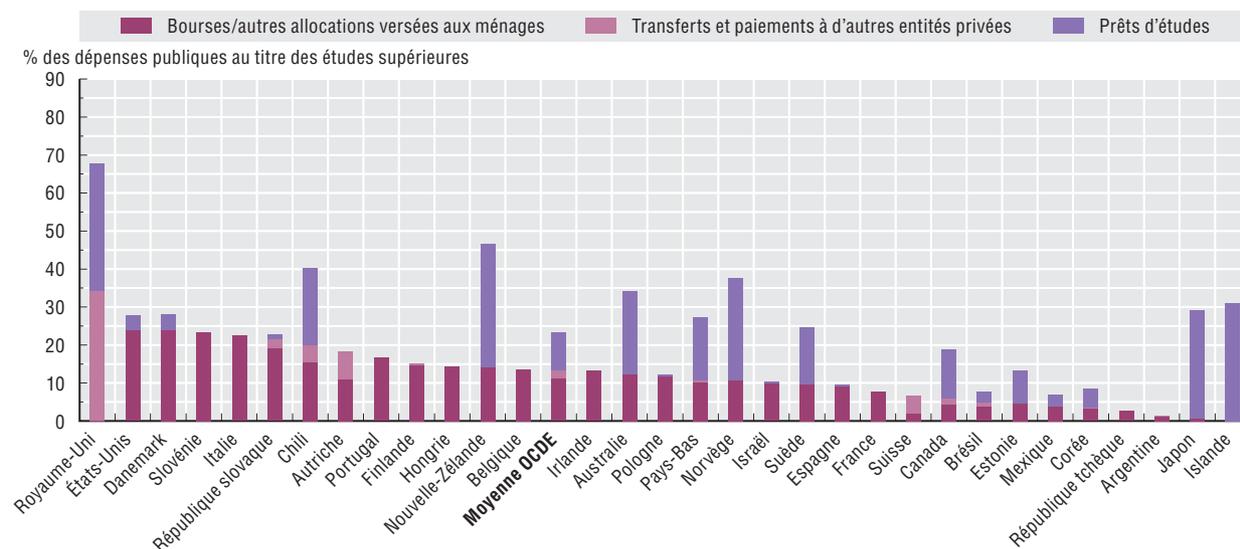
USD convertis sur la base des PPA



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique B5.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868141>.

Graphique 4.10. **Aides publiques au titre des études supérieures, 2010**

Ce graphique montre les aides publiques au titre des études supérieures octroyées aux ménages et aux autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation, ventilées par type de subvention.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique B5.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868179>.

Quel est le coût salarial des enseignants ?

- Quatre facteurs influent sur le coût salarial des enseignants par élève : le temps d'instruction des élèves, le temps d'enseignement, la taille des classes et le salaire des enseignants.
- Le coût salarial des enseignants par élève varie fortement entre les pays. Dans la plupart des pays, le coût salarial des enseignants par élève augmente avec le niveau d'enseignement.
- Dans la plupart des pays, le coût salarial des enseignants par élève a sensiblement augmenté entre 2005 et 2011 dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. En moyenne, il a augmenté de plus de 10 % : il est passé de 2 398 USD à 2 627 USD dans l'enseignement primaire, et de 3 473 USD à 3 818 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Description

Depuis quelques années, nombre de discussions au sujet de la politique de l'éducation ont pour objet la relation existant entre les moyens mobilisés et les résultats obtenus, les gouvernements souhaitant que les budgets publics financent les postes de dépenses de la manière la plus efficiente possible, tout en satisfaisant les besoins en matière d'éducation de l'ensemble de la population et les exigences économiques. Les nombreuses réformes mises en œuvre au cours de la dernière décennie dans l'enseignement primaire et secondaire ont, de fait, eu un impact important dans ce domaine. Par conséquent, l'examen dans une perspective internationale des pratiques des différents systèmes d'éducation en matière d'allocation des ressources revêt un intérêt considérable. Il est également intéressant d'examiner le coût salarial des enseignants, dans la mesure où celui-ci représente une part importante des dépenses totales.

Résultats

Un niveau de dépense similaire entre les pays peut occulter la diversité de choix politiques contrastés. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'Allemagne et le Portugal affichent, par exemple, un niveau similaire (supérieur à la moyenne) de coût salarial des enseignants par élève, selon les chiffres de 2011. Ce coût est essentiellement déterminé par le niveau de salaire des enseignants, qui est nettement supérieur à la moyenne en Allemagne, et par la taille des classes, qui est inférieure à la moyenne au Portugal.

Le salaire des enseignants est dans la plupart des cas le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève à chaque niveau d'enseignement. Vient ensuite la taille des classes. Le salaire des enseignants dépend de la richesse relative des pays. L'impact relatif du salaire des enseignants sur le coût salarial des enseignants par élève est moindre après contrôle des différences de richesse entre les pays.

Le coût salarial des enseignants par élève varie sensiblement selon le niveau d'enseignement. En moyenne, selon les chiffres de 2011, le coût salarial des enseignants par élève s'établit à 2 757 USD dans l'enseignement primaire, à 3 456 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 3 420 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans certains pays, en particulier en Finlande, aux Pays-Bas et en

Slovénie, il est toutefois moins élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Tendances

Dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, la plupart des pays ont à la fois augmenté le salaire des enseignants et réduit la taille des classes entre 2005 et 2011. Au cours de cette période, en moyenne, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, le salaire des enseignants a progressé de plus de 14 % dans l'enseignement primaire et de près de 11 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, tandis que la taille des classes a régressé de 18 % dans l'enseignement primaire et de 6 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ces changements ont entraîné une augmentation du coût salarial des enseignants par élève. La Hongrie et l'Italie sont les deux seuls pays où le coût salarial des enseignants par élève a sensiblement diminué entre 2005 et 2011, tant dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2011 proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation et de l'enquête sur les enseignants et les programmes réalisés par l'OCDE en 2012. Les données relatives aux années scolaires 2000 et 2005 proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation et de l'enquête sur les enseignants et les programmes réalisés par l'OCDE et publiés dans *Regards sur l'éducation* en 2013 (concernant l'évolution du temps d'enseignement et du salaire des enseignants) et en 2002 et 2007 (concernant le taux d'encadrement et le temps d'instruction).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

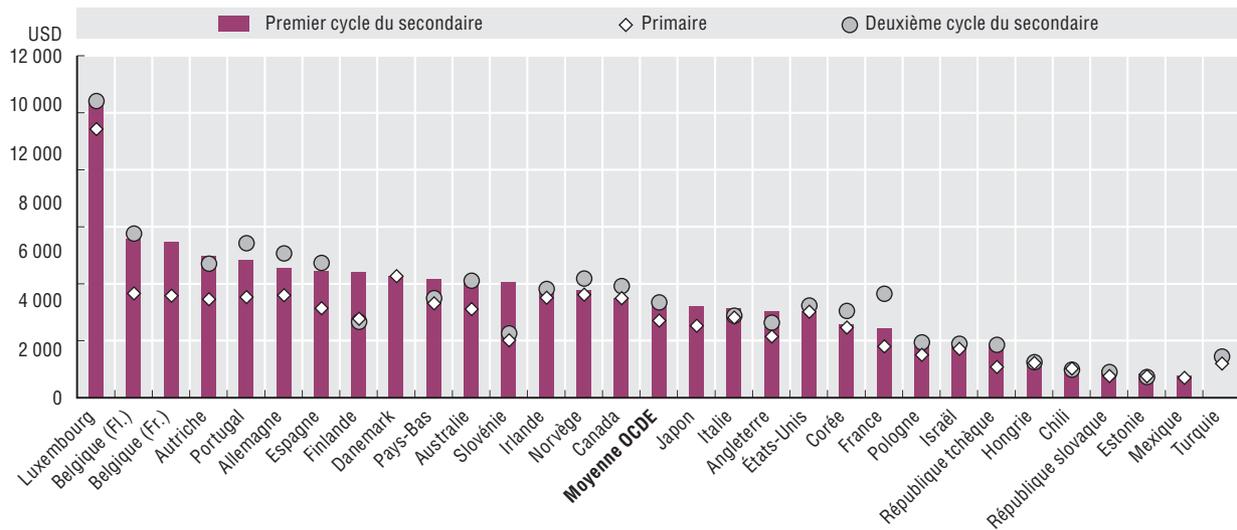
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B7).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le coût salarial des enseignants par élève par niveau d'enseignement.
- Le coût salarial des enseignants par élève en pourcentage du PIB par habitant.

Graphique 4.11. Coût salarial des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement, 2011

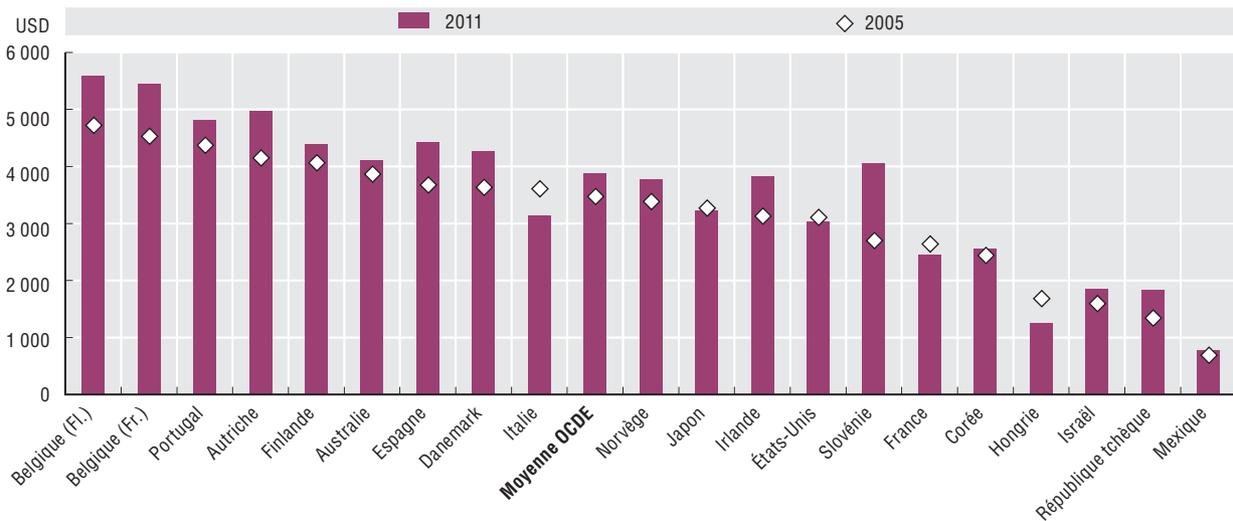
Ce graphique compare le coût salarial des enseignants par élève selon le niveau d'enseignement.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B7.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868236>.

Graphique 4.12. Coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2005, 2011)

Ce graphique compare le coût salarial des enseignants par élève entre 2005 et 2011 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique B7.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868255>.





5. L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?

Combien y a-t-il d'élèves par classe ?

Combien les enseignants gagnent-ils ?

Quel est le temps de travail des enseignants ?

Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?

- Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont censés suivre, en moyenne, 7 751 heures de cours dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce temps d'instruction prévu est en grande partie obligatoire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature, de mathématiques et de sciences représentent 51 % du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 41 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans les pays de l'OCDE, la partie flexible du programme représente en moyenne 6 % du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 7 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Description

Cet indicateur examine le temps que les élèves passent dans le système d'éducation formel dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. Le choix que font les pays en ce qui concerne le temps total d'instruction et la sélection des matières obligatoires du programme est un reflet des priorités nationales et/ou régionales dans le domaine de l'éducation. Étant donné qu'une part importante des investissements publics dans l'éducation est absorbée par l'enseignement dispensé dans le cadre formel de la classe, le temps que les élèves passent à l'école est un facteur important pour déterminer le montant des financements à consacrer à l'éducation.

Résultats

Le temps d'instruction obligatoire est consacré à l'enseignement de la partie obligatoire du programme. Dans les pays de l'OCDE, le temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire est, en moyenne et par an, de 791 heures, et le temps d'instruction prévu, de 802 heures. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'instruction obligatoire représente, en moyenne, 116 heures de plus par an, et le temps d'instruction prévu, 122 heures de plus, que dans l'enseignement primaire.

Le pourcentage du programme obligatoire qui est consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature varie sensiblement dans les pays de l'OCDE et du G20 : il est compris entre 15 % en Indonésie et 38 % en Hongrie dans l'enseignement primaire, et entre 11 % au Japon et au Portugal et 24 % en Irlande dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

En moyenne, dans tous les pays de l'OCDE qui ont fourni des données et dans certains pays du G20, c'est aux cours de lecture et d'expression écrite qu'est consacrée la plus grande part du programme dans l'enseignement primaire (26 %). Les mathématiques viennent en seconde place (17 %) dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20, suivis des disciplines artistiques (11 %). Ces matières sont, avec l'éducation physique (9 %), les sciences (7 %)

et les sciences sociales (7 %) les six matières principales du programme de cours de l'enseignement primaire.

Dans un tiers environ des pays dont les données sont disponibles, la lecture, l'expression écrite et la littérature représentent également la part la plus importante du temps d'instruction obligatoire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; dans neuf pays, toutefois, ce sont les langues étrangères modernes qui en représentent la plus grande part. Au Danemark et au Luxembourg, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, plus de 20 % du temps d'instruction obligatoire est consacré aux cours de langues étrangères modernes.

Dans les pays de l'OCDE, la partie flexible du programme représente, en moyenne, 6 % environ du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 7 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire la flexibilité est totale (100 %) dans le programme obligatoire aux Pays-Bas et en République tchèque ; par contraste, cette partie flexible est négligeable, voire nulle, en Grèce, en Hongrie, au Luxembourg et au Mexique.

Définitions

Les données relatives au temps d'instruction font la distinction entre temps d'instruction « obligatoire » et « prévu ». Le temps d'instruction obligatoire est le temps minimum d'instruction auquel sont tenus les établissements d'enseignement et que les élèves doivent suivre. Le temps total d'instruction prévu pour les élèves est une estimation du nombre d'heures de cours correspondant aux composantes obligatoire et non obligatoire du programme. Il ne constitue pas toutefois une indication de la qualité de l'instruction dispensée, ni de la quantité ou de la qualité des moyens matériels et humains mis en œuvre. Les données relatives au nombre d'heures d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2012 sur les enseignants et les programmes.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

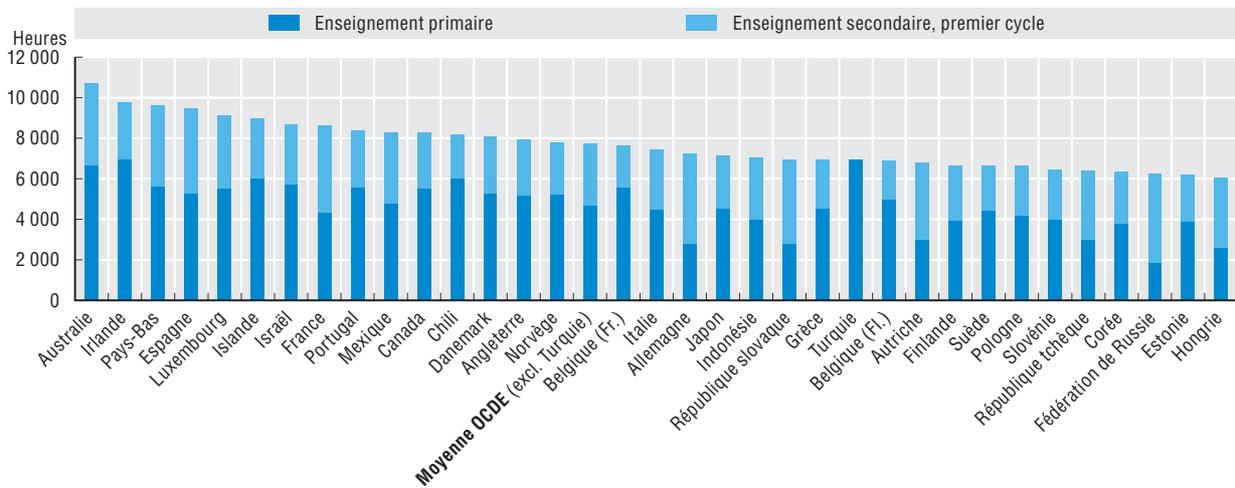
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics.
- La répartition par matière du temps total d'instruction.

Graphique 5.1. **Nombre d'heures d'enseignement dans les établissements publics, 2011**

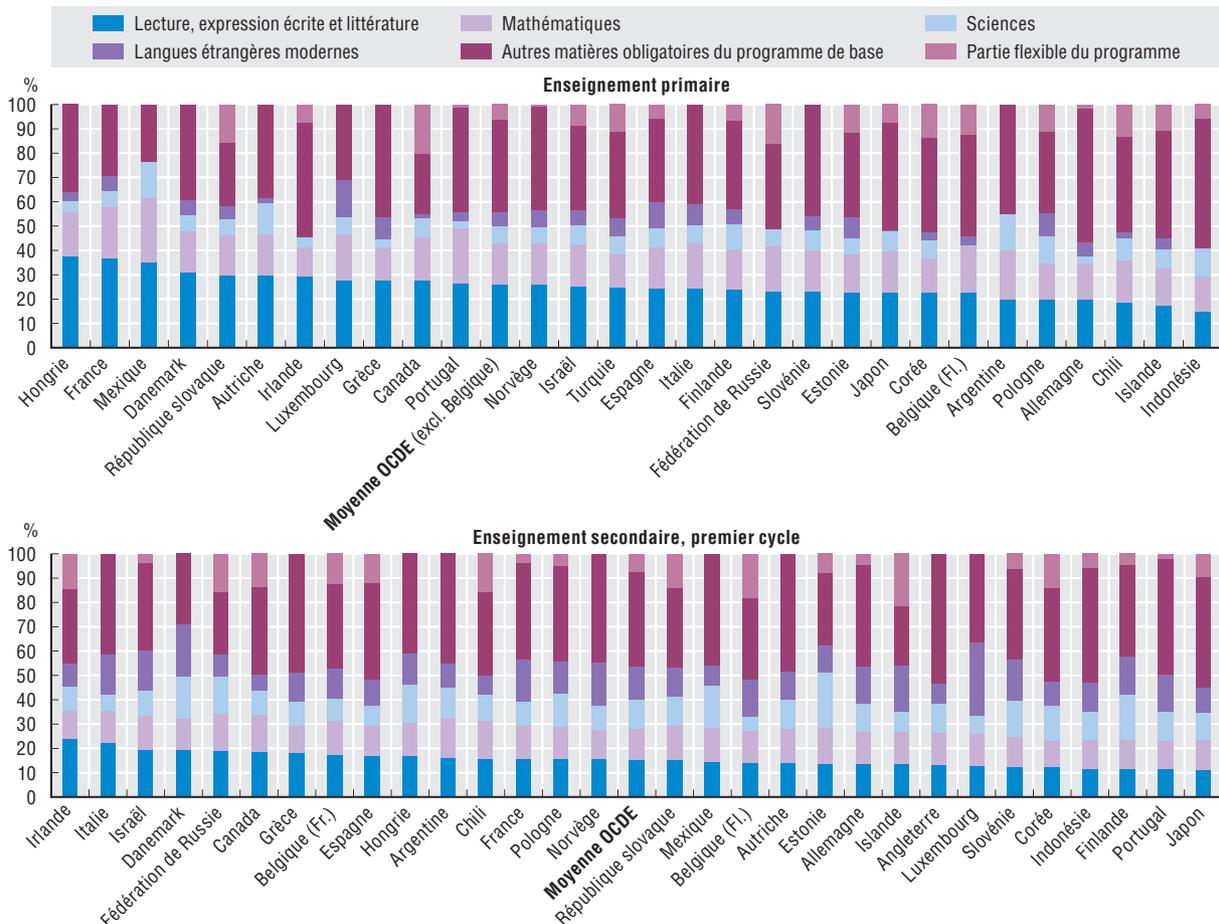
Ce graphique montre le nombre d'heures de cours prévues dispensées aux élèves dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (temps d'instruction obligatoire auquel sont tenus les établissements scolaires publics et temps d'instruction non obligatoire).



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique D1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868692>.

Graphique 5.2. **Heures de cours par matière, 2011**

Ces graphiques montrent le pourcentage d'heures de cours obligatoires consacrées à chaque matière dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, tableaux D1.2a et D1.2b, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932872549> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932872568>.

Combien y a-t-il d'élèves par classe ?

- Dans l'enseignement primaire, les élèves sont en moyenne près de 21 par classe dans les pays de l'OCDE, mais ils sont généralement plus nombreux par classe dans les autres pays du G20.
- Dans les pays de l'OCDE, les effectifs des classes augmentent en moyenne de deux élèves au moins entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans l'enseignement primaire, l'effectif des classes tend à avoir diminué entre 2000 et 2011, surtout dans les pays où il était élevé, comme en Corée et en Turquie.

Description

Cet indicateur analyse la taille des classes, c'est-à-dire le nombre d'élèves par classe, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans des établissements publics et privés. La taille des classes fait l'objet de vifs débats dans de nombreux pays de l'OCDE et a un impact considérable sur le niveau des dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation. Si des tailles de classes réduites sont généralement perçues comme favorisant un enseignement de meilleure qualité, notamment pour les élèves issus de milieux défavorisés les observations relatives à l'influence de la taille des classes sur les résultats des élèves restent mitigées.

Résultats

En moyenne, on compte environ 21 élèves par classe dans l'enseignement primaire dans les pays de l'OCDE et du G20, ce nombre allant de moins de 16 élèves par classe au Luxembourg, à plus de 30 au Chili et en Chine. Les effectifs des classes tendent à augmenter entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les élèves sont plus de 23 par classe en moyenne, dans tous les pays dont les données sont disponibles. Les élèves ne sont pas plus de 20 par classe en Estonie, en Fédération de Russie, en Islande, au Luxembourg, au Royaume-Uni et en Slovaquie, mais sont 34 par classe en Corée et près de 53 par classe en Chine.

Dans 27 des 30 pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, le taux d'encadrement augmente entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Cette augmentation du taux d'encadrement reflète des différences dans le temps d'instruction annuel des élèves, qui tend à s'accroître avec le niveau d'enseignement.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire sont légèrement plus favorables dans les établissements privés que dans les établissements publics. L'exemple le plus frappant est celui du Mexique où les établissements publics comptent près de 17 élèves de plus par enseignant que les établissements privés dans l'enseignement secondaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte au plus un élève de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

La taille des classes varie sensiblement au sein même des pays. Une différence pouvant aller jusqu'à 30 élèves s'observe entre les classes les plus petites et les plus grandes au Brésil, en

Islande, en Malaisie, au Mexique et en Turquie. Cette différence peut en partie s'expliquer par la variation de la taille des collectivités où les établissements se situent ou par la variation de la taille des classes entre les établissements publics et privés.

Tendances

Entre 2000 et 2011, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, l'effectif moyen des classes a diminué d'un élève dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, et les écarts entre les pays de l'OCDE se sont réduits. La légère diminution de l'effectif des classes de l'enseignement primaire s'explique en partie par les réformes de la taille des classes mises en œuvre durant cette période. Dans l'enseignement primaire, le nombre d'élèves par classe a diminué sensiblement (de plus de quatre élèves) dans des pays où il était relativement élevé en 2000, en Corée et en Turquie par exemple, et a progressé dans certains pays où il était le moins élevé en 2000, en particulier au Danemark et en Islande.

Définitions

Les données portent sur l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2012 par l'OCDE. La taille des classes est obtenue par division du nombre d'élèves inscrits par le nombre de classes.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D2).

Parmi les domaines couverts figurent :

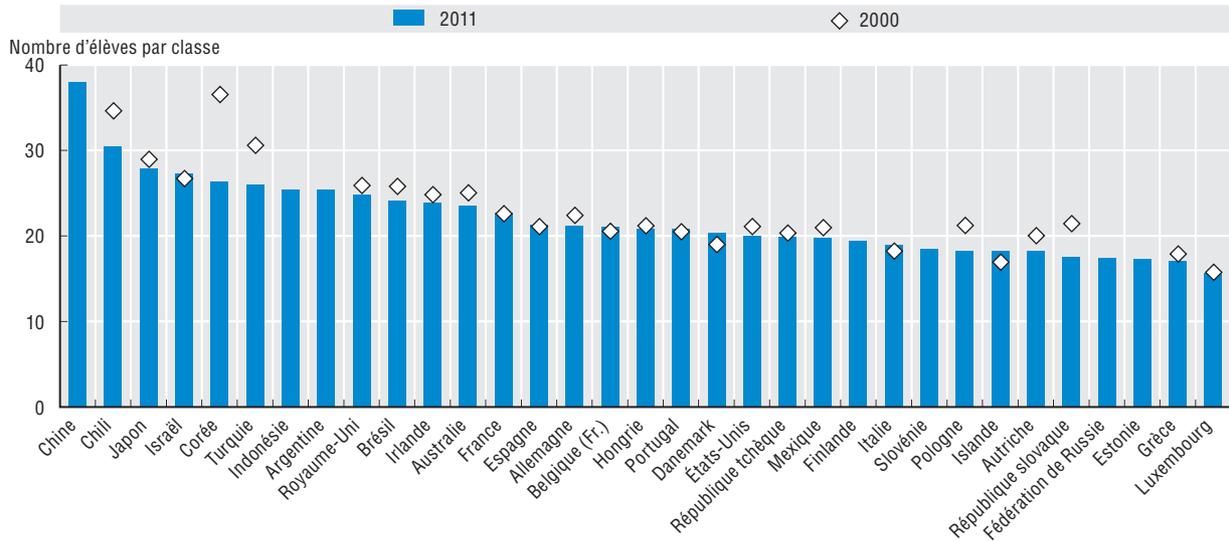
- La taille moyenne des classes selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement.
- Le nombre d'élèves/étudiants par enseignant (taux d'encadrement).
- Le personnel enseignant et le personnel non enseignant employés dans les établissements d'enseignement.

Autres publications de l'OCDE

Améliorer la direction des établissements scolaires, volume 1 : Politiques et pratiques (2008).

Graphique 5.3. Tendances du nombre moyen d'élèves par classe dans l'enseignement primaire (2000, 2011)

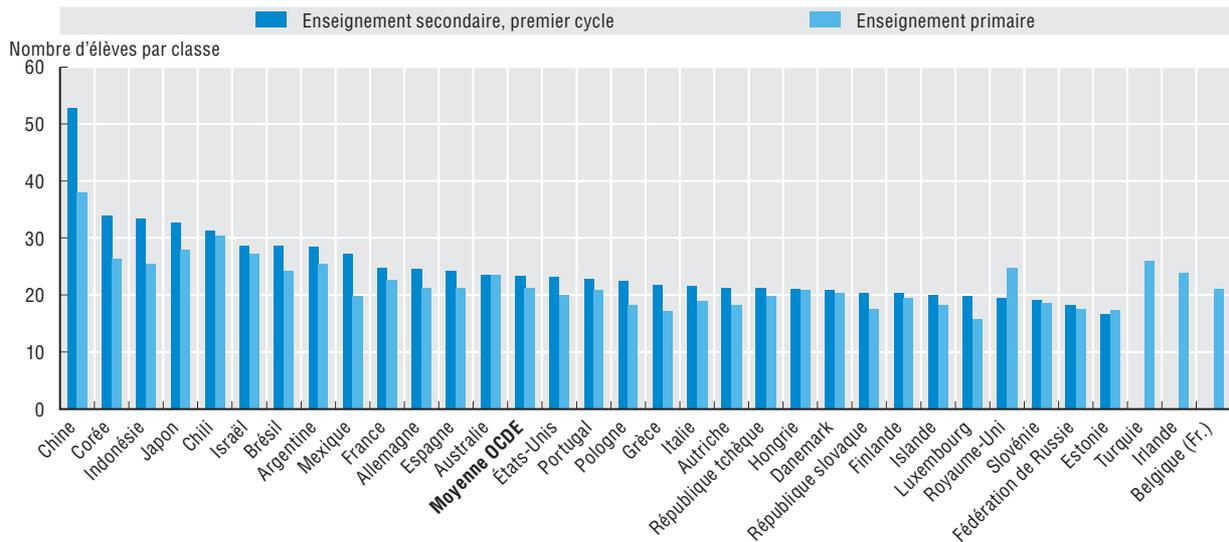
Ce graphique montre le nombre moyen d'élèves par classe dans l'enseignement primaire et l'évolution à la hausse ou à la baisse de ce nombre.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique D2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932872910>.

Graphique 5.4. Taille moyenne des classes, selon le niveau d'enseignement, 2011

Ce graphique illustre la variation des effectifs par classe entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique D2.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932872929>.

Combien les enseignants gagnent-ils ?

- Le salaire statutaire des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établit, en moyenne, à 36 135 USD dans l'enseignement préprimaire, à 38 136 USD dans l'enseignement primaire, à 39 934 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 41 665 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire représente 82 % du salaire moyen des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur. Ce pourcentage s'élève à 89 % pour les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, les salaires à l'échelon maximal du barème sont supérieurs de 58 % aux salaires en début de carrière dans l'enseignement préprimaire, et de 62 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Description

Cet indicateur compare le salaire statutaire des enseignants en début de carrière, en milieu de carrière et à l'échelon maximal, dans l'enseignement public, préprimaire, primaire et secondaire. Étant donné que le salaire des enseignants est le principal poste de dépenses dans le budget de l'éducation, leur rémunération est un élément clé à considérer par les décideurs soucieux de préserver tant la qualité de l'enseignement que l'équilibre du budget de l'éducation.

Résultats

Dans la plupart des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. En Belgique, au Danemark, en Finlande, en Hongrie, en Indonésie, en Pologne et en Suisse, par exemple, les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent au moins 25 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire.

En moyenne, les salaires à l'échelon maximal du barème sont supérieurs de respectivement 58 %, 59 %, 61 % et 62 % aux salaires en début de carrière dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est dans les pays où la progression sur l'échelle barémique s'étend sur de nombreuses années que cet écart de rémunération tend à être le plus important. Dans les pays où il faut au moins 30 ans d'exercice pour parvenir au sommet de l'échelle barémique, les salaires à l'échelon maximal sont supérieurs, en moyenne, de 78 % aux salaires en début de carrière.

Le salaire des enseignants titulaires des qualifications maximales qui ont atteint le sommet de l'échelle barémique s'établit, en moyenne, à 47 243 USD dans l'enseignement préprimaire, à 49 609 USD dans l'enseignement primaire, à 52 697 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 53 449 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, la prime salariale associée à un niveau supérieur de qualification varie selon les pays. En Israël, au Mexique, en Pologne et en Slovaquie, par exemple, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire qui sont titulaires des qualifications maximales gagnent, à ancienneté égale, au moins 30 % de plus que leurs

collègues titulaires des qualifications minimales. Cette différence de qualification n'entraîne cependant pas d'écart salarial dans 40 % environ des pays.

Tendances

Entre 2000 et 2011, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays. Les salaires ont progressé à tous les niveaux d'enseignement dans une mesure égale ou supérieure à 20 % au Danemark, en Estonie, en Irlande et au Portugal. Ils ont doublé au cours des dix dernières années en République tchèque (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en Turquie (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire).

La France et le Japon font figure d'exception : le salaire des enseignants y a diminué en valeur réelle durant cette période.

Dans certains pays, le ralentissement économique de 2008 a également eu un impact direct sur les salaires des enseignants. Pour la première fois depuis 2000, la rémunération des enseignants de tous les niveaux d'enseignement a diminué d'environ 2 %, en moyenne, entre 2009 et 2011 dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

Définitions

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2012 sur les enseignants et les programmes. Les salaires bruts ont été convertis en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée telle qu'elles figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. Le salaire (traitement) en début de carrière correspond au salaire annuel brut moyen prévu pour un enseignant pleinement qualifié et travaillant à temps plein lorsqu'il commence à enseigner. Les revenus professionnels des diplômés de l'enseignement supérieur correspondent à la moyenne des revenus du travail des titulaires d'un diplôme universitaire, de niveau supérieur professionnalisant ou de recherche de haut niveau, âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D3).

Parmi les domaines couverts figurent :

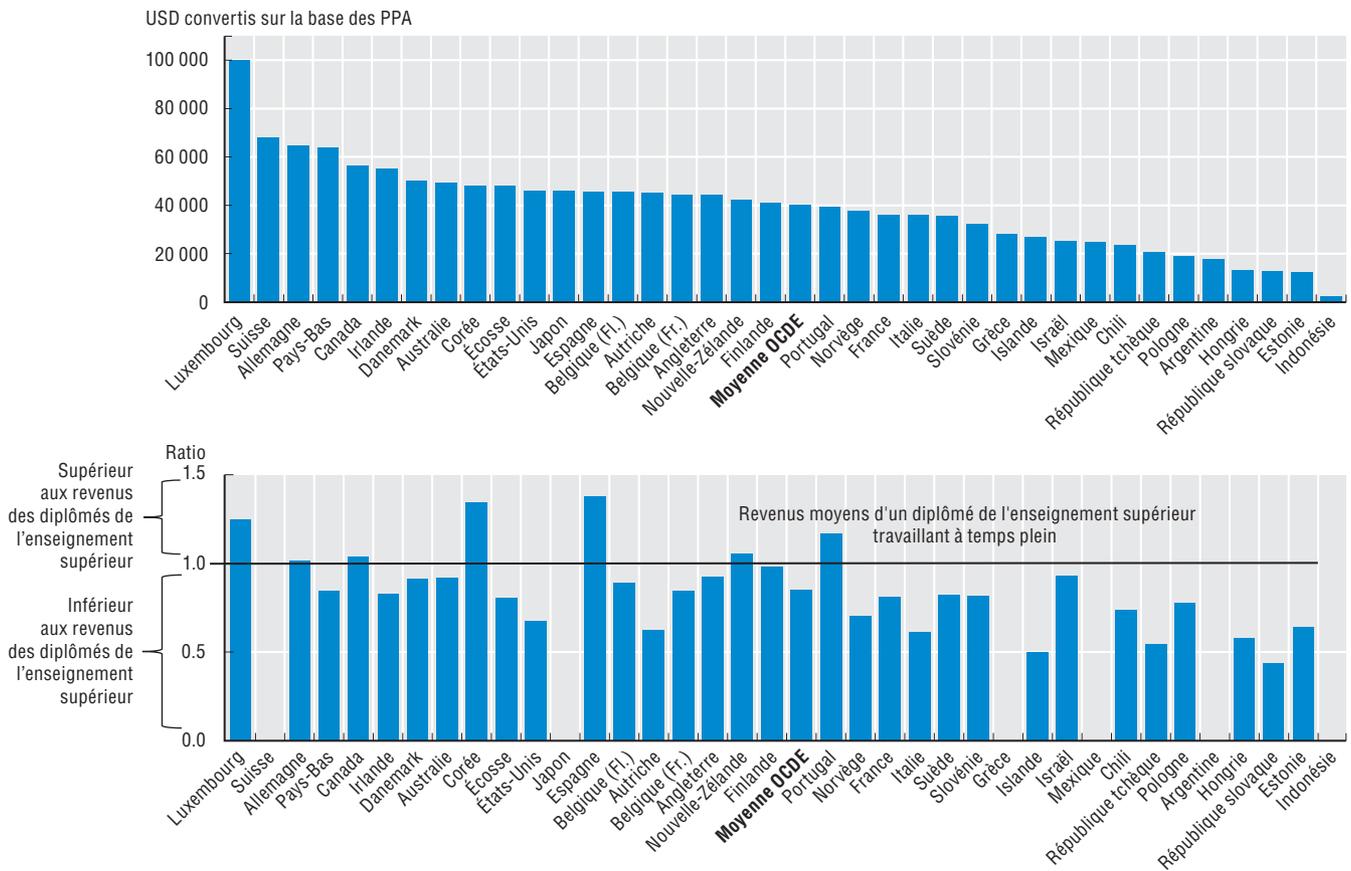
- Les salaires des enseignants et leur évolution.
- Les paiements complémentaires perçus par les enseignants.

Autres publications de l'OCDE

L'éducation aujourd'hui 2013 : La perspective de l'OCDE (2013)

Graphique 5.5. Salaire des enseignants dans le premier cycle du secondaire, 2011

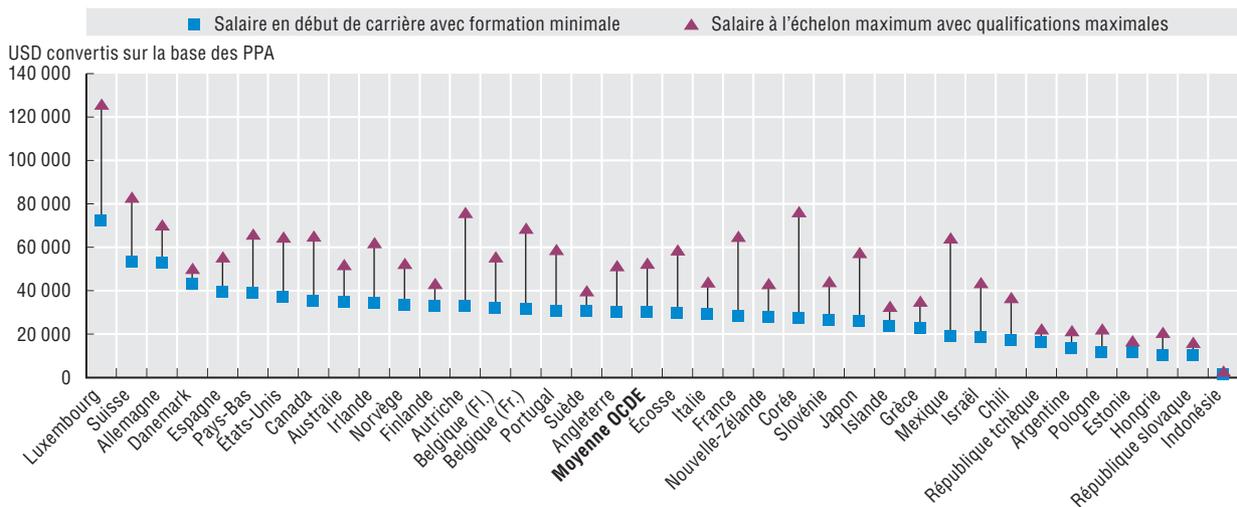
Le graphique du haut montre le salaire des enseignants ayant 15 ans d'expérience. Le graphique du bas compare le salaire des enseignants et les revenus des autres diplômés de l'enseignement supérieur travaillant à temps plein.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique D3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868787>.

Graphique 5.6. Salaire minimal et maximal des enseignants dans le premier cycle du secondaire, 2011

Ce graphique montre l'écart existant dans le premier cycle du secondaire, entre le salaire en début de carrière des enseignants ayant le niveau de formation minimal requis et le salaire à l'échelon maximum des enseignants ayant les qualifications maximales.



Source : OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013*, graphique D3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868806>.

Quel est le temps de travail des enseignants ?

- Dans les établissements publics, les enseignants donnent, en moyenne et par an, 994 heures de cours dans l'enseignement pré-primaire, 790 heures dans l'enseignement primaire, 709 heures dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 664 heures dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, le temps d'enseignement a varié de 10 % au moins à la hausse ou à la baisse entre 2000 et 2011 dans l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et/ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- La réglementation du temps de travail des enseignants varie beaucoup d'un pays à l'autre ; elle détermine le nombre d'heures par an durant lesquelles les enseignants sont légalement tenus de travailler mais aussi le nombre de leçons devant être dispensées par semaine.

Description

Cet indicateur analyse le temps de travail des enseignants, c'est-à-dire leur charge d'enseignement plus le temps qu'ils consacrent aux autres tâches qui ne sont pas l'enseignement proprement dit, telles que la préparation des cours et l'évaluation des élèves. Bien que les temps de travail et d'enseignement ne déterminent qu'en partie la charge de travail réelle des enseignants, ces deux variables permettent de mieux comparer les exigences des pays envers leurs enseignants. Le nombre d'heures de cours et l'importance des activités autres que l'enseignement peuvent aussi être déterminants pour l'attractivité du métier d'enseignant. Le temps que les enseignants passent en classe est également l'un des facteurs qui influent sur les ressources financières que les pays doivent consacrer à l'éducation.

Résultats

Dans l'enseignement préprimaire, les enseignants donnent, en moyenne dans les pays de l'OCDE et du G20, 994 heures de cours par an dans les établissements publics. Ils en donnent 450 en Indonésie, mais plus de 1 500 en Islande, en Norvège et en Suède. Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent, en moyenne, 790 heures de cours par an dans les établissements publics. Ils en donnent moins de 600 en Fédération de Russie et en Grèce, mais plus de 1 000 au Chili et aux États-Unis. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 709 heures de cours par an dans les établissements publics. Ils en donnent 415 en Grèce, mais plus de 1 000 en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 664 heures de cours par an dans les établissements publics. Ils en donnent 369 au Danemark, mais 1 448 en Argentine.

En moyenne, les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire doivent donner 30 % d'heures de cours de plus que

ceux en poste dans l'enseignement primaire, mais le temps de travail total ou le temps de travail à passer dans l'établissement est souvent équivalent dans ces deux niveaux d'enseignement.

Tendances

Près de la moitié des pays dont les données sont disponibles ont fait état d'une variation du temps d'enseignement d'au moins 10 % entre 2000 et 2011 dans au moins un des niveaux d'enseignement. Dans la plupart des pays où un changement significatif est intervenu, le temps d'enseignement a augmenté durant cette période. Le nombre d'heures d'enseignement a fortement évolué dans quelques pays : il a augmenté de plus de 25 % en Espagne et au Portugal dans l'enseignement secondaire. Par contraste, le temps d'enseignement a diminué de 10 % environ entre 2000 et 2011 en Écosse (dans l'enseignement primaire), au Mexique (dans le premier cycle de l'enseignement secondaire) et aux Pays-Bas (dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire).

Définitions

Les données proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2012 sur les enseignants et les programmes et se rapportent à l'année scolaire 2010-11. Le temps d'enseignement annuel correspond au nombre annuel d'heures de cours qu'un enseignant travaillant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves/étudiants. Le temps de travail correspond au nombre d'heures de travail normal d'un enseignant exerçant à temps plein et comprend les heures directement consacrées à l'enseignement ainsi que celles dédiées à d'autres activités liées à l'enseignement, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des contrôles, les réunions avec les parents et les autres membres du personnel.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

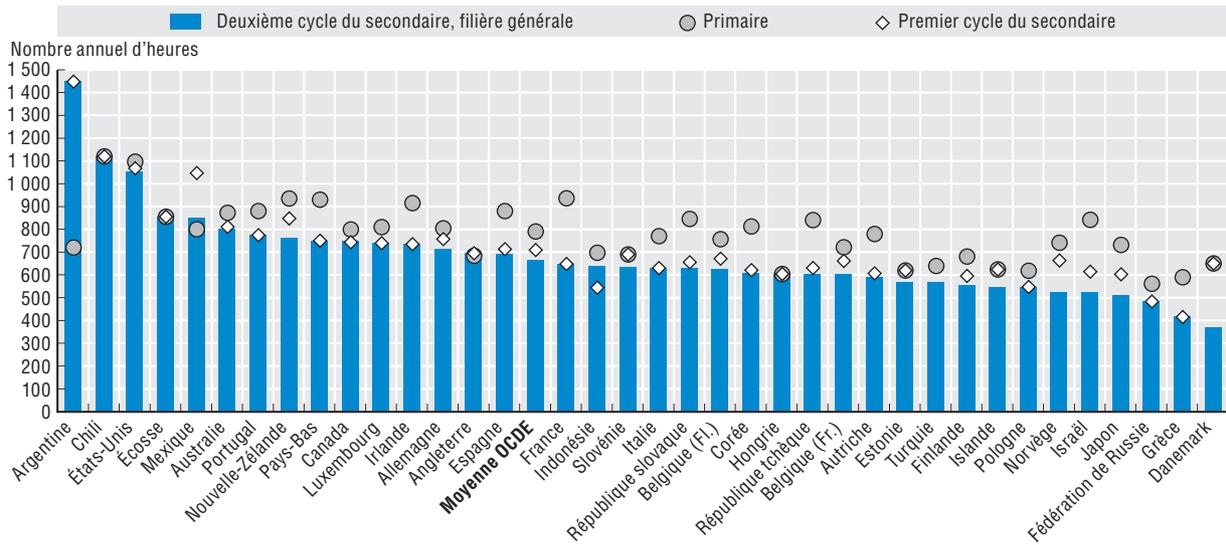
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'organisation du temps de travail des enseignants.
- Le nombre annuel d'heures d'enseignement, selon le niveau d'enseignement.

Graphique 5.7. Nombre annuel d'heures de cours par niveau d'enseignement, 2011

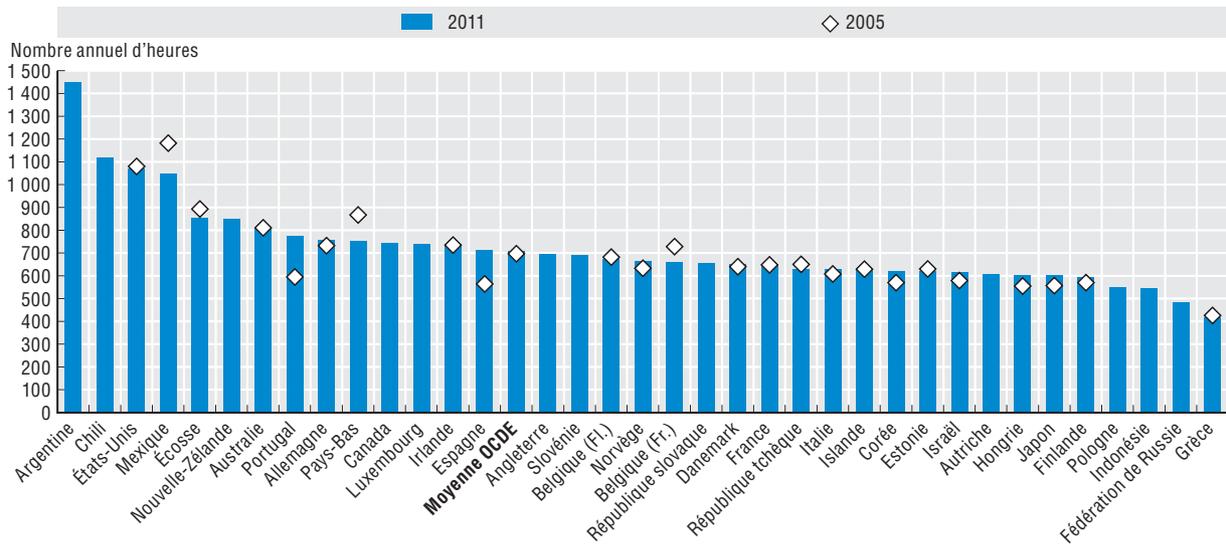
Ce graphique montre la variation du nombre d'heures de cours que donnent par an les enseignants aux différents niveaux d'enseignement.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique D4.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868882>.

Graphique 5.8. Nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2005, 2011)

Ce graphique montre l'évolution de la part de leur temps de travail que les enseignants ont consacré à l'enseignement entre 2005 et 2011. Le temps que les enseignants passent en classe représente une part importante de leur charge de travail, mais leurs obligations s'étendent également à la préparation des cours et à la correction des copies.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique D4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932868863>.

Note statistique

Champ couvert par les statistiques

Faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs reste limité dans de nombreux pays. Cependant, les données portent en principe sur le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quel que soit le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et quels que soient les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près, décrite ci-dessous, les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté, ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif d'enrichir les acquis des intéressés. Toutefois, les données de base sur les dépenses d'éducation et les effectifs scolarisés excluent la formation professionnelle et technique dispensée en entreprise, sauf s'il s'agit de formation en alternance considérée comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les activités éducatives destinées aux « adultes » ou « hors système ordinaire » sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire », ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalant à ceux obtenus à l'issue des filières d'études ordinaires correspondantes. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, pour se cultiver ou à des fins récréatives.

Calcul des moyennes internationales

La plupart des indicateurs présentent la moyenne de l'OCDE.

Moyenne de l'OCDE : moyenne non pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays type ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Glossaire

Capital humain : par capital humain, on entend les richesses humaines productives, c'est-à-dire les actifs que représentent la main-d'œuvre, les compétences et les connaissances.

Dépenses au titre des services éducatifs : ces dépenses englobent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et à l'instruction. Sont notamment visées les dépenses au titre des enseignants, des bâtiments scolaires, des matériels didactiques, des manuels, de l'administration des établissements et des droits autres que ceux versés aux établissements.

Dépenses de fonctionnement : les dépenses de fonctionnement sont les dépenses afférentes aux biens et services utilisés pendant l'année en cours qui doivent être effectuées de manière récurrente afin d'entretenir la production de services éducatifs.

Dépenses privées : les dépenses privées sont celles qui sont financées par des sources privées, par exemple les ménages et autres entités privées. Par ménages, on entend les élèves ou étudiants et leur famille. Les « autres entités privées » comprennent les entreprises privées et les organisations sans but lucratif, notamment les organisations confessionnelles, les associations caritatives et les organisations patronales et syndicales.

Élèves de la première génération : les élèves dits de la « première génération » sont ceux qui ont déclaré en réponse à une question du PISA qu'ils étaient nés dans le pays où étaient organisés les tests d'évaluation, mais que leurs parents étaient nés dans un autre pays.

Enseignement de niveau universitaire : les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études, les étudiants sont en général tenus d'avoir terminé le deuxième cycle du secondaire ou un enseignement postsecondaire non supérieur. La durée de ces cursus représente au moins trois (mais plus souvent quatre) années d'études à temps plein.

Enseignement général (ou filière générale) : les programmes d'enseignement général ne sont pas explicitement conçus pour préparer les participants à accéder à un groupe particulier de professions ou de métiers ou à des formations professionnelles ou techniques plus avancées.

Enseignement postsecondaire non supérieur : d'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus

d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.

Enseignement préprimaire : l'enseignement préprimaire est la première étape de l'instruction organisée, et sert principalement à familiariser les très jeunes enfants avec un environnement de type scolaire, c'est-à-dire à établir des liens entre le milieu familial et le cadre scolaire. L'âge minimum d'accès est en moyenne de 3 ans.

Enseignement primaire : l'enseignement primaire commence en général à l'âge de 5, 6 ou 7 ans et dure entre quatre et six années (six années étant la durée la plus fréquente dans les pays de l'OCDE). L'enseignement primaire est conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, ainsi que pour inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines.

Enseignement professionnel (ou filière professionnelle) : l'enseignement professionnel vise à préparer les élèves/étudiants, sans autre formation, à l'exercice immédiat de métiers spécifiques. Ces formations sont sanctionnées par la délivrance d'un diplôme professionnel utilisable sur le marché du travail.

Enseignement secondaire, deuxième cycle : l'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé le premier cycle l'enseignement secondaire avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.

Enseignement secondaire, premier cycle : il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire ; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.

Enseignement supérieur professionnalisant : les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études. La durée de ce cursus représente au moins deux années d'études à temps plein mais trois années est une durée plus courante.

Espérance de scolarisation : l'espérance de scolarisation est le nombre moyen d'années pendant lesquelles un enfant de cinq ans peut espérer être scolarisé au cours de sa vie. Elle est obtenue par addition des taux nets de scolarisation pour chaque âge à partir de cinq ans.

Établissement privé : un établissement d'enseignement est dit « privé » si sa direction relève d'une entité non gouvernementale (église, syndicat, entreprise, etc.) ou si son conseil d'administration se compose pour l'essentiel de membres qui n'ont pas été nommés par une autorité publique.

- Établissement public** : un établissement est dit « public » s'il relève directement d'une autorité ou d'une administration publique qui en assure la direction ou s'il est dirigé et géré soit directement par un organisme public, soit par un organe (conseil, comité, etc.) dont la plupart des membres sont soit nommés par une autorité publique, soit élus par le public.
- Étudiant étranger** : on entend par étudiant étranger tout étudiant qui ne possède pas la nationalité du pays pour lequel les données ont été recueillies.
- Niveau de formation** : le niveau de formation est le niveau d'enseignement le plus élevé obtenu, défini selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE).
- Personnel de l'éducation** : la classification du personnel de l'éducation repose sur quatre grandes catégories fonctionnelles distinctes, à savoir : i) le personnel enseignant ; ii) le personnel spécialisé de soutien destiné aux élèves ; iii) le personnel de gestion, de contrôle de la qualité et d'administration ; et iv) le personnel d'entretien et d'exploitation. Le personnel enseignant est réparti en deux sous-catégories, à savoir le corps enseignant composé des chargés de cours (les enseignants titularisés) et les enseignants auxiliaires.
- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)** : le Programme international pour le suivi des acquis des élèves est une enquête internationale réalisée par l'OCDE dans le but de déterminer dans quelle mesure les jeunes de 15 ans sont préparés à relever les défis de la société de la connaissance à l'approche de la fin de leur scolarité obligatoire.
- Produit intérieur brut (PIB)** : Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure de référence de la valeur des biens et services produits par un pays au cours d'une période donnée, moins la valeur des importations.
- Services auxiliaires** : les services auxiliaires sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Ils renvoient à deux types importants de services, à savoir les services à caractère social destinés aux élèves et les services destinés à la population dans son ensemble.
- Scolarité obligatoire** : la fin de la scolarité obligatoire correspond à un âge à partir duquel les jeunes ne sont plus tenus légalement de fréquenter un établissement scolaire (à 15 ans accomplis, par exemple).
- Taille de la classe** : la taille de la classe correspond au nombre moyen d'élèves par classe et est calculée par division du nombre d'élèves inscrits par le nombre de classes.
- Taux d'abandon des études** : le taux d'abandon correspond à la proportion des élèves ou étudiants qui arrêtent leurs études sans avoir obtenu de premier diplôme.
- Taux d'emploi** : Le taux d'emploi correspond au pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler.
- Taux de rendement interne privé (global)** : le taux de rendement mesure le rendement, dans le temps, relativement aux coûts de l'investissement initial lié à l'éducation.
- Taux de réussite** : Le taux de réussite correspond au pourcentage de nouveaux inscrits dans un niveau d'enseignement donné qui obtiennent au moins un premier diplôme de ce niveau d'enseignement durant la durée normale de la formation.
- Taux de scolarisation** : les taux de scolarisation sont nets et sont obtenus par division du nombre d'étudiants scolarisés dans un groupe d'âge donné, tous niveaux d'enseignement confondus, par l'effectif de la population du même groupe d'âge.

Taux net d'obtention d'un diplôme : il s'agit de l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui termineront avec succès des études supérieures au cours de leur vie, dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel.

Temps d'enseignement : le temps d'enseignement est défini comme le nombre annuel d'heures qu'un enseignant à temps plein passe à enseigner à un groupe ou une classe d'élèves/étudiants, conformément à la norme officielle du pays.

Temps d'instruction prévu : le temps d'instruction prévu des élèves/étudiants correspond au nombre annuel d'heures de cours qu'ils devraient suivre dans le cadre des parties obligatoire et non obligatoire de leur programme.

Autres publications de l'OCDE



L'éducation aujourd'hui 2013

Ce livre examine ce que l'OCDE a à dire sur la situation actuelle de l'éducation et l'accueil de la petite enfance, l'enseignement scolaire, la transition au-delà de la formation initiale, l'enseignement supérieur, la formation des adultes, les résultats et le rendement, l'équité et enfin, l'innovation.



Les grandes mutations qui transforment l'éducation 2013

Cet ouvrage donne un aperçu des principales tendances économiques, sociales, démographiques et technologiques et soulève une série de questions pertinentes concernant l'impact de ces tendances sur l'éducation.



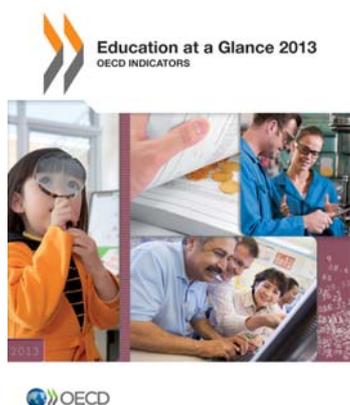
Formation et emploi : relever le défi de la réussite 2010

Les systèmes de formation professionnelle sont actuellement examinés à la loupe afin de déterminer s'ils sont en mesure de fournir les compétences requises. *Formation et emploi : relever le défi de la réussite* est une évaluation par l'OCDE qui élargit la base factuelle, définit des moyens d'action possibles et élabore des outils pour évaluer les initiatives en matière de politique de formation professionnelle.



Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure

Cette publication présente une stratégie qui a pour but d'aider les pays à constituer et utiliser au mieux un vivier de compétences de grande qualité.



Regards sur l'éducation : informations par pays

Des **notes par pays** et des **résumés multilingues** pour 34 pays membres de l'OCDE, 8 pays non membres ainsi que pour les pays de l'Union européenne.

Autres publications de l'OCDE :

Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés (2012), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264028050-fr>.

Cadre d'évaluation et d'analyse du cycle PISA 2012: Compétences en mathématiques, en compréhension de l'écrit, en sciences, en résolution de problèmes et en matières financières (2013), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264190559-fr>.

Panorama de la santé 2011 : Les indicateurs de l'OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2011-fr.

Comment va la vie ? Mesurer le bien-être, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.

Résultats du PISA 2009 : Élèves en ligne : Technologies numériques et performance (volume VI) (2011), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264113015-fr>.

Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage : L'évolution de la performance des élèves depuis 2000 (volume V) (2011), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091603-fr>.

Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (volume IV) (2011), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091573-fr>.

Résultats du PISA 2009 : Apprendre à apprendre : Les pratiques, les stratégies et l'engagement des élèves (volume III) (2011), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091542-fr>.

Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (volume II) (2011), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr>.

Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (volume I) (2011), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264097643-fr>.

L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale, la recherche et l'innovation dans l'enseignement (2010), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086333-fr>.

Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité (2012), <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr>.

A venir :



PISA

PISA est une enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les 34 pays membres de l'OCDE et dans de nombreux pays partenaires. Elle évalue l'acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire. Les tests portent sur la lecture, la culture mathématique et la culture scientifique et se présentent sous la forme d'un questionnaire de fond. Lors de chaque évaluation, un sujet est privilégié par rapport aux autres. Les premières collectes de données ont eu lieu en 2000, les suivantes en 2003, en 2006, en 2009. Les résultats de la collecte de données faite en 2012 seront publiés en décembre 2013.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Regards sur l'éducation 2013

PANORAMA

Regards sur l'éducation 2013 : Panorama offre une version résumée du recueil phare de statistiques sur l'éducation de l'OCDE, *Regards sur l'éducation*. Cet ouvrage présente des données facilement accessibles sur tous les thèmes clés intéressant l'éducation de nos jours, notamment :

- Les niveaux d'enseignement et les effectifs scolarisés : quel niveau d'études les adultes ont-ils atteint, et quel est l'impact de l'éducation préprimaire sur la suite de leurs études ?
- Enseignement supérieur et vie active : combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur, et avec quel succès passent-ils de la formation à la vie active ?
- Les avantages économiques et sociaux de l'éducation : comment l'éducation influe-t-elle sur les perspectives d'emploi de la population, et quel est son impact sur les revenus ?
- Le financement de l'éducation : quelle part de leur budget les États consacrent-ils à l'éducation, et quel est le rôle des sources de financement privées ?
- Le cadre scolaire : combien d'heures les enseignants travaillent-ils, et dans quelle fourchette les effectifs des classes varient-ils ?

Chaque indicateur est présenté sur une double page. Sur la page de gauche, le lecteur trouvera des explications sur la signification de l'indicateur, une analyse des principales conclusions, un examen des grandes tendances, et des indications générales permettant de trouver de plus amples informations dans les bases de données et autres publications de l'OCDE consacrées à l'éducation. Sur la page de droite figurent des graphiques et tableaux clairement présentés, assortis d'hyperliens dynamiques (StatLinks) qui renvoient le lecteur aux tableaux de données Excel™ correspondants.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

2013

éditions OCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-20200-9
96 2013 04 2 P

